

# CONFORM HSCCT

C O N S E I L & F O R M A T I O N



[www.conform.pf](http://www.conform.pf)

# VOTRE SÉCURITÉ NOTRE PRIORITÉ



Papeete, n°215 avenue Georges CLEMENCEAU (immeuble Pont de la Fautaua)



(+689) 40 425 600



[contact@conform.pf](mailto:contact@conform.pf)



BP 381461 – 98 718

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>FORMATIONS CONDUITE EN SÉCURITÉ.....</b>  | <b>1</b>  |
| RISQUES ROUTIERS EN ENTREPRISE.....  | 2         |
| GRUES MOBILES.....   | 3         |
| GRUES À TOUR GMA ET GME.....   | 5         |
| GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT .....  | 7         |
| ELINGAGE ET ARRIMAGE EN SÉCURITÉ .....   | 9         |
| PLATE-FORME ELÉVATRICE MOBILE DE PERSONNELS .....  | 10        |
| PONTS ROULANTS.....  | 11        |
| SIGNALISATION TEMPORAIRE DES CHANTIERS.....  | 13        |
| ENGINS DE CHANTIER .....   | 15        |
| RECYCLAGE ENGINS DE CHANTIER.....  | 17        |
| ENGINS DE LEVAGE CARISTE .....   | 18        |
| FORMATION CONTINUE ENGINS DE LEVAGE.....   | 20        |
| CHARIOTS DE MANUTENTIONS AUTOMOTEUR GERBEURS.....  | 21        |
| CONSEILLER À LA SÉCURITÉ DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEUREUSES (CSTMD).....  | 23        |
| TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES.....  | 25        |
| MARCHANDISES DANGEUREUSES CATÉGORIE 10 .....   | 26        |
| BASE ADR 1.3 .....   | 28        |
| BASE ADR 8.2 .....   | 30        |
| SPÉCIALISATION CITERNE ADR 8.2 .....   | 31        |
| SPÉCIALISATION CLASSE 1 (EXPLOSIFS) ADR 8.2 .....  | 32        |
| TRANSPORT AÉRIEN DES MARCHANDISES DANGEUREUSES CATÉGORIE 1-3-6.....  | 33        |
| RECYCLAGE TRANSPORT AÉRIEN DES MARCHANDISES DANGEUREUSES CATÉGORIE 1-3-6.....  | 35        |
| TRANSPORT MARITIME DES MARCHANDISES DANGEUREUSES CATÉGORIE 2-4-8-10.....   | 37        |
| TRANSPORT MARITIME DES MARCHANDISES DANGEUREUSES CATÉGORIE 6-7-9-11.....   | 39        |
| TRACTEUR DE MATÉRIEL AÉRONAUTIQUE .....  | 41        |
| <b>FORMATIONS ÉLECTRIQUES .....</b>  | <b>43</b> |
| INITIATION À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE.....  | 44        |
| UNITÉ 1 : HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIENB0, H0, HOV .....   | 46        |
| RECYCLAGE UNITÉ 1.....   | 48        |
| UNITÉ 2 : HABILITATION ÉLECTRIQUE – INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE ET MANŒUVRE (BS, BE MANŒUVRE, HE MANŒUVRE) .....  | 50        |
| UNITÉ 2.1 : HABILITATION ELECTRIQUE MESURAGES ET VÉRIFICATION EN BASSE TENSION (BE MESURAGE, BE VERIFICATION) .....                                    | 53        |
| UNITÉ 3 : HABILITATION ÉLECTRIQUE NFC18510 - BE Essai, BR, BC, B1, B1V, B2, B2V Essai, HE Essai, MANŒUVRE EN HTB, HC, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai..... | 56        |
| RECYCLAGE UNITÉ 3.....   | 59        |
| FORAMATION DE FORMATEUR HABILITATION ÉLECTRIQUE NF C 18 510.....   | 61        |
| HABILITATION ENGIN / VÉHICULE ÉLECTRIQUE NFC 18-550.....   | 64        |
| MODULE PHOTOVOLTAÏQUE.....   | 67        |
| EXPLOITATION DES POSTES HT-BT NF C13-100.....  | 68        |
| FORMATION MESURES DE TERRES SUR RESEAUX BT ET/OU HTA .....   | 70        |
| AUTONOMIE D'EXPLOITATION DE VOTRE POSTE HTA/BT NF C13-100 .....  | 72        |
| <b>FORMATIONS PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.....</b>   | <b>75</b> |
| LES BASES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS .....   | 76        |
| MISE EN PLACE DU D.Ev.R.P.....   | 78        |
| RÉFÉRENT SST : ASSISTANT, AGENT DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS .....   | 80        |
| SENSIBILISATION HSCT – NOUVEAUX EMBAUCHES .....  | 82        |
| SENSIBILISATION HSCT (SELON SECTEUR ACTIVITES).....  | 83        |
| PORT DES E.P.I (ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE) .....   | 84        |

|  |            |
|--|------------|
| RISQUES CHIMIQUES .....  | 86         |
| RECYCLAGE RISQUES CHIMIQUES.....   | 88         |
| HYGIÈNE DES CUISINES COLLECTIVES / HYGIÈNE ALIMENTAIRE .....                             | 90         |
| HACCP, L'HYGIÈNE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.....  | 92         |
| MAITRISER L'HYGIENE DES ALIMENTS EN CUISINE .....  | 94         |
| GESTION SÉCURITÉ STATION-SERVICE .....   | 96         |
| NETTOYAGE DES LOCAUX .....   | 98         |
| NUISSANCES SONORES .....   | 100        |
| HYGIÈNE HOSPITALIÈRE.....  | 101        |
| PHYTOSANITAIRE : PRÉVENTION DES RISQUES.....   | 103        |
| <b>FORMATION DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL .....</b>                        | <b>105</b> |
| MEMBRES DU CHSCT .....   | 106        |
| PERFECTIONNEMENT DES MEMBRES DU CHSCT .....  | 108        |
| MEMBRE DU COMITÉ D'ENTREPRISE (CE).....  | 110        |
| LES DÉLÈGUES DU PERSONNEL .....  | 112        |
| <b>PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX .....</b>  | <b>114</b> |
| SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) .....                    | 115        |
| RÔLE DE L'ENCADREMENT DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.....                  | 116        |
| PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX .....   | 118        |
| LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS AU TRAVAIL.....  | 119        |
| RÉDUIRE L'ABSENTÉISME AU TRAVAIL.....  | 121        |
| GESTION DES RISQUES D'AGRESSION DANS LA FONCTION D'ACCUEIL DU PUBLIC.....                | 122        |
| GESTION DES CONFLITS .....   | 124        |
| FORMATION À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES ..... | 126        |
| <b>FORMATIONS PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES (P.R.A.P) .....</b>    | <b>128</b> |
| GESTES ET POSTURES DU TRAVAIL.....   | 129        |
| RECYCLAGE GESTES ET POSTURES .....   | 130        |
| TRAVAIL SUR ÉCRAN .....  | 131        |
| MANUTENTION DES MALADES .....  | 132        |
| SENSIBILISATION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES.....                 | 133        |
| NOTION D'ERGONOMIE FONCTIONNELLE .....   | 134        |
| <b>FORMATIONS INCENDIE .....</b>   | <b>135</b> |
| INITIATION À LA LUTTE CONTRE LE FEU (LCF) .....  | 136        |
| RECYCLAGE LUTTE CONTRE LE FEU (LCF) .....  | 137        |
| PERMIS DE FEU – TRAVAUX PAR "POINT CHAUD" .....  | 138        |
| AGENTS D'ÉVACUATION GUIDES ET SERRE-FILES .....  | 139        |
| EXERCICES D'ÉVACUATION (PETITS ET GRANDS ESPACES).....                                   | 140        |
| ÉVACUATION DES E.R.P (ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC) .....                           | 141        |
| E.P.I (ÉQUIPIERS DE PREMIERE INTERVENTION).....  | 142        |
| RECYCLAGE E.P.I .....  | 144        |
| E.S.I (ÉQUIPIERS SECONDE INTERVENTION) .....   | 145        |
| RECYCLAGE E.S.I.....   | 147        |
| ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE .....   | 148        |
| SENSIBILISATIONS AU PORT DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE (APR).....             | 149        |
| UTILISATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE.....                                       | 151        |
| PERFECTIONNEMENT INCENDIE APPLIQUÉ À L'ÉQUIPIER / CHEF D'ÉQUIPE .....                    | 152        |
| E.P.I HÉLISTATION .....  | 154        |
| RECYCLAGE EPI HÉLISTATION.....   | 155        |
| PORT D'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI).....  | 156        |
| RECYCLAGE PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI).....                             | 158        |
| ESPACES CONFINÉS.....  | 159        |

|  |            |
|--|------------|
| <b>FORMATIONS SECOURISME .....</b>   | <b>160</b> |
| ALERTER MASSER DEFIBRILLER.....  | 161        |
| PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1 (PSC1) .....                                   | 162        |
| FORMATION CONTINUE PSC1.....   | 163        |
| PASSERELLE FORMATEUR PAE FPSC VERS FORMATEUR SST.....                                  | 164        |
| FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL .....  | 165        |
| SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) .....  | 166        |
| MAC FORMATEURS SST .....   | 167        |
| MAC SST.....   | 168        |
| PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1 (PSE1).....  | 169        |
| PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 2 (PSE2).....  | 170        |
| FORMATION CONTINUE PSE 1 ET PSE 2 .....  | 171        |
| FORMATEURS PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE PSE 1 ET PSE 2 .....                             | 172        |
| ASSISTANT SANITAIRE.....   | 174        |
| <b>FORMATIONS.SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES (S.S.I.A.P).....</b> | <b>175</b> |
| SSIAP 1 –AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE.....   | 176        |
| REMISE À NIVEAU SSIAP1.....  | 178        |
| RECYCLAGE SSIAP1 .....   | 179        |
| SSIAP 2 –CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE .....                                      | 180        |
| REMISE À NIVEAU SSIAP2.....  | 182        |
| RECYCLAGE SSIAP2 .....   | 183        |
| SSIAP 3 – CHEF DE SERVICE .....  | 184        |
| REMISE À NIVEAU SSIAP3.....  | 185        |
| RECYCLAGE SSIAP3 .....   | 186        |
| <b>FORMATIONS TRAVAUX EN HAUTEUR .....</b>   | <b>187</b> |
| ECHAFAUDAGES .....   | 188        |
| PORT DU HARNAIS NIVEAU 1 .....   | 189        |
| RECYCLAGE PORT DU HARNAIS NIVEAU 1.....  | 191        |
| PORT DU HARNAIS NIVEAU 2 .....   | 193        |
| RECYCLAGE PORT DU HARNAIS NIVEAU 2.....  | 195        |
| PORT DU HARNAIS NIVEAU 3 .....   | 197        |
| RECYCLAGE PORT DU HARNAIS NIVEAU 3.....  | 199        |
| PRÉVENTION DES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR.....                                       | 201        |
| BUCHERONNAGE ET/OU ÉLAGAGE.....  | 202        |
| VÉRIFICATEUR EPI CONTRE LES CHUTES .....   | 204        |
| CORDISTE.....  | 205        |
| <b>FORMATIONS AQUATIQUES .....</b>   | <b>207</b> |
| BSA (BREVET DE SURVEILLANT AQUATIQUE) .....  | 208        |
| BNSSA (BREVET NATIONAL DE SECURITE ET SAUVETAGE AQUATIQUE).....                        | 209        |
| RECYCLAGE PLONGEURS PROFESSIONNELS .....   | 210        |
| PLAGISTE D'HÔTEL.....  | 211        |



# FORMATIONS

# CONDUITE EN

# SÉCURITÉ



## Objectifs

- Sensibiliser les conducteurs sur les risques encourus à l'occasion de déplacements en véhicule (deux roues – VL – PL – TC – Engins de levage – Engins de chantier) et BP381461 lors des déplacements à pied.
- Réduire les accidents du travail sur la route.
- Réduire les accidents de trajet.
- Rendre les utilisateurs de véhicules capables de circuler en toute sécurité.

## Pré-requis

- Permis de conduire, ACES et/ou CACES
- Aptitude médicale

## Public

Tout personnel d'entreprise

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi : 13h-16h

## Programme

1. Le risque routier en entreprise.
2. Le risque piétonnier.
3. Les accidents de trajet : Définition et statistiques
4. La responsabilité administrative, civile et pénale en cas d'accident de la route.
5. Etude de la délibération  
91 020 AT du 17 janvier 1991 relative au transport de personnels
6. Signalisation des véhicules et règles de circulation sur les chantiers.
7. Réflexions sur la prévention et la sécurité routière.
8. Révision du Code de la Route et tests
9. Vérification, visites et entretien des véhicules et pièces administratives.

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique

## Renouvellement

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire tous les 5 ans minimum.

**Durée** : 1 journée

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Objectifs

- Utiliser les grues mobiles de chargement dans des conditions optimales de travail et de sécurité.
- Préparer et présenter le test de compétence conforme au référentiel du CACES grues mobiles.

## Pré-requis

- Posséder une expérience de la conduite
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture
- Avoir plus de 18 ans
- Titulaire du permis C pour le porteur (obligatoire)

## Public

Tout salarié susceptible d'utiliser une grue mobile.

## Durée

- 2 jours de formation
- Matin :8h-12h et Après-midi : 13h à 16h

## Programme

### Partie théorique :

1. Les accidents du travail en Polynésie Française
2. Réglementation des engins :
3. Code du travail et recommandation R 383, Les responsabilités civiles et pénales
4. Technologie des engins et catégorie des grues
5. Les élingues :
6. Les différents types, les règles d'élingage et les coefficients de sécurité, les documents et inscriptions obligatoires, méthode de vérification des élingues
7. Elingage en sécurité : procédures de travail selon les charges
8. Les Equipements de Protections Individuelles
9. Organisation des chantiers / Protocole d'accord entre les entreprises / Balisage de l'engin
10. Les consignes de sécurité :
11. Avant le démarrage, en fin de travail ; En déplacement ; En chargement ; Pour le positionnement de l'engin
12. Dangers particuliers : Terrain en pente ; Tenue du terrain ; Risques électriques ; Risque incendie

### Partie pratique :

1. Visite journalière de la grue par le conducteur
2. Exercices de manipulations avec différentes charges.
3. Rattrapage du ballant
4. Test de compétence qui aura pour objectifs d'apprécier :

- 4.1 Les connaissances théoriques
- 4.2 Le contrôle et la mise en place de l'équipement
- 4.3 La maîtrise des manœuvres
- 4.4 Le respect des consignes de sécurité.

## **Validation**

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail).

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



## Objectifs

- Être en capacité d'utiliser une grue à tour dans les conditions optimales de sécurité
- Obtenir l'Autorisation de Conduite En Sécurité (ACES) de son employeur.

## Pré-requis

- Aptitude médicale passée auprès d'un médecin du travail comprenant des tests visuels et auditifs.
- Des examens complémentaires pourront être prescrits si le médecin les estime nécessaires.

## Public

Tout opérateur manœuvrant une grue à tour (groupe de 6 personnes maximum)

## Durée

- 5 jours de formation
  - 1<sup>er</sup> jour : Théorie
  - 2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> jour : Pratique
  - Dernier jour : Examen
- Matin : 8h-12h et Après-midi : 13h à 16h

## Programme

### Partie théorique (1<sup>er</sup> jour):

1. Réglementation : le code du travail Polynésien
2. La Recommandation R 377 M
3. Règles de sécurité.
4. Responsabilité du grutier
5. Les documents réglementaires liés à la grue
6. Les principaux risques
7. Les grues à tour et leur environnement
8. Les principaux organes
9. Les capacités des grues et leurs dispositifs de sécurité
10. La Vérification Générale Périodique et la prise de poste (vérification des dispositifs de sécurité)
11. Le rôle de chacun sur un chantier : le grutier, le chef de chantier, le chef de manœuvre et l'élingueur
12. L'évaluation du poids des charges et les modes d'élingage
13. Le levage, le transfert et la dépose des charges en toute sécurité
14. Les principaux gestes de commandement utilisés
15. Les attitudes et circonstances accidentogènes
16. L'entretien et le graissage de la grue
17. Conduite à tenir en cas d'accident
18. La fin de poste

### Partie pratique (2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> jour):

1. Contrôle des documents de la grue
2. Prise des consignes de sécurité sur le chantier et travail à réaliser
3. Prise de poste avec essai des mouvements et des organes de sécurité
4. Exercices de levage, transfert et pose de diverses charges
5. Exercice avec signaleur et gestes de commandement réglementaires
6. Exercice de précision

**Partie Examen (dernier jour) :**

1. Théorie : Un QCM de 45 questions
2. Pratique : Une prise de poste, un parcours de 30 minutes avec différents atelier de levage, de pose, de transfert et une fin de poste

**Validation**

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail).

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT

## Objectifs

- Utiliser les grues auxiliaires de chargement dans des conditions optimales de travail et de sécurité.
- Obtenir l'Autorisation de Conduite En Sécurité (ACES) de son employeur.
- Préparer et présenter le test de compétence conforme au référentiel du CACES grues auxiliaires de chargement suivant la recommandation " R490 " de la CNAMTS.

## Pré-requis

- Posséder une expérience de la conduite.
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture.
- Avoir plus de 18 ans.
- Le permis C est obligatoire pour le porteur
- Aptitude médicale passée auprès d'un médecin du travail comprenant des tests visuels et auditifs.

## Public

Tout salarié susceptible d'utiliser une grue auxiliaire de chargement.

## Durée

- 2 jours de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-16h

## Programme

### Partie théorique

1. Réglementation (rappel et réactualisation des connaissances) :
  - 1.1. Aptitudes et formation professionnelles
  - 1.2. Les dispositions réglementaires
  - 1.3. Les recommandations de la sécurité sociale (CPS et CNAM)
  - 1.4. La normalisation Polynésienne et Française
  - 1.5. Technologie des grues auxiliaires et équipements de travail (réactualisation des connaissances)
2. Les consignes de sécurité
  - 2.1. Avant le démarrage et en fin de travail (check-list)
  - 2.2. Organisation de la sécurité sur le chantier : le balisage en déplacement et en chargement
  - 2.3. Le positionnement de l'engin
  - 2.4. Dangers particuliers (Terrain en pente, Tenue du terrain, Risques électriques, Endroit à exposition particulière)
3. La Panne
  - 3.1. Maintenance et entretien ;
  - 3.2. Consignes de sécurité durant les opérations d'entretien

## Partie pratique

1. Positionnement de l'engin sur matériaux souples et sur route
2. Procédures d'élingage en sécurité
3. Exercices de manipulations avec différentes charges.

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail).

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire tous les 5 ans minimum qui se déroulera sur une journée.

# ELINGAGE ET ARRIMAGE EN SÉCURITÉ

Conduite en  
sécurité

## Objectifs

- Apporter des règles simples de bonnes pratiques pour les personnes qui assurent l'arrimage sur le terrain.
- Sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés sur leurs responsabilités
- Informer les responsables de parcs sur les processus et les actions à mettre en place.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout public

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-16h

## Programme

1. Les causes d'accidents
2. Les types d'accidents
3. Statistiques des accidents
4. Définitions
5. Le cadre réglementaire
6. Accessoire d'arrimage et d'élingage
7. Le matériel et les précautions d'utilisation
8. L'utilisation des accessoires
9. Les élingues câbles, chaînes, en textile chimique, en corde
10. La détermination de la charge maximum d'utilisation
11. Les élingues pour applications courantes ;
12. Les élingues particulières
13. Méthodes d'arrimage des engins
14. Règles pour élinguer en sécurité ;
15. Règles pour arrimer en sécurité
16. La manœuvre de la charge en sécurité
17. Avant, pendant, après la manœuvre de la charge
18. Les accessoires de levage particuliers
19. Suivi et entretien des points d'arrimage et des accessoires d'arrimage
20. Suivi et mise à jour des documents
21. Renouvellement des formations

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique à l'arrimage en sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psycho-sociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PLATE-FORME ELÉVATRICE MOBILE DE PERSONNELS

## Objectifs

- Être capable d'utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes en toute sécurité.

## Pré-requis

- ✓ Aptitude médicale passée auprès d'un médecin du travail comprenant des tests visuels et auditifs.

## Public

Tout utilisateur de PEMP, camion - nacelles élévatrices (groupe de 6 personnes maximum)

## Durée

- 2 jours de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-16h

## Programme

### Partie théorique (en matinée)

1. Réglementation, code du travail Polynésien.
2. Classification et technologies.
3. Caractéristiques des différentes plateformes élévatrices.
4. Règles de sécurité et responsabilité du salarié
5. Adéquation entre l'engin et les tâches à exécuter.
6. Vérifications visuelles de l'état de la PEMP.
7. Vérifications du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
8. Mise en place de la PEMP en fonction du terrain et de l'environnement.
9. Les circonstances d'accidents
10. La gestuelle.
11. Le balisage et la signalisation.
12. Test

### Pratique (en après-midi)

1. Mise en service de la PEMP (stabilisateurs, mise à niveau...)
2. Mouvement et déplacement du porteur et de la nacelle.
3. Manœuvres.
4. Effectuer les manœuvres de secours.
5. Test

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail).

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PONTS ROULANTS

## Objectifs

- Etre capable de manipuler un pont roulant en toute sécurité.
- Utiliser rationnellement et sûrement un pont roulant à commande au sol ou télécommandé.
- Acquérir les connaissances en matière de conduite en sécurité.

## Pré-requis

- ✓ Aptitude médicale passée auprès d'un médecin du travail pour la conduite d'équipement servant au levage
- ✓ Avoir 18 ans ou plus

## Public

Toute personne appelée à manipuler un pont roulant.

## Durée

- 1 journée et demie de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-16h

## Programme

1. Réglementation du code du travail polynésien
2. Procédures de sécurité en manutention mécanique
3. Statistiques des accidents du travail Polynésie
4. Responsabilité civile et pénale du pontonnier
5. Types de ponts
6. Vérifications journalières
7. Mise en situation pratique au sein de la société
8. Les causes d'accidents
9. Le matériel (les différents types de ponts roulants) La plaque de charge
10. L'utilisation des accessoires
11. Les différents types d'élingues câbles, chaines, synthétiques
12. La détermination de la charge maximum d'utilisation
13. Les élingues pour applications courantes
14. Les élingues particulières
15. Dix règles pour élinguer en sécurité
16. La manœuvre de la charge en sécurité
17. Les accessoires de levage particuliers
18. Protocole d'accord en entreprise
19. Délégation de pouvoirs
20. Les équipements de protection individuelle
21. Le risque incendie (classes de feux et agents extincteurs)
22. Notions de secourisme (démonstration et exercice)

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail).

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité



# SIGNALISATION TEMPORAIRE DES CHANTIERS

## Objectifs

- Former les agents à la mise en place d'une signalisation garantissant leur sécurité et celle des usagers de la route ainsi que la fluidité du trafic
- Etre capable d'évaluer les risques inhérents aux travaux sur la voie publique, de prendre des mesures de prévention adaptées et de mesurer les conséquences d'un accident.
- Appréhender les conséquences, pénales, civiles, professionnelles pouvant résulter de l'inobservation d'un règlement de sécurité,
  - Les différents types de responsabilités
  - La délégation de pouvoir
  - Les catégories de délits en matière de sécurité des chantiers
  - Les sanctions
- Etre capable de mettre en place une signalisation appropriée en fonction du type de chantier et conformément à la réglementation existante.
- Savoir utiliser les EPI appropriés
- Rappeler l'aspect sécuritaire du port des EPI
- Lister les risques personnels encourus par un agent travaillant sur la voie publique
- Lister les équipements de protection individuelle
- Faire le point du matériel (quantité - état - conformité - )

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout opérateur concerné par la mise en place d'une signalisation temporaire de chantier.

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12 et Après-midi :13h-16h

## Programme

1. Présentation des objectifs de formation
2. Statistiques des accidents du travail et spécifiquement en signalisation sur la route
3. Principes fondamentaux de la signalisation temporaire
4. Situations rencontrées
5. Enumération des risques liés à la mise en œuvre d'un chantier sur la voie publique :
  - 5.1 pour les usagers de la voie publique
  - 5.2 pour les travailleurs
6. La mise en place de la signalisation
  - 6.1 Les grands principes :
  - 6.2 Les moyens
  - 6.3 La pose et la dépose
  - 6.4 Les chantiers fixes

## 6.5 Les chantiers mobiles

## 6.6 Les dangers

7. Nature des signaux et caractéristiques du matériel
8. Classification des signaux suivant leur implantation
9. Consistance de la signalisation temporaire
10. Règles d'implantation de la signalisation temporaire
11. Signalisation de prescription
12. Circulation alternée
13. Signalisation par signaux tricolores des intersections
14. Détournements de circulation
15. Emplacement d'arrêt d'urgence
16. Signalisation temporaire de nuit
17. Dangers temporaires et chantiers fixes
18. Chantiers mobiles
19. Signalisation temporaire urbaine
20. Routes à chaussées séparées
21. Signalisation des personnes
22. Prescriptions réglementaires
23. Mesures d'exécution
24. Initiation aux Premiers secours sur la route

## **Validation**

Délivrance d'une attestation de compétence technique

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Objectif

Utiliser les engins de chantier dans des conditions optimales de travail et de sécurité.

## Pré-requis

- ✓ Posséder une expérience de la conduite.
- ✓ Maîtrise de la lecture et de l'écriture.
- ✓ Avoir plus de 18 ans.
- ✓ Aptitude médicale

## Public

Dirigeant, salarié, particuliers amenés à conduire des engins de chantier

## Durée

- 2 journées de formation pour l'ACES
- Ou 4 jours pour préparation CACES + 1 jour de tests
- Matin : 8h-12h et Après-midi : 13h-16h

## Programme

### Partie théorique

1. Réglementation (rappel et réactualisation des connaissances)
  - 1.1 Aptitudes professionnelles
  - 1.2 Formation professionnelle
  - 1.3 Code de la route
  - 1.4 Les dispositions réglementaires
  - 1.5 Les recommandations de la sécurité sociale (CPS et CNAM)
  - 1.6 La normalisation Polynésienne et Française
2. Evolution des statistiques sur les accidents du travail
3. Technologie des engins et équipements de travail (réactualisation des connaissances)
  - 3.1 La structure centrale
  - 3.2 La motorisation
  - 3.3 Les circuits hydrauliques
  - 3.4 Engins sur pneumatiques ou sur chenilles
4. Les équipements : butte, chargeur, benne preneuse, marteau piqueur, tarière, batteur de palplanches, ...
5. Les consignes de sécurité
  - 5.1 Avant le démarrage
  - 5.2 Pendant
  - 5.3 En fin de travail (check-list)
6. Organisation de la sécurité sur le chantier : le balisage
  - 6.1 En déplacement
  - 6.2 En chargement
  - 6.3 Le positionnement de l'engin

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

7. Dangers particuliers : Terrain en pente ; Tenue du terrain ; Travaux de démolition ; Risques électriques ; Endroit à exposition particulière
8. La Panne sur le chantier
  - 8.1 Maintenance et entretien
  - 8.2 Entretien sur le chantier
  - 8.3 Entretien en atelier
  - 8.4 Entretien des pneumatiques
  - 8.5 Consignes de sécurité durant les opérations d'entretien
  - 8.6 Transport de l'engin

### Partie Pratique

1. Travail en sécurité durant les opérations
2. Positionnement de l'engin sur matériaux souples ou sur route
  - 2.1 Terrassement
  - 2.2 Chargement
3. Utilisation des équipements
4. Changement des équipements
5. Stockage des matériaux
6. Circulation dans le respect des consignes générales applicables sur les chantiers et carrières

### Partie Examen

- 1 Les connaissances théoriques
- 2 Le contrôle et la mise en place de l'équipement
- 3 La maîtrise des manœuvres
- 4 Le respect des consignes de sécurité

### Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail) ou Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)

### **Formation continue**

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire tous les 10 ans minimum qui se déroulera sur une journée.

## Objectifs

Maintenir et compléter le niveau de connaissances théoriques, pratiques, techniques et de sécurité des conducteurs d'engins de chantier

## Public

Tout conducteur titulaire d'une autorisation de conduite ou d'un CACES engins de chantier arrivant en fin de validité (10 ans).

## Durée

1 jour ACES ; 2 jour CACES

## Programme

### Partie théorique

- 1 Principes généraux de prévention et sensibilisation à la sécurité générale
- 2 Notions de danger et de risque
- 3 Les accidents du travail
- 4 Organisation générale d'un chantier
- 5 Evaluation des risques liés aux engins
- 6 Contrôles périodiques sur les matériels
- 7 Evaluation des risques liés à l'environnement
- 8 Connaissance et identification de la signalisation
- 9 Chantiers particuliers (en ville, en déplacement...)
- 10 Travail à proximité des réseaux

### Partie pratique

- 1 Prise de poste
- 2 Contrôles visuels
- 3 Exercices de déplacement (avant, arrière, changement de direction, demi-tour...)
- 4 Coordination des mouvements
- 5 Exercices en situation de travail

### Partie Examen

- 1 Test théorique: vérification des connaissances (QCM)
- 2 Test pratique : vérification de l'aptitude à la conduite en sécurité en fonction des différentes catégories et suivant le cahier des charges de la certification CACES

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail) ou Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)

## Objectif

Donner au stagiaire les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des engins de levage et de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

## Pré-requis :

- ✓ Certificat médical d'aptitude ;
- ✓ Pour tout engin avec un PTRA supérieur à 3,5 T, le permis C est obligatoire sur la route),
- ✓ Avoir plus de 18ans

## Public

Toute personne trouvant le besoin d'obtenir une attestation d'aptitude à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté suivant la catégorie utilisée dans l'entreprise

## Durée :

- 2 journées de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi : 13h-16h

## Programme

### Partie théorique

- 1 Importance de la fonction cariste dans l'entreprise
- 2 Activité du cariste
- 3 Réglementation en vigueur
- 4 Classification et technologie
- 5 Consignes de sécurité
- 6 Visite journalière
- 7 Plaque de charge
- 8 Les causes principales d'accident

### Partie pratique

- 1 Démonstration sur chariot
- 2 Prise de poste
- 3 Vérifications avant départ
- 4 Conduite : évolution en parcours balisés simulant tous types d'opérations, entraînement à la précision du mouvement
- 5 Opérations de fin de poste.

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail)

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire tous les 5 ans minimum qui se déroule sur une journée

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

## Objectifs

Maintenir et compléter le niveau de connaissances théoriques, pratiques, techniques et de sécurité des utilisateurs de chariots automoteurs à conducteur porté.

## Public

Tout conducteur de chariots automoteurs à conducteur porté titulaire d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ou d'un CACES (Validité du CACES : 5 ans)

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-16h

## Méthode

### Partie théorique

- 1 La réglementation
- 2 Les responsabilités du cariste
- 3 La classification des chariots et de leurs technologies
- 4 Les règles de conduite et de circulation
- 5 L'utilisation de la plaque de charge
- 6 Les causes principales d'accidents
- 7 Rappel des règles de conduite sur la voie publique

### Partie pratique

- 1 Les règles de la prise de poste
- 2 Les procédures de gerbage et dégerbage
  - 2.1 En palettier
  - 2.2 sur remorque
  - 2.3 en pile
- 3 Les procédures de conduite avec une charge longue d'un chargement par le quai (cat 1)
- 4 Les règles à observer en cas d'anomalies sur les chariots et en fin de poste
- 5 Les consignes de chargement d'une batterie de traction

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail)

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



## Description

Malgré une stabilisation du nombre d'accidents liés aux chariots de manutention à conducteur porté, le nombre d'accidents impliquant des gerbeurs à conducteur accompagnant à lui dans le même temps augmenté.

Le 01 janvier 2020 l'INRS a donc décidé de faire évoluer la réglementation en matière de conduite en sécurité des engins de manutention en créant une recommandation spécifique aux gerbeurs à conducteur accompagnant qui est la R485.

## Objectif

Donner au stagiaire les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant.

## Pré-requis

- ✓ Certificat médical d'aptitude (médecin du travail)
- ✓ Avoir au moins 18ans

## Public

Toute personne désirant obtenir une attestation d'aptitude à la conduite de chariots automoteurs de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite par le chef d'entreprise.

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-16h

## Programme

### Partie théorique

- 1 Réglementation en vigueur
- 2 Classification et technologie
- 3 Consignes pour la conduite en sécurité
- 4 Visite journalière
- 5 Plaque de charge
- 6 Les principales causes d'accident

### Partie pratique

- 1 Démonstration sur chariot
- 2 Prise de poste
- 3 Vérifications avant départ
- 4 Conduite : évolution en parcours balisés simulant tous types d'opération entraînant à la précision du mouvement
- 5 Opérations de fin de poste.

## Partie examen

- 1 Partie théorique : Un questionnaire type QCM
- 2 Partie pratique : Une mise en situation.

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique et d'une Autorisation de Conduite En Sécurité ACES (co-signée par l'employeur, l'organisme de formation agréé et le médecin du travail)

# CONSEILLER À LA SÉCURITÉ DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

## DANGEREUSES (CSTMD)

### Description

Chaque entreprise dont l'activité comprend l'expédition ou le transport de marchandises dangereuses par route ou les opérations connexes d'emballage, de chargement, de remplissage et de déchargement, désigne un ou plusieurs conseillers à la sécurité, nommés ci-après "conseillers", pour le transport de marchandises dangereuses. Ils sont chargés d'aider à la prévention des risques pour les personnes, les biens ou l'environnement, inhérents à ces activités.

En tant que CSTMD

- Vous contribuez à l'amélioration continue de la sécurité de l'entreprise par la mise en œuvre de la réglementation TMD et le contrôle de son application,
- Vous élargissez et entretenez régulièrement vos compétences en matière de réglementation du transport de marchandises dangereuses.

### Objectifs

- Connaître le rôle, les missions et obligations du conseiller à la sécurité.
- Acquérir une méthode de recherche de l'information réglementaire.

### Pré-requis

- ✓ Maitriser la langue française ( lire, parler et écrire)

### Public

Toute personne préparant l'examen initiale de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par la route.

### Durée

- 11 journées de formation
  - 1<sup>er</sup> jour au 4<sup>ème</sup> jour : Module 1
  - 5<sup>ème</sup> jour : Module 2
  - 6<sup>ème</sup> jour : Module 3
  - 7<sup>ème</sup> jour : Module 4
  - 8<sup>ème</sup> jour : Module 5
  - 9<sup>ème</sup> jour au 11<sup>ème</sup> jour : Module 6
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-17h

### Programme

#### Module 1:

- Jour 1 - Découverte du rôle et missions du CS / Découverte de la structure de l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route (ADR) / Etude de la partie 1

- Jour 2 - Etude des parties 2, 3, 4 et 6
- Jour 3 - Etude des parties 5, 7 à 9 / L'arrêté TMD
- Jour 4 - Exercices d'application : études de cas et QCM

#### Module 2:

- Matin : Les spécificités de la classe 2 (Gaz)
- Après-midi: Exercices d'application : études de cas et QCM

#### Module 3:

- Matin : Les spécificités de la classe 1 (Explosifs)
- Après-midi : Exercices d'application : études de cas et QCM

#### Module 4: CL 3 à 9 (sauf 7)

- Matin: Corrigé des exercices réalisés en intersession
- Après-midi : Nouveaux exercices (EDC et QCM)

#### Module 5: CL 1 et 2

- Matin : Corrigé des exercices réalisés en intersession
- Après-midi : Nouveaux exercices (EDC et QCM)

(Travail intersessions)

#### Module 6:

- Jour 9 (Matin) : Corrigé du travail intersessions
- Jour 9(Après-midi) : Cas d'examen
- Jour 10(Optional) Cas d'examen et correction
- Jour 11(Matrin) : Examen blanc
- Jour 11(Après-midi) : Corrigé de l'examen blanc

### Validation

Examen national en visioconférence le (mettre date)

# TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

## Objectifs

- Sensibiliser les opérateurs aux risques du transport de matières dangereuses
- Dispenser des notions de base indispensables pour minimiser le risque d'incident e
- Les mesures pour leur propre sécurité, pour celle du public, pour la protection de l'environnement et pour limiter les effets de l'incident.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tous les opérateurs concernés par les TMD. (Chauffeurs, cadres, personnels de services publics, gardiens d'entreprise, gérants de parkings, etc.)

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12h et Après-midi :13h-17h

## Programme

1. Généralités
2. Règlementation
3. Signalisation
4. Transport
  - 4.1 Transport de marchandises dangereuses
  - 4.2 Consignes de sécurité

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence technique

# MARCHANDISES DANGEREUSES CATÉGORIE 10

## Description

En partenariat avec « DGConseil »

Mr Michel PRETESEILLE Instructeur IATA et représentant de l'IFMA dans le Pacifique

## Objectifs

Acquérir ou actualiser les connaissances réglementaires concernant le transport des marchandises dangereuses par voies aériennes.

## Pré-requis

Aucun

## Public

- Membres d'équipage de conduite (Personnels Navigants Techniques)
- Arrimeurs
- Planificateurs de chargement
- Agents des opérations aériennes.

## Durée

- Formation Initiale : Une journée de formation (8 heures)
- Formation Continue: Une demi-journée de formation (4 heures)

## Programme

- 1 Objet de la réglementation et principes généraux
- 2 Champ d'application : fondements et responsabilités de l'expéditeur et de l'exploitant.
- 3 Restrictions
  - 3.1 Marchandises dangereuses interdites
  - 3.2 Marchandises dangereuses cachées
  - 3.3 Marchandises dangereuses transportées par les passagers et membres d'équipage, dans la poste, en possession de l'exploitant
- 4 Quantités limitées et exceptées
- 5 Divergences des états et exploitants.
- 6 Classification
  - 6.1 Principes généraux
  - 6.2 Définitions
  - 6.3 Propriétés et description des classes 1 à 9
  - 6.4 Groupes d'emballage.
- 7 Identification :
  - 7.1 Liste des désignations exactes d'expédition
  - 7.2 Marchandises non-réglées
  - 7.3 Sensibilisation aux risques et dangers des Piles et Batteries au lithium ion ou métal.
- 6 Emballage
  - 6.1 Marquage des emballages à spécifications ONU

- 6.2 Groupe d'emballages
- 6.3 Suremballages
- 6.4 Marchandises dangereuses contenues dans un même colis.
- 7 Marquage et étiquetage
  - 7.1 Marquages généraux et spécifiques requis sur les colis
  - 7.2 Marquage pour quantités limitées
  - 7.3 Etiquettes de danger et de manutention
  - 7.4 Etiquettes exigées identifiant les risques primaires et subsidiaires;
- 8 Documentation
  - 8.1 Généralités
  - 8.2 Déclaration de l'expéditeur
  - 8.3 LTA
  - 8.4 Exemples.
- 9 Manutention
  - 9.1 Acceptation et Entreposage
  - 9.2 Règles de chargement
  - 9.3 Inspection
  - 9.4 Incompatibilités
  - 9.5 Arrimage des colis
  - 9.6 Distances de séparation
  - 9.7 Transfert bagages cabine vers la soute
  - 9.8 Renseignements à fournir au Commandant de bord (NOTOC)
  - 9.9 Procédures d'intervention d'urgences et compte-rendu
  - 9.10 Drill codes et ERG
  - 9.11 Exercices d'application.
- 10 Matières radioactives
  - 10.1 Protection
  - 10.2 Application
  - 10.3 Indice de transport (TI) et limites d'intensité de rayonnement
  - 10.4 ISC
  - 10.5 Marquages et étiquetage requis sur colis
  - 10.6 Etiquettes I-blanche RRW, II et III-Jaune RRY
  - 10.7 RRE
  - 10.8 Distances et séparation minimum
  - 10.9 Tableaux 10.9.C et 10.9.D
  - 10.10 Exercices d'application.
- 11 Test final

## **Validation**

Un certificat de validité de 2 ans

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Description

Pour définir simplement si la formation ADR 1.3 est applicable à votre activité, vous devez vous poser les trois questions suivantes :

- 1 Est-ce que des produits chimiques sont présents dans l'entreprise ?
- 2 Est-ce que je distribue des matières dangereuses ?
- 3 Est-ce que je remets à un prestataire des déchets dangereux ?

**Si vous avez répondu « OUI » à une de ces questions, la formation ADR 1-3 est obligatoire.**

## Objectif

- Répondre à l'obligation de formation du 1.3 de l'ADR

*Chapitre 1.3 de la réglementation ADR : L'employeur doit prendre les dispositions nécessaires pour former son personnel.*

## Pré-requis

Aucun

- ➔ Les conducteurs possédant un certificat de formation ADR 8.2 sont dispensés de la formation 1.3.

## Public

Tout salarié d'entreprise dont l'activité comporte : des opérations de remplissage, d'emballage, de chargement, de transport ou de déchargement, de marchandises dangereuses par voies terrestres. Responsables ou employés de stations Employés des services logistique, administratif, entretien

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin :8h-12h et Après-midi :13h-17h

## Programme

- 1 Rôles, responsabilités et obligations des différents intervenants
- 2 Prescriptions spécifiques applicables au poste de travail
- 3 Prescriptions générales réglementaires et exceptions relatives à l'ADR (classement, conditionnement, expédition)
- 4 Risques et dangers des marchandises dangereuses
- 5 Risques des produits (dégazage, espace confiné, EPI, détecteurs, ...)
- 6 Dans le cas des formations 'Stations', il est nécessaire que le formateur dispose des procédures de dépotage carburant (identiques à celles des conducteurs). Ces procédures seront expliquées et commentées durant la session, après descriptif des règles de sécurité.
- 7 On peut également envisager une livraison réelle dans une station (l'après-midi) comme exercice pédagogique réel.

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



- 8 La formation ADR est également applicable pour les expéditions sous le régime des Quantités Limitées (LQ), des Quantités Exceptées (EQ) et du chapitre 1.1.3.6 de l'ADR (petites quantités de MD: exemple 1 fut).

## **Méthode**

En règle générale, le formateur adapte le contenu en fonction du public et du tour de table fait le matin et des questions et attentes des stagiaires.

Pour un exploitant, l'accent sera mis sur le réglementaire et les exceptions.

Pour un administratif le contenu se portera sur la sécurité des produits (en usage domestique?).

Pour les personnels de maintenance la formation sera centrée sur les risques des produits (dégazage, espace confiné, EPI, détecteurs, ...).

## **Validation**

Délivrance d'une attestation de compétences techniques

## Objectifs

- Sensibiliser les opérateurs aux risques du transport de matières dangereuses
- Dispenser des notions de base indispensables pour minimiser le risque d'incident
- Les mesures pour leur propre sécurité, pour celle du public, pour la protection de l'environnement et pour limiter les effets de l'incident.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tous les opérateurs concernés par les TMD. (Chauffeurs, cadres, personnels de services publics, gardiens d'entreprise, gérants de parkings, etc.)

## Durée

- 1 journée de formation
- Matin : 8h-12 et Après-midi : 13h-17h

## Programme

- 1 Généralités
- 2 Règlementation
- 3 Signalisation
- 4 Transport
  - 4.1 Transport de marchandises dangereuses
  - 4.2 Consignes de sécurité

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétences techniques

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Description

L'ADR est un Accord européen qui régit le transport international routier de marchandises dangereuses. Celui-ci prévoit que les conducteurs soient formés, et même certifiés à partir d'une certaine quantité de matières dangereuses transportés.

## Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citernes.
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citernes.

*Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté TMD.*

## Pré-requis

- ✓ Être en possession d'un certificat de base ADR en cours de validité

## Public

Conducteurs de véhicules ou de MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1 000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1 000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

## Durée

- 4 journées de formation (28 heures)
- Matin : 8h-12h et Après-midi : 13h-17h

## Programme

- 1 Les produits pétroliers
- 2 Expériences
- 3 Entreprise d'accueil
- 4 Produits chimiques
- 5 Les gaz
- 6 Accidentologie
- 7 Evaluation des acquis
- 8 Examen final
- 9 Questions diverses
- 10 Synthèse et évaluation du stage

## Méthode

Formation animée en partenariat avec l'APTH, référence européenne dans la formation professionnelle en transport de matières dangereuses.

## Validation

Ajout de la spécialisation citerne, sur le certificat ADR conducteur

# SPÉCIALISATION CLASSE 1 (EXPLOSIFS) ADR 8.2

## Description

L'ADR est un Accord européen qui régit le transport international routier de marchandises dangereuses. Celui-ci prévoit que les conducteurs soient formés, et même certifiés à partir d'une certaine quantité de matières dangereuses transportées.

## Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières et d'objets explosibles de la classe 1.
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières ou objets de la classe 1.

*Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté TMD.*

## Pré-requis

- ✓ Être en possession d'un certificat de base ADR en cours de validité

## Public

Convoyeurs, conducteurs de véhicules transportant des matières ou objets explosibles de la classe 1, autres que les matières et objets de la division 1.4, groupe de compatibilité S et conducteurs de MEMU transportant des chargements en commun de matières ou d'objets de la classe 1 et de matières de la classe 5.1.

## Durée

- 2 journées de formation (14 heures)
- Matin : 8h-12h et Après-midi : 13h-17h

## Programme

- 1 Présentation des produits à transporter
- 2 Différents types de véhicules
- 3 Compatibilité au chargement
- 4 La réglementation française
- 5 Signalisation des véhicules
- 6 Documents réglementaires
- 7 Règles de circulation
- 8 Vérification des acquis
- 9 Questions diverses
- 10 Synthèse et évaluation du stage

## Méthode

Formation animée en partenariat avec l'APTH, référence européenne dans la formation professionnelle en transport de matières dangereuses.

## Validation

Ajout de la spécialisation classe 1, sur le certificat ADR conducteur

### Description

En partenariat avec « DGConseil »

Mr Michel PRETESEILLE Instructeur IATA et représentant de l'IFMA dans le Pacifique

### Objectifs

- Maintien des compétences
- Renouveler le certificat catégories 1-3 ou 6 selon la réglementation en vigueur IATA - OACI.

### Pré-requis

- ✓ Titulaire du certificat DGR - IATA / OACI

### Public

Expéditeurs de toutes sortes : industries, fabricants, laboratoires, etc... agents de fret, transitaires, agents de fret des compagnies aériennes, sociétés assistant les compagnies aériennes et toutes personnes concernées par l'expédition de marchandises dangereuses qui possèdent un certificat IATA de moins de 2ans et qui désirent ou sont l'obligation de le renouveler.

### Durée

- Classe 7 incluse : 3 journées de formation (21 heures)
- Hors Classe 7 : 2.5 jours (18 heures)

### Programme

- 1 Différencier les responsabilités entre l'expéditeur, l'agent de fret et la compagnie aérienne
- 2 Identifier les marchandises dangereuses qui sont interdites, autorisées au transport par fret aérien selon la réglementation, ou exemptées selon la réglementation
- 3 Identifier les neuf classes de marchandises dangereuses grâce à leurs principaux critères
- 4 Savoir lire correctement la liste alphabétique des marchandises dangereuses et appliquer les informations qu'elle contient
- 5 Appliquer les conditions générales d'emballage et les instructions d'emballage spécifiques ou vérifier qu'elles ont bien été suivies
- 6 Exigence de marquage et d'étiquetage ont bien été respectées
- 7 Compléter la « *Shipper's Declaration for dangerous goods* » ou vérifier que les informations qui y figurent correspondent bien à la réglementation
- 8 Indiquer les informations nécessaires sur la lettre de transport ou vérifier qu'elles y figurent bien
- 9 Entreposer, manutentionner et charger correctement les marchandises en accord avec les exigences de la réglementation ou vérifier que celles-ci ont bien été respectées

- 10 Reconnaître et appliquer les divergences des Etats et des Exploitants
- 11 Etudier les évolutions de la réglementation des 2 dernières années
- 12 Examen d'une durée de 4h00

## Méthode

Outils pédagogique : Présentations multimédia

Examen final Techniques pédagogiques : Théorie = 70% Exercices = 30%

## Validation

En cas de réussite un certificat sera délivré d'une validité de 2 ans.

### Description

En partenariat avec « DG Conseil »

Mr Michel PRETESEILLE Instructeur IATA et représentant de l'IFMA dans le Pacifique

### Objectifs

Maintien des compétences, renouveler le certificat catégories 1-3 ou 6 selon la réglementation en vigueur IATA - OACI.

### Pré-requis

Titulaire du certificat DGR - IATA / OACI

### Public

Expéditeurs de toutes sortes : industries, fabricants, laboratoires, etc... agents de fret, transitaires, agents de fret des compagnies aériennes, sociétés assistant les compagnies aériennes et toutes personnes concernées par l'expédition de marchandises dangereuses qui possèdent un certificat IATA de moins de 2ans et qui désirent ou sont l'obligation de le renouveler.

### Durée

3 jours / 21 heures (classe 7 incluse) - 2.5 jours / 18 heures (hors classe 7)

### Programme

1. Différencier les responsabilités entre l'expéditeur, l'agent de fret et la compagnie aérienne
2. Identifier les marchandises dangereuses qui sont interdites, autorisées au transport par fret aérien selon la réglementation, ou exemptées selon la réglementation
3. Identifier les neuf classes de marchandises dangereuses grâce à leurs principaux critères
4. Savoir lire correctement la liste alphabétique des marchandises dangereuses et appliquer les informations qu'elle contient
5. Appliquer les conditions générales d'emballage et les instructions d'emballage spécifiques ou vérifier qu'elles ont bien été suivies
6. Exigence de marquage et d'étiquetage ont bien été respectées
7. Compléter la « Shipper's Declaration for dangerous goods » ou vérifier que les informations qui y figurent correspondent bien à la réglementation
8. Indiquer les informations nécessaires sur la lettre de transport ou vérifier qu'elles y figurent bien
9. Entreposer, manutentionner et charger correctement les marchandises en accord avec les exigences de la réglementation ou vérifier que celles-ci ont bien été respectées

- 10. Reconnaître et appliquer les divergences des Etats et des Exploitants
- 11. Etudier les évolutions de la réglementation des 2 dernières années
- 12. Examen : 4h00

**Méthode**

Outils pédagogique : Présentations multimédia

Examen final Techniques pédagogiques : Théorie = 70% et Exercices = 30%

**Validation**

Un certificat en cas de réussite. Validité 2 ans





# TRANSPORT MARITIME DES MARCHANDISES DANGEREUSES

## CATÉGORIE 2-4-8-10

### Description

Formation dispensée par DG Conseil - Animateur qualifié CSTMD - IMDG - IATA

### Objectifs

Emballer, apposer les marques et étiquettes, charger - décharger, manutentionner, transporter les marchandises dangereuses conformément au code IMDG (Obligation de formation édictée au chapitre 1.3 du code IMDG).

### Public

Toute personne ayant à s'occuper du transport de marchandises dangereuses par mer: Emballer, manutentionner les marchandises dangereuses, charger et décharger les engins de transport et/ou les navires.

### Durée

1 jour / 7 heures hors classe 7 (radioactif)

1.5 jours/12 heures avec classe 7

### Programme

1. Réglementation du transport des marchandises dangereuses selon le code IMDG
2. Dispositions générales, particulières et définitions
3. Principes généraux du classement des marchandises dangereuses
4. Identification des marchandises dangereuses, les mélanges, les déchets, les dispositions particulières
5. Les dispositions relatives à l'utilisation des emballages
6. Les dispositions relatives à l'utilisation des citernes
7. Les quantités limitées et les quantités exceptées
8. Etiquetages et marquages des emballages, GRV, grands emballages, citernes
9. Construction et épreuves des emballages, GRV, grands emballages, citernes
10. Règles d'étiquetage et de marquage des engins de transport
11. Documents règlementaires, document de transport, transport multimodal, approbation, certificats
12. Règles de manutention, de chargement en commun et de séparation
13. Dispositions relatives aux opérations de transport
14. Questions diverses – Synthèse

### Méthode

Théorie : Support multimédia et utilisation des règlements. Exercices : Code IMDG et livret d'exercices. Évaluation du stage sous forme de QCR et d'étude de cas

# Validation

Attestation de stage



# TRANSPORT MARITIME DES MARCHANDISES DANGEREUSES

## CATÉGORIE 6-7-9-11

### Description

Formation dispensée par DG Conseil - Animateur qualifié CSTMD - IMDG - IATA

### Objectifs

Identifier, classer, emballer, documenter, présenter, réceptionner, charger-décharger, manutentionner, transporter les marchandises dangereuses conformément au code IMDG (Obligation de formation édictée au chapitre 1.3 du code IMDG).

### Pré-requis

Aucun

### Public

Toute personne ayant à s'occuper du transport de marchandises dangereuses par mer: Expéditeur, Transitaire, Personne en charge de l'acceptation, Transporteur....

### Durée

4 jour / 28 heures hors classe 7 (radioactif)

5 jours / 35 heures avec classe 7

### Programme

1. Objectif d'utilisation rationnelle du code IMDG
2. Réglementation du transport des marchandises dangereuses selon le code IMDG
3. Champ d'application et structure des règlements
4. Principes généraux du classement des marchandises dangereuses, dispositions spéciales
5. Identification des marchandises dangereuses, les mélanges, les déchets, les dispositions particulières
6. Rechercher l'information dans les différentes listes de marchandises dangereuses
7. Instructions et conditions générales d'emballage
8. Les quantités limitées et quantités exceptées
9. Etiquetages et marquages des emballages, GRV, grands emballages, citernes
10. Construction et épreuves des emballages, GRV, grands emballages, citernes
11. Règles d'étiquetage et de marquage des engins de transport
12. Documents réglementaires, document de transport, transport multimodal, approbation, certificats
13. Règles de manutention, de chargement en commun et de séparation
14. Dispositions relatives aux opérations de transport
15. Questions diverses – Synthèse

### Méthode

- Théorie : Support multimédia et utilisation des règlements.

- Exercices : Code IMDG et livret d'exercices.
- Évaluation du stage sous forme de QCR et d'étude de cas

## **Validation**

Attestation de stage

# TRACTEUR DE MATÉRIEL AÉRONAUTIQUE

## Description

La conduite des engins aéroportuaires ne doit être confiée qu'à des utilisateurs ayant reçu une autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Cette autorisation s'appuie notamment sur la vérification par CONFORM HSCT des compétences acquises par les salariés à l'issue d'une formation adéquate.

La reconnaissance de la maîtrise de ces compétences, liées à la fonction de conducteur d'engins, tant sur le plan théorique que pratique, est matérialisée par la délivrance à l'utilisateur d'un certificat de compétences qui précise la catégorie des engins selon la R463 de la CNAMTS. Un exemplaire de ce certificat est également transmis à l'employeur.

Cette reconnaissance de compétences ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.

Ce certificat n'est délivré après la vérification préalable de l'aptitude médicale à la conduite en sécurité des engins et à la réussite des tests théoriques et pratiques.

## Objectifs

Permettre aux participants d'utiliser en toute sécurité les engins aéroportuaires de tractage.

Délivrance d'une Attestation d'Autorisation de Conduite en Sécurité

## Pré-requis

18 ans Aptitude médicale

## Public

Toute personne susceptible d'utiliser un engin de tractage sur un aéroport

## Durée

2 jours (16 heures)

## Programme

Partie Théorique :

- 1 Statistiques des accidents
- 2 Cadre réglementaire (Conformité du matériel ; Catégorisation des engins ; Conditions d'utilisation des engins aéroportuaires)
- 3 Equipements des engins : connaissance mécanique des engins
- 4 Vérification et entretien (VGP ; Visite journalière du conducteur) : Différents points de contrôles hors cabine / en cabine ; Essais de l'engin ; Entretien et réparation
- 5 Règles générales de sécurité sur les aéroports :
  - 5.1 organisation de la sécurité sur les aéroports
  - 5.2 Environnement et utilisation
  - 5.3 présence de personnel / protection des piétons

- 5.4 équipements de protection individuelle
- 5.5 tractage aéronefs / stabilité dans les manœuvres
- 5.6 règles de circulation

- 6 Dangers particuliers : Renversement ; Heurts sur carlingue ou train d’atterrissage ; Pannes sur un aéroport ; Procédures de fin de travail
- 7 Gestion des risques : mécanique ; chutes ou de glissade ; électrique ; brûlure ; incendie et explosion ; chimique ; nuisances sonores

**Partie pratique :**

- 1 Adéquation du tracteur/poussoir à l’opération de tractage envisagée
- 2 Vérifications et opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- 3 Exercices de Conduite et circulation
- 4 Manœuvres dans l’aire de stationnement de l’aéronef
- 5 Conduite en cas d’accident ou d’alerte.
- 6 Gestes de secours – urgence (secourisme & incendie)

**Méthode**

- Cours en salle et sur le terrain de l’entreprise
- Vidéo projection PPT et Films engins aéroportuares
- Documents de travail et de synthèse remis au stagiaire

**Validation**

Certificat de Compétences Techniques – Avis d’Autorisation de Conduite en Sécurité

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

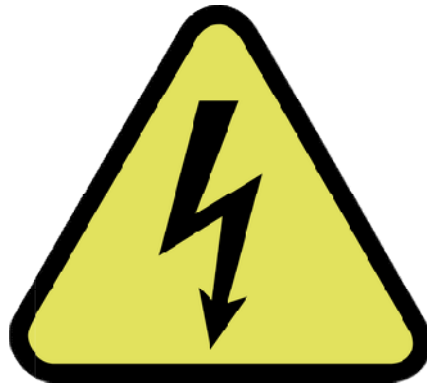
Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

quatiques



# FORMATIONS

# ÉLECTRIQUES



# INITIATION À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

## Objectifs

Permettre à l'apprenant à l'issue du stage d'être capable de : - Connaître la Norme NF C 15-100 - Connaître les matériels et marques du marché (disjoncteurs, va et vient, télérupteur...) - Réaliser un câblage électrique aux normes

## Public

Formation électricité destinée aux Informaticiens, cuisinistes, menuisiers, serruriers, maçons, plombiers, chauffagistes, diagnostiqueurs, ...

## Durée

5 jours

## Programme

- 1 L'électricité :
  - 1.1 Les dangers
  - 1.2 Conformité
- 2 Les valeurs / Les formules : -
  - 2.1 L'Intensité
  - 2.2 La résistance
  - 2.3 La Tension (Formules et Lois)
  - 2.4 La Puissance
- 3 Etude de l'installation :
  - 3.1 - Symboles normalisés
  - 3.2 Plan de l'installation
  - 3.3 Détermination des besoins
  - 3.4 La distribution
  - 3.5 L'abonnement et le compteur
- 4 Les sécurités à prévoir :
  - 4.1 Le Disjoncteur ; Le fusible ; Le système différentiel ; Le rôle de la Terre
  - 4.2 La liaison équipotentielle
- 5 Les précautions à respecter Norme NF C 15-100 :
  - 5.1 La salle de bain
  - 5.2 Passage enterré / encastré / saillie
  - 5.3 Pannes courantes et leurs éliminations
- 6 Les montages :
  - 6.1 Les prises de courants -
  - 6.2 Les circuits lumières (allumage simple, double, télérupteur, va et vient)
  - 6.3 Le délesteur
  - 6.4 Etude de différents tableaux
- 7 Le câblage :
  - 7.1 Câblage d'une maquette et du tableau
  - 7.2 Contrôle avec Multimètre
- 8 Le contrôle de l'installation :
  - 8.1 Contrôle de la Terre avec le contrôleur de terre
  - 8.2 Contrôle du/des différentiels
  - 8.3 Contrôle de l'isolement

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# Validation

Certificat de Compétences Techniques



# UNITÉ 1 : HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIENBO, HO, HOV

## **Objectifs**

Apporter aux personnes concernées les connaissances suffisantes permettant aux chefs d'entreprises d'établir une habilitation.

## **Pré-requis**

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

## **Public**

Le personnel non électricien devant avoir accès aux installations électriques pour y réaliser des opérations d'ordre non électrique ou/et des manœuvres. Travailleurs : peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage...ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, fusible avec voisinage...mais uniquement des travaux non électrique (peinture, maçonnerie, etc...)

## **Durée**

1 jour (8 heures) Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

## **Programme**

- 1 Savoirs et Savoir-faire
- 2 Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- 3 Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- 4 Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- 5 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- 6 Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- 7 Identifier les limites et les zones d'environnement
- 8 Décrire le principe d'une habilitation
- 9 Donner la définition des symboles d'habilitation
- 10 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- 11 Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- 12 Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- 13 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- 14 Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail...)
- 15 Appliquer les prescriptions de cette habilitation.
- 16 Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitationvisée.
- 17 Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
- 18 Identifier les acteurs concernés.
- 19 Faire appliquer les instructions de sécurité
- 20 Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

## Méthode

La formation intègre des parties théoriques illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences et des parties pratiques suivies d'une évaluation.

## Validation

Titre d'habilitation électrique d'entreprise

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# RECYCLAGE UNITÉ 1

## Description

En début de chaque module, il convient de faire un retour d'expérience ayant pour objectifs :

- D'analyser les accidents et presque accidents.
- D'analyser ses pratiques professionnelles.

Les savoirs et savoir-faire sont donnés à titre indicatif en termes d'animation.

## Objectifs

Permettre aux personnes déjà formées d'actualiser leurs connaissances des règles de sécurité électriques

Prendre connaissance des modifications apportées par la NF C 18510.

## Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

## Public

Electriciens ou non électriciens déjà habilités

## Durée

1 jour

## Programme

1. **Savoirs et savoir-faire**
2. Nommer les limites de l'habilitation (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, zone de travail)
  - 2.1. Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
  - 2.2. Appliquer les instructions.
3. Définir et mettre en place la zone de travail.
  - 3.1. Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
  - 3.2. Faire appliquer les consignes.
  - 3.3. Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
4. Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
  - 4.1. Reconnaître les signalisations et repérages associés.
5. Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
  - 5.1. Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
  - 5.2. Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux
  - 5.3. Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
6. Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
7. Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
  - 7.1 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

7.2 Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## **Validation**

Avis d'habilitation électrique et attestation de stage

Conduite en  
sécurité

**Habilitation  
électrique**

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# UNITÉ 2 : HABILITATION ÉLECTRIQUE – INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE ET MANŒUVRE (BS, BE manœuvre, HE manœuvre)

## Description

Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif)

Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, un relais thermique...mettre hors ou sous tension un équipement, une installation.

### Types d'opérations :

- Remplacement et raccordement de chauffe-eau, convecteurs, volets roulants...
- Remplacement de fusibles BT, réarmement de protections,
- Remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur,
- Raccordement sur bornier (dominos...) en attente,
- Réarmement d'un dispositif de protection

## Objectifs

Apporter aux personnes concernées les connaissances suffisantes permettant aux chefs d'entreprises d'établir une habilitation.

Faire acquérir à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le domaine de la prévention du risque électrique.

## Pré-requis

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité

## Public

Gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre, informaticien, personnel de production...réalisant uniquement ce type de manœuvres et/ou d'interventions.

## Durée

2 jours (16h) Des durées supplémentaires peuvent être proposés en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

# Programme

## Module BE Manœuvre HE manœuvre

1. Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension TBT, BT et HTA dans leur environnement.
2. Identifier les matériels électriques objet des manoeuvres.
3. Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
4. Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
5. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
6. Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre et HE manœuvre (Autorisation et interdits, etc.).
7. Réaliser des manoeuvres dans le domaine de tension concerné.
8. Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre la charge d'exploitation électrique ou au charge de consignation
9. Identifier la charge d'exploitation électrique ou au charge de consignation échanger les informations nécessaires.
10. Respecter les instructions données par la charge d'exploitation électrique ou au charge de consignation
11. Rendre compte de son activité.
12. Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres
13. Respecter et faire respecter les instructions de sécurité

## Module BS :

1. Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.).
2. Nommer les informations à échanger ou transmettre la charge d'exploitation électrique.
3. Identifier la charge d'exploitation électrique. et échanger les informations nécessaires.
4. Respecter les instructions données par la charge d'exploitation électrique.
5. Rendre compte de son activité.
6. Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
7. Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
8. Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
9. Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
10. Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
11. Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
12. Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
13. Réaliser une remise sous tension.
14. Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
15. Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
16. Respecter les règles et les instructions de sécurité.
17. Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.)
18. Enoncer la procédure de remplacement, de raccordement.
19. Préparer organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire, de raccordement hors tension.
20. Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail

21. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitationvisée

### **Méthode**

La formation intègre des parties théoriques illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences et des parties pratiques suivies d'une évaluation.

### **Validation**

Titre d'habilitation électrique d'entreprise



# UNITÉ 2.1 : HABILITATION ELECTRIQUE MESURAGES ET VÉRIFICATION EN BASSE TENSION (BE Mesurage, BE Vérification)

## Pré requis :

- Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les Installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment
  - différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
  - identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
  - identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
  - lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

## Objectifs

### Savoir

- Les dangers de l'électricité
- Les règles de mesurage
- Les distances et les zones d'environnement
- La limite des mesurages et des vérifications

### Savoir faire

- Des mesurages électriques (intensité, tension, puissance, résistance de terre, continuité, isolement, alternatif et continu).
- Des vérifications électriques.

## Public

Opérateurs amenés à effectuer des mesurages électriques en Basse Tension. Opérateurs vérificateurs d'installations électriques Basse Tension

## Durée

2,5 jours. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

## Programme

### Tronc commun :

1. Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
2. Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
3. Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
4. Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
5. Identifier les limites et les zones d'environnement

6. Décrire le principe d'une habilitation
7. Donner la définition des symboles d'habilitation
8. Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
9. Préciser les rôles de chacun.
10. Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
11. Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
12. Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
13. Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
14. Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
15. Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
16. Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
17. Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
18. Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
19. Assurer la surveillance électrique de l'opération
20. Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
21. Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
22. Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

**Plus spécifiquement :**

1. Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
2. Préciser le rôle de la charge d'exploitation électrique.
3. Identifier la charge d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
4. Respecter les instructions données par charge d'exploitation électrique.
5. Rendre compte de son activité.
6. Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications
7. Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
8. Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
9. Rédiger les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications
10. Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification
11. Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
12. Respecter et faire respecter les procédures de mesurage et/ou de vérification
13. Identifier les OUVRAGES ou les installations et zones d'environnement objet des mesurages et/ou des vérifications (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
14. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Opérations  
spécifiques

## Méthode

- Cours théoriques et pratiques.
- Mise en situation sur installations électriques
- Rapport de vérification à remplir
- Différents mesurages à effectuer

## Validation

Avis d'Habilitation électrique

---

## UNITÉ 3 : HABILITATION ÉLECTRIQUE NFC18510 - BE Essai, BR, BC, B1, B1V, B2, B2V Essai, HE Essai, Manœuvre en HTB, HC, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai

---

### Pré requis :

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

### Objectifs

- Faire acquérir à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le domaine de la prévention du risque électrique lors de Travaux sur les ouvrages et installations électriques,
- Consignation d'un ouvrage ou d'une installation,
- Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits BT (maxi 1000 V et 63 A courant alternatif) ou autres opérations de type essais, vérifications, mesures, opérations sur batteries...

### Types d'opérations :

- Recherche de panne, dysfonctionnements
- Réalisation de mesures, essais, manœuvres
- Remplacement de matériels défectueux (relais, borniers...)
- Mise en service partielle et temporaire d'une installation
- Connexion et déconnexion en présence de tension (maxi 500 V en AC)
- Création, modification d'une installation
- Remplacement d'un coffret, armoire
- Balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux

### Public

Electricien confirmé du service maintenance, dépanneur... Personne chargée de la consignation, de la direction des interventions et travaux d'ordre électrique. Personne chargée de l'exécution des tâches d'ordre électrique.

## Durée

3 jours (24 h) Des durées supplémentaires peuvent être proposée en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

## Programme

### BT (BR, B1, B2, etc...)

1. Les différentes interventions BT générales et les interventions BTélémentaires et les limites respectives de leur domaine.
2. Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
3. Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
4. Rendre compte de son activité.
5. Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
6. Documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
7. Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
8. Les opérations de consignation et les documents associés.
9. Opérations de dépannage, de mesurage et essai, de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
10. Analyse de risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
11. Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
12. Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
13. Pour les exécutants:
  - 13.1. respecter les instructions données par le chargé de travaux ;
  - 13.2. rendre compte de son activité.
14. Pour les chargés de travaux :
  - 14.1. identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ;
  - 14.2. respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation
  - 14.3. rendre compte de son activité.
15. Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
16. Prescriptions d'exécution des travaux
17. Organiser, délimiter et signaler la zone de travail. (Pour B2 et B2V).
18. Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée BT
19. Zone 4 - (mise en place de nappe isolante pour B1V et B2V).
20. Respecter la zone de travail
21. Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.)
22. Les mesures de prévention à observer lors d'un travail
23. Les instructions de sécurité spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai)

## HTA (H1, H2, HC etc...) – et module manœuvre HTB

1. Structure et principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
2. Les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
3. Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
4. Rôle du Chargé de consignation et du Chargé d'exploitation électrique.
5. Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
6. Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
7. Différence des types de postes.
8. Les principes de verrouillages et interverrouillage pour les matériels concernés.
9. Manœuvre d'un appareillage équipé de verrouillage et d'interverrouillage.
10. Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
11. Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications
12. Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.
13. Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
14. Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
15. Les limites de l'habilitation HE Manœuvres (Autorisation et interdits, etc...)
16. Les instructions de sécurité spécifiques au domaine de tension concerné et à la nature de l'opération.
17. Information et documents à échanger ou à transmettre au Chargé d'exploitation électrique ou au Chargé de consignation.

## Méthode

La formation intègre des parties théoriques illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences et des parties pratiques suivies d'une évaluation.

## Validation

Avis d'Habilitation Electrique et certificat de stage d'entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
msvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## RECYCLAGE UNITÉ 3

### **Objectifs**

Maintien des acquis et des compétences des savoirs et savoirs faire

Retour d'expérience pour analyse des accidents et presque accidents et analyse des pratiques professionnelles

### **Pré-requis**

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

### **Public**

Toute personne effectuant des opérations d'ordre électrique

### **Durée**

1,5 jour ou 2 jours (selon habilitation)

### **Programme**

1. Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
2. Identifier les limites et les zones d'environnement.
3. Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
4. Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
5. Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
6. Appréhender une zone de voisinage.
7. Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors portée, équipements de protection, etc.).
8. Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
9. Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
10. Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).
11. Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
12. Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
13. Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
14. Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
15. Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
16. Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
17. Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrage ou d'installations.
18. Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
19. Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations

20. Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération
21. Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
22. Eliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcée
23. Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
24. Mettre en oeuvre les principes de la mise en équipotentialité.
25. Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
26. Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
27. Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

## **Méthode**

Cours théoriques et mises en situations pratiques Q.C.M

## **Validation**

Avis d'Habilitation Electrique NF C18510

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



### Description

#### Nouveaux décrets 2010-1016/1017/1018/1118

- Les nouvelles préconisations des services de la CNAM-INRS :
- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non-électriques »
- Les nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc.)
- Les nouveaux indices en habilitation électrique et les tâches associés (BP, BE, HE, BS)
- Mise en œuvre des évaluations de savoir et de savoir-faire
- Les durées de formation préconisées par la CNAM-INRS

### Synthèse

- Mise en situation du stagiaire par une animation sur un des thèmes de la NF C18-510 devant un groupe d'apprenant
- Retour sur les anomalies
- Apports techniques complémentaires
- Apports pédagogiques complémentaires

### Objectifs

#### A l'issue de la formation, le participant (animateur) sera capable :

- **d'énoncer, d'expliquer et de transmettre :**
  - les risques d'accidents lors d'activité sur ou au voisinage de l'énergie électrique,
  - les règles de sécurité (prescription UTE NFC18-510) à observer lors d'interventions et de travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique,
  - l'identification, la vérification et la mise en œuvre des équipements de protection collectifs et individuels vis-à-vis du risque électrique (en BT et HTA)
  - la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- **d'animer** une session de formation à l'intérieur de son entreprise, en s'appuyant sur les logiciels et documentations INRS CNAM
- **- d'émettre un avis** sur l'aptitude d'un postulant à une habilitation électrique ; avis permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique considéré.
- **de transposer les nouvelles procédures** prévues par la norme NFC 18-510 applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011

## Public

Prérequis des futur(s) animateur(s), il possédera (selon le référentiel NFC18-510) : Une expérience professionnelle de 3 ans dans le savoir-faire des métiers de l'électrotechnique. Une connaissance des lois de l'électrotechnique liées à la sécurité (de préférence avec une qualification dans le domaine électrique (ex : BEP, Baccalauréat, BTS ou formations équivalentes) Une connaissance du contexte réglementaire de la prévention du risque électrique (sans posséder obligatoirement une expertise dans ce domaine). Une capacité à prendre la parole devant un public.

## Durée

La formation se déroule sur 8 jours (2 x 4 jours)

## Programme

1. Formation de l'Animateur
  - 1.1. Analyse des situations dans une entreprise, rappels réglementaires (quelles habilitations pour quelles activités ...)
  - 1.2. Définition des objectifs pédagogiques de la séquence.
  - 1.3. Établissement d'un programme de formation adapté au contexte.
  - 1.4. Fourniture d'éléments techniques, appropriation.
  - 1.5. Choix et analyse de mises en situation pratiques sur le terrain.
  - 1.6. Découverte et assimilation d'une approche pédagogique.
  - 1.7. Utilisation des outils de formation théoriques et pratiques
2. Etude des conditions d'habilitation du personnel électricien *Habilitations BP/BE/BS/B1-B1V/B2-B2V/BC/BR/HE/HO/H1/H2/HC*
  - 2.1. Généralités, visualisation et étude du film INRS « classe branchée »
  - 2.2. Evaluation des risques et incidence sur le comportement
  - 2.3. Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
  - 2.4. Définition des surveillants (d'opération, d'accompagnement et de limite)
  - 2.5. Les zones d'environnement
  - 2.6. Les documents écrits
  - 2.7. Les fonctions de l'appareillage
  - 2.8. L'utilité des plans et des schémas
  - 2.9. L'intérêt des verrouillages
  - 2.10. Etude des régimes du neutre
3. Opérations en basse tension
  - 3.1. Travaux hors tension en BT
  - 3.2. La consignation en BT
  - 3.3. Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant (rétroprojection des documents INRS)
  - 3.4. Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
  - 3.5. Interventions en BT
4. Opérations en haute tension
  - 4.1. Travaux et opérations particulières en HT-A
  - 4.2. La consignation en HT-A
  - 4.3. Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
  - 4.4. Mise en œuvre des équipements de protection individuelle
5. La sécurité lors des opérations de mesurage
  - 5.1. Etude des protections individuelles

6. Appareils électriques amovibles et portatifs à main
7. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
8. Contrôle des connaissances

## **Méthode**

L'animation assurée par nos formateurs (8 jours). La fourniture des vidéos et supports utilisés lors des exercices pratiques A la suite de ces 8 jours, l'animateur ainsi formé sera en mesure d'animer en toute autonomie des formations aux habilitations électriques pour des niveaux : BP / BS / BE / B1 / B2 / BR / BC / HE / H1 / H2 (sous réserve de réussite au test de contrôle des acquis).

## **Validation**

Sous réserve de réussite au test de contrôle des acquis

## Description

### LA NF C 18-550 :

Recueil d'instructions de sécurité d'ordre électrique pour opérations sur véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une Energie Electrique Embarquée (EEE).

Cela inclut les véhicules à motorisation thermique, électrique ou hybride ou encore les engins tels que chariots élévateurs.

Cette formation concerne tous les opérateurs de toutes les étapes du cycle de vie d'un véhicule/engin automobile, à motorisation thermique, électrique ou hybride : bureau d'étude-recherche, fabrication, assemblage, maintenance, dépannage-remorquage, déconstruction.

Les batteries présentent un danger potentiel permanent dû à la présence de tension et aux matériaux qui les composent.

Les manipulations et interventions sur ces équipements doivent faire l'objet de précautions particulières et être effectuées par du personnel formé et, lorsque des pièces nues sous tension (PNST) sont présentes, habilité.

Le risque électrique est présent dès qu'il y a présence de partie active non protégée.

## Objectifs

- Définir l'étendue des tâches et environnements autorisés
- Mettre en application la Norme NFC 18-550 lors de l'exécution d'opérations électriques sur des véhicules ou engins ayant une source d'énergie électrique embarquée
- Mettre en application la Norme NFC 18-550 lors d'interventions ou d'essais sur des véhicules ou engins ayant une source d'énergie embarquée > 180 Ah ou U>60Vdc/25Vac,
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie,
  - Effectuer des travaux électriques sur véhicules/engins en toute sécurité,
  - S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique en toute connaissance de cause.
- **Habilitations visées** : B0L - B1L - B2L - B1VL - B2VL - BRL - BEL essai - B1XL - B2XL - BCL

## Pré-requis

Bonnes connaissances techniques sur l'électricité du bâtiment et bonne maîtrise de la langue française.

## Public

Personnes qualifiées en électricité, devant effectuer des opérations d'ordre électrique : Travaux et Interventions sur des véhicules/engins consignés ou mis hors tension, dont la capacité des accumulateurs est > 180 Ah et de tension > 60 V DC / 25 V AC.

## Durée

1 jour (7h) ou 2 jours (14 h) selon titre visé

## Programme

1. Les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance, capacité :
  - 1.1. Architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides,
  - 1.2. Domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs,
  - 1.3. Dangers de l'électricité et autres risques mécaniques, chimiques sur un véhicule/engin.
2. Les risques associés aux batteries, aux piles à combustibles et aux super-condensateurs
  - 2.1. Définition des opérations dites "électriques"
  - 2.2. Zones de travail sur et dans l'environnement d'un véhicule/engin.
3. Opérations électriques sur les véhicules/engin
  - 3.1. Risques liés à l'utilisation, à la manipulation des matériels et outillages,
  - 3.2. Matériel de sécurité collectif et individuel spécifique aux dangers électriques, dispositif isolant tel que le nappage (Pour B1VL et B2VL).
  - 3.3. Mesures de prévention lors d'une opération d'ordre électrique sur un véhicule/engin avec ou sans voisinage,
4. Les mesures de prévention lors d'une opération "batterie":
  - 4.1. Connexions/déconnexions,
  - 4.2. Nettoyage des plots des bornes et des corps,
  - 4.3. Vérification d'électrolyte,
  - 4.4. Mesurages et limites,
  - 4.5. Décharge des condensateurs,
5. Consignation/déconsignation des véhicules/engin
  - 5.1. Habilitations, rôles et responsabilités des différents acteurs des opératifs d'ordre électrique,
  - 5.2. Documents liés aux opérations d'ordre électrique,
  - 5.3. Incendies sur les équipements électriques des véhicules/engins.
6. Mise en pratique sur les véhicules ou engins propres à l'établissement
7. Contrôle des connaissances

Théorique et pratique suivant la norme NF C18-550

## Méthode

Toutes nos formations sont assurées par des animateurs reconnus pour leurs compétences et possédant de l'expérience. - Etude du support de cours remis à chaque stagiaire - Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités - Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues - Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire - Contrôle des connaissances

## Validation

Avis de Titre d'Habilitation EEE

# MODULE PHOTOVOLTAÏQUE

## Description

Cette formation concerne le personnel chargé des opérations courantes de pose, d'entretien et de maintenance des installations électriques photovoltaïques. Elle est basée sur la norme NF C 18510 et sur le décret de 4 Novembre 1988 ainsi que sur la recommandation INRS CNAM ED 1456

## Objectifs

Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18510 lors d'intervention sur les ouvrages électriques photovoltaïques.

## Pré-requis

Habilitation Electrique NFC 18510

## Public

Tous les opérateurs chargés d'intervenir sur des ouvrages photovoltaïques

## Durée

4 heures ou 7 heures selon habilitation prérequis

## Programme

1. Protection des personnes et des biens
2. Spécificités des installations photovoltaïques
3. Nécessité des protections
4. Protection des personnes contre les chocs électriques, les courts circuits et les arcs électriques.
5. Caractéristiques d'1 chaine de modules PV
6. Protection des intervenants
7. Protection des biens :
  - 7.1. Partie courant continu
  - 7.2. partie courant alternatif
8. Protection des cellules PV soumises à l'ombrage
9. Protection contre la foudre
10. Disposition de sécurité pour l'installation et la maintenance d'un équipement PV
11. Sécurité et sensibilisation :
  - 11.1. Généralités, statistiques d'accidents
  - 11.2. Les EPI appropriés, les protections collectives
  - 11.3. Le mode opératoire d'une intervention en toiture
  - 11.4. Le choix des moyens de protection
  - 11.5. Les recommandations aux installateurs
12. Notions de secourisme

## Validation

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Description

Les équipements concernés :

- Cellules HTA
- Transformateurs secs et immergés HTA/BT
- Tableaux généraux basse tension (TGBT constructeur)
- Protections HTA et BT
- Systèmes de mesure HTA et BT
- Condensateurs HTA et BT.
- Groupe électrogène de remplacement

## Objectifs

- Avoir les connaissances requises à l'exploitation d'un poste HT-BT
- Assurer une maintenance correcte pour les équipements HTA et BT, pour les transformateurs HTA/BT, mais aussi pour les groupes électrogènes :
  - contrôles préventifs annuels,
  - maintenances approfondies tous les 3 à 5 ans.
  - opérations d'entretien courant,
  - analyse du diélectrique des transformateurs immergés pour caractériser, suivant la criticité du site,
  - la qualité du diélectrique,
  - l'état interne du transformateur,
  - le check-up complet.
  - contrôles et réglage des valeurs d'usage,
  - tests et essais avant remise en service.
- Réaliser une consignation et changer un fusible HT.

## Pré-requis

Être habilité en BT et HT

## Public

Formation destinée aux électriciens de maintenance, directeurs techniques et exploitants de réseaux HTA, aux contrôleurs et vérificateurs de réseaux et installations électriques.

## Durée

2 jours

## Programme

1. Les différentes structures des réseaux HTA
2. Définitions et constitution des postes HTA
  - 2.1. Structures des postes HTA comptage BT,
    - 2.1.1. Les cellules arrivées
    - 2.1.2. La cellule protection transformateur



- 2.1.3. Les TC comptages, rôle, la classe de précision, le schéma de branchement
- 2.1.4. Disjoncteur Basse Tension
- 2.2. Structures des postes HTA, comptage HTA
  - 2.2.1. Les cellules arrivées
  - 2.2.2. La cellule « transformateur de tension » (TP/TT)
  - 2.2.3. La cellule disjoncteur HTA, rôles,
  - 2.2.4. Les cellules départs
  - 2.2.5. Les TP comptage et protection, rôle, la classe de précision, le schéma de branchement
  - 2.2.6. Les TC comptage et protections rôle, la classe de précision, le schéma de branchement
- 3. Les protections dites C13100 en HTA
  - 3.1. Le rôle de ces protections
    - 3.1.1. Schéma de principe
    - 3.1.2. Défaut homopolaire
    - 3.1.3. Défaut MAX d'intensité
    - 3.1.4. Relais de temps
  - 3.2. Les tensions auxiliaires en CC
    - 3.2.1. Précautions à prendre
  - 3.3. Les protections de découplage en HTA
    - 3.3.1. Le rôle succinct de ces protections
    - 3.3.2. Leurs actions sur le dispositif de couplage
- 4. Cellule(s) départ(s) réseaux interne HTA
  - 4.1. Différentes structures des réseaux HTA interne
- 5. La consignation du poste HT-BT
  - 5.1. Remplacement des fusibles HT
  - 5.2. Maintenance des cellules HT
- 6. Notions de secourisme

## **Validation**

Certificat de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Description

La prise de terre est un élément essentiel de l'installation électrique. Elle assure tout d'abord une fonction de sécurité par rapport aux risques d'électrocution en cas de défaut d'isolement. Elle permet également de neutraliser les champs électriques que peuvent rayonner les structures en métal du bâtiment, les carcasses des appareils et machines électriques. Une pollution méconnue mais bien réelle...

La mesure de la résistance des prises de terre permet essentiellement de déterminer si une installation électrique est correcte du point de vue des normes relatives à la sécurité des personnes : écoulement des charges dues à un défaut ou à un choc de foudre. Elle permet également de valider la bonne équipotentialité du réseau.

## Objectifs

- Réaliser une mesure de terre
- Optimiser la protection de votre installation
- Connaître la résistivité de votre sol
- Se protéger des aléas climatiques et surtension
- Éviter les interactions (couplages) avec les autres réseaux
- Séparer correctement la terre de masse HTA de la mise à la terre BT

## Pré-requis

Être habilité en BT et HT

## Public

Formation destinée aux électriciens, aux exploitants de réseaux HTA, aux contrôleurs et vérificateurs de réseaux et installations électriques.

## Durée

1 jour

## Programme

1. Définition et rôle des prises de terre
2. Les différents régimes de terre en HTA et en HTB
  - 2.1. Le Régime TT
  - 2.2. Le régime TN
  - 2.3. Le régime IT
3. Les mesures de terre
  - 3.1. Mesure de résistivité
  - 3.2. Mesure terre des masses
  - 3.3. Mesure de couplage
  - 3.4. La tension de pas
4. Les habilitations nécessaires
5. Les précautions à prendre
6. Exercices

6.1. Mesures de résistivité

6.2. Mesures TM

6.3. Mesures TN

6.4. Mesures de TN-TM

7. Calcul du coefficient de couplage

## **Validation**

Certificat de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

**Habilitation  
électrique**

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

quatiques

## Description

- Lire le schéma Electriques et comprendre les fonctionnalités des appareils constituant le(s) vos postes HTA/BT.
- Comprendre la structure de votre (vos) poste(s) HTA/BT
- Etablir les procédures d'exploitation de vos équipements en HTA.
- Manœuvrer et consigner ces équipements HTA/BT.
- Effectuer la mise Hors tension de vos transformateurs de Puissance.
- Effectuer le démarrage de vos groupes électrogènes de secours avec prise de Charge réelle.

## Objectifs

- Avoir les connaissances requises à l'exploitation d'un poste HTA.
- D'effectuer les manœuvres d'exploitation de votre poste HTA/BT.
- Consigner vos équipements en HTA/BT.
- Effectuer le remplacement des fusibles HTA de votre transformateur de puissance.
- Vous rendre autonome !!

## Pré-requis

Habilitation électricien NF C18-510

## Public

Responsable maintenance Employeur Électricien d'entreprise

## Durée

3 jours

## Programme

### Module Consignation en basse tension (BC)

1. Prérequis
2. Avoir suivi le module Tronc commun N°2.
3. Savoirs et savoir-faire
  - 3.1. Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
  - 3.2. Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
4. Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes)
5. Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
6. Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
  - 6.1. Décrire les opérations de consignation
7. Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
8. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

## **Module Technique HTA**

1. Prérequis
2. Avoir suivi le module Tronc commun N°2.
3. Avoir une capacité d'analyse pour lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de
4. L'ouvrage ou de l'installation ou du matériel électrique sur lesquels il opère.
5. Savoirs et savoir-faire
  - 5.1. Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
  - 5.2. Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
  - 5.3. Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, Séparations, protections).
  - 5.4. Identifier les matériels électriques.
  - 5.5. Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
  - 5.6. Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
  - 5.7. Différencier les types de postes.
  - 5.8. Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés
  - 5.9. Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.
  - 5.10. Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
  - 5.11. Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.
  - 5.12. Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
  - 5.13. Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

## **Module Consignation haute tension (HC)**

1. Prérequis
2. Avoir suivi, soit le module Tronc commun N°2 et le module Technique HTA,
3. Savoirs et savoir-faire
  - 3.1. Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux C
  - 3.2. Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestations de consignation en une étape, attestations de première étape de consignation)
  - 3.3. Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
  - 3.4. Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
4. Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
  - 4.1. Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB).
5. Décrire un régime de réquisition (si nécessaire).
  - 5.1. Renseigner un avis de réquisition (si nécessaire).
6. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

## **Méthode**

Ces formations se feront sur les équipements du client. Signature par le client d'une autorisation de manœuvrer sur ses installations.

# Validation

Certificat de compétences techniques





# FORMATIONS PRÉVENTI

## ON DES RISQUES

### PROFESSIONNELS



## Objectifs

- Être capable d'intervenir dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels
- Apporter les connaissances et méthodes indispensables dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour devenir acteur de la prévention.
- Connaître les aspects réglementaires et techniques des textes applicables en la matière,
- Connaître les risques liés à l'activité et à l'environnement du poste de travail et les effets sur l'homme,
- Reconnaître, sur les sites, les postes, les zones, les activités, etc... où une analyse des risques et une évaluation de la dangerosité sont nécessaires,
- Connaître les outils d'analyse des risques, l'analyse des causes d'accidents de service, les techniques de communication et d'animation de réunions, de rédaction de compte-rendu et de rapports,
- Permettre aux stagiaires d'élaborer et de proposer les méthodes destinées à favoriser l'adaptation des conditions de travail et l'amélioration de la prévention des risques professionnels.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Toute personne désireuse d'entrer dans une démarche de prévention des risques au sein de son entreprise. Tous les salariés doivent être acteurs de leur propre prévention.

## Durée :

3 jours ou 6 x 1/2 journées

## Programme

1. **Environnement juridique, cadre législatif** : Connaissance de la réglementation concernant la prévention des risques professionnels et connaissance de supports documentaires afférents.
2. **Enjeux sociaux et économiques de la prévention** : coût direct et indirect des accidents du travail et des maladies professionnelles, investissement économique dans la prévention des risques professionnels.
3. **Mission, fonction, profil de chacun en prévention** : Place, rôle, statut et missions de chacun dans l'entreprise (réflexion sur le positionnement du préventeur en entreprise).
4. **Acteurs internes et externes et organismes compétents en matière de santé et sécurité au travail** : Connaissance des acteurs internes (à l'entreprise) et externes de la prévention des risques professionnels, et des organismes et institutions intervenant dans ce champ (pouvoirs publics et Sécurité sociale CPS).
5. **Risques et différents facteurs de risques professionnels et leur évaluation** : Connaissance des risques professionnels dans leurs aspects techniques et



réglementaires, abordés notamment sous l'angle de la recherche documentaire, avec un focus sur 2 sujets (par exemple : le risque électrique et les risques psychosociaux).

6. **Évaluation des risques professionnels et relation avec le document unique :**  
Démarches, méthodes et principes d'action en prévention (principes généraux de prévention, évaluation des risques, méthode d'analyse des accidents, ergonomie, système de management de la santé...).
7. **Méthodes d'Analyse des incidents et/ou accidents de travail et maladies professionnelles :** Maîtriser la méthode d'analyse par "arbre des causes" d'un AT et/ou MP, pour comprendre le mécanisme d'apparition et proposer des solutions afin de développer la prévention au sein du service ou de l'entreprise.

## Méthode

Théorie : présentation PowerPoint + films  
Pratique : mises en situation pratique d'analyse des risques + travail de groupe sur recherche d'amélioration de la prévention  
Remontée des informations vers la direction

## Validation

Attestation de stage - Certificat de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# MISE EN PLACE DU D.Ev.R.P

## **Objectifs**

Connaître les fondements, les enjeux et les principes de la prévention. Nommer les acteurs de la prévention. Connaître leurs missions, leurs moyens et leurs obligations. Repérer les différentes démarches et méthodes de développement de la prévention dans l'entreprise. Être capable de mettre en œuvre ou de contribuer à une démarche participative d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels de l'entreprise. Établir le DEvRP de l'entreprise.

## **Pré-requis**

Aucun

## **Public**

Fonctionnels de santé et de sécurité, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), formateurs, conducteurs de travaux, représentants du personnel (CHSCT, délégués du personnel), chefs d'entreprise, dirigeants, encadrements, médecins du travail, infirmiers(ères) et consultants.

## **Durée**

3 jours

## **Programme**

1. Partie 1 : Les bases et les principes de la prévention des risques professionnels (1<sup>er</sup> jour)
  - 1.1. Les statistiques,
  - 1.2. la réglementation en HSCT : origine, portée, (nouveau Code du Travail polynésien)
  - 1.3. Les responsabilités pénale et civile,
  - 1.4. le coût des AT/MP : la tarification et les coûts indirects,
  - 1.5. les acteurs internes et externes : missions et moyens,
  - 1.6. les indicateurs en HSCT,
  - 1.7. une démarche de prévention,
  - 1.8. l'évaluation des risques,
  - 1.9. les outils de la démarche : les causes d'un AT, l'analyse de l'activité, la modélisation du risque,
  - 1.10. les principes généraux de prévention.
2. Partie 2 : Analyser et prévenir les risques professionnels – (2ème et 3ème journée)
  - 2.1. Le cadre législatif et réglementaire,
  - 2.2. les principes fondamentaux de l'Ev.R.P,
  - 2.3. les aspects méthodologiques (démarche, outils...),
  - 2.4. l'identification des risques,
  - 2.5. la hiérarchisation des risques,
  - 2.6. les mesures de prévention,
  - 2.7. la formalisation dans le "document unique" d'évaluation des risques (D.Ev.R.P)
  - 2.8. la construction d'un plan d'action de prévention.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

Nos références sont les documents de L'INRS, de l'OPBTP et les concepts liés à la norme ISO 14121 (ex EN 1050) notamment ceux concernant les définitions des composantes suivantes : phénomènes dangereux, risques d'atteintes à la santé, éléments déclencheurs, évènements dangereux.

## Méthode

- Apports didactiques
- Exercices d'application
- La formation est largement basée sur les retours d'expérience des participants
- L'acquisition des compétences "méthodologiques" décrites dans notre référentiel sous-tend des mises en situation avec retour d'expériences collectives.

## Validation

Certificat d'entreprise de Compétences Techniques

---

# RÉFÉRENT SST : ASSISTANT, AGENT DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

---

## Description

Remarque : Ce stage constitue une formation généraliste. Il permet d'appréhender la fonction prévention en entreprise de façon globale, mais ne saurait se substituer à des formations plus techniques ou spécialisées sur des aspects particuliers de la prévention des risques professionnels. Ces aspects font l'objet de stages dédiés que CONFORM HSCT proposent également.

## Objectifs

- Devenir Référent Santé Sécurité de votre entreprise
- Acquérir les bases et repères nécessaires à la fonction d'assistant de prévention et être capable d'intervenir dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels.
- Apporter les connaissances et méthodes indispensables dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour pouvoir assumer de façon autonome la fonction de préventeur.
- Maîtriser les aspects réglementaires et techniques des textes applicables en la matière
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'activité et à l'environnement du poste de travail et les effets sur l'homme,
- Reconnaître, sur les sites, les postes, les zones, les activités, etc... où une analyse des risques et une évaluation de la dangerosité sont nécessaires,
- Connaître et maîtriser les outils d'analyse des risques, l'analyse des causes d'accidents de service, les techniques de communication et d'animation de réunions, de rédaction de compte-rendu et de rapports,
- Permettre aux stagiaires d'élaborer et de proposer les méthodes destinées à favoriser l'adaptation des conditions de travail et l'amélioration de la prévention des risques professionnels.

## Public

Employeurs, Préventeurs d'entreprise ou de services de la fonction publique (ingénieurs, techniciens, animateurs) prioritairement, qu'ils soient récemment affectés à ces missions ou souhaitent, après quelques années d'expérience, consolider ou actualiser leurs connaissances. Le stage peut être ouvert à d'autres publics (médecins du travail, personnels infirmiers d'entreprise, secrétaires ou membres de CHSCT...) souhaitant développer leur relation de travail avec les préventeurs d'entreprise.

## Durée

5 jours (3 jours + 2 jours)

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psycho sociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Programme

1. **Environnement juridique, cadre législatif** : Connaissance de la réglementation concernant la prévention des risques professionnels et connaissance de supports documentaires afférents.
2. **Enjeux sociaux et économiques de la prévention** : coût direct et indirect des accidents du travail et des maladies professionnelles, investissement économique dans la prévention des risques professionnels.
3. **Mission, fonction, profil des agents de prévention** : Place, rôle, statut et missions du préventeur d'entreprise (réflexion sur le positionnement du préventeur en entreprise).
4. **Acteurs internes et externes et organismes compétents en matière de santé et sécurité au travail** : Connaissance des acteurs internes (à l'entreprise) et externes de la prévention des risques professionnels, et des organismes et institutions intervenant dans ce champ (pouvoirs publics et Sécurité sociale CPS).
5. **Risques et différents facteurs de risques professionnels et leur évaluation** : Connaissance des risques professionnels dans leurs aspects techniques et réglementaires, abordés notamment sous l'angle de la recherche documentaire, avec un focus sur 2 sujets (par exemple : le risque électrique et les risques psychosociaux).
6. **Évaluation des risques professionnels et relation avec le document unique** : Démarches, méthodes et principes d'action en prévention (principes généraux de prévention, évaluation des risques, méthode d'analyse des accidents, ergonomie, système de management de la santé...).
7. **Méthodes d'Analyse des incidents et/ou accidents de travail et maladies professionnelles**: Maîtriser la méthode d'analyse par "arbre des causes" d'un AT et/ou MP, pour comprendre le mécanisme d'apparition et proposer des solutions afin de développer la prévention au sein du service ou de l'entreprise.

## Méthode

Enseignement théorique progressif, alterné d'études de cas et de mises en situation.  
Travail personnel dirigé inter session.

## Validation

À l'issue de la formation, une attestation de compétence technique est délivrée à chaque participant.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## SENSIBILISATION HSCT – Nouveaux embauchés

### **Objectifs**

Accueillir un nouveau afin d'appréhender au mieux la réalité de sa tâche diminue les risques professionnels tout en améliorant la qualité du travail.

### **Pré-requis**

Aucun

### **Public**

On considère comme « nouveaux » tous les salariés récemment embauchés sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, mais également les stagiaires, les apprentis, les remplaçants, les intérimaires, les saisonniers ainsi que les personnes reprenant le travail après une longue absence (maladie, maternité, congé sabbatique, etc.), les salariés qui changent de poste et/ou se reconvertisent et les équipes qui viennent de déménager. Un nouveau n'est donc pas forcément jeune, mais il se trouve en décalage (technique, organisationnel, culturel...) avec son nouvel environnement de travail. Dans tous les cas, il est dans une situation nouvelle qui, si elle est mal gérée, peut le rendre vulnérable.

### **Durée**

8 h

### **Programme**

1. Responsabilités civiles et pénales
2. Présentation des risques quotidiens dans l'entreprise
3. Les nuisances au travail
4. Les protections collectives
5. Les protections individuelles (Port des EPI)
6. La démarche prévention, hygiène, sécurité des entreprises
7. Le droit de retrait
8. Les acteurs de l'entreprise en HSCT

### **Méthode**

Enseignements théoriques Définition et statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles

### **Validation**

Attestation de stage

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## SENSIBILISATION HSCT (selon secteur activités)

### Objectifs

Sensibiliser les personnels aux risques spécifiques du travail lors de leur embauche ou de leur mission (Intérimaires). Les secteurs d'activités concernent : le secteur du BTP, de l'industrie, de l'acconage et le secteur tertiaire.

### Pré-requis

Aucun

### Public

Tout public, tout personnel

### Durée

8h

### Programme

1. Présentation de l'entreprise et/ou du chantier: historique, activités, implantation des ateliers
2. Les obligations de l'employeur, des salariés en matière de sécurité
3. Statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
4. Le plan de sécurité
  - 4.1. Le port des Équipements de Protection Individuelle
  - 4.2. Les protections collectives
  - 4.3. Les risques professionnels :
  - 4.4. La circulation et signalisation
  - 4.5. Le risque routier
    - les règles d'hygiène
    - le travail en hauteur
    - les manutentions manuelles
  - 4.6. L'utilisation des machines
    - le bruit
    - les engins de manutention et de levage
    - les travaux à proximité d'installations électriques
    - les travaux en tranchées

### Méthode

Théorie: projection Powerpoint - analyses vidéo - films Travaux pratiques de groupe

### Validation

Attestation de stage

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PORT DES E.P.I (ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE)

## Description

Lors de l'embauche, il est remis à chaque salarié un paquetage d'équipements de protections individuelles adapté à l'activité de l'entreprise et à la prévention des risques, qui ne peuvent pas être supprimés par l'utilisation de protections collectives. Ces équipements doivent être utilisés conformément aux :

- instructions reçues au cours de la formation pratique à la sécurité dispensée lors de l'accueil ;
- pictogrammes et signalisations de sécurité.

Chaque salarié doit prendre soin de ses EPI et signaler toute défectuosité constatée. La non-utilisation de ces équipements constitue une faute disciplinaire.

## Objectifs

Sensibiliser tous les opérateurs au port des Equipements de Protection Individuelle, comprendre leur utilisation

Savoir proposer une réduction du risque à la source

## Pré-requis

Aucun

## Public

Toute personne devant porter un ou plusieurs équipements de protection individuelle au cours de son temps de travail.

## Durée

1 jour

## Programme

1. La réglementation en vigueur
2. La planification d'une stratégie de protection
3. Les différentes étapes dans le choix d des EPI
4. Les Principes de la prévention technique
5. Les critères de choix des EPI
6. Les EPI en situation
  - 6.1. Casque
  - 6.2. Gants
  - 6.3. Vêtements
  - 6.4. Lunettes
  - 6.5. Protections auditives
  - 6.6. Protection respiratoires
  - 6.7. Protection W en hauteur
7. Maintien des EPI en état de fonctionnement
8. Le problème du port des EPI en entreprise
9. Jurisprudence

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



## 10. Exercices d'application

### Méthode

Travail de groupe Exercices pratiques Présentation Powerpoint

### Validation

Attestation de compétences techniques

# RISQUES CHIMIQUES

## Objectifs

- Connaître et reconnaître les dangers des produits chimiques.
- Adopter les bons comportements (gestes et réflexes) face aux dangers des produits.
- Utiliser les bons EPI.
- Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident en limitant les conséquences.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout salarié exposé dans son activité à des produits chimiques.

## Durée

8 heures

## Programme

### Partie théorique

1. Connaissance des dangers chimiques
2. Statistiques accidents du travail (métropole et Polynésie)
3. Réglementation métropolitaine et polynésienne
4. Les différentes familles de produits chimiques
5. Comprendre la fiche toxicologique
6. définition des préparations et substances dangereuses
7. Les maladies professionnelles déclenchées par les produits chimiques
8. Les produits chimiques dans tout leur état (solide, liquide, gazeux)
9. définition des préparations et substances dangereuses
10. Les dangers (agressivité, toxicité, réactivité)
11. Définition de la valeur limite d'exposition (VLE) et valeur moyenne d'exposition(VME)
12. Les produits agressifs
13. Les produits toxiques et nocifs
14. Les produits inflammables et explosifs
15. Les produits cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.
16. L'utilisation et le stockage des produits en milieu domestique
17. Identifier les situations à risque
18. Analyse des risques liés aux opérations de stockage, transport, transvasement, mélange, utilisation, élimination
19. S'informer sur les produits utilisés
20. Savoir lire et comprendre une étiquette, un symbole, un pictogramme
21. Connaître les fiches de données de sécurité (FDS)
22. Prévention et protection

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Partie pratique

1. Les bonnes pratiques de manipulation
2. Les équipements de protection collectives : (Rétention, aspiration, détection, alarmes, distribution automatique)
3. Les équipements de protection individuelle : gants, visière, lunettes, combinaison, tablier, masques.
4. Les différents accidents
5. Les déversements accidentels
6. Les fuites
7. Les brûlures
8. L'inhalation ou l'ingestion
9. Conduite à tenir en cas d'accident
10. Protéger la victime
11. Savoir passer une alerte
12. Prodiguer les gestes de premiers secours

## Validation

Une attestation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation.

# RECYCLAGE RISQUES CHIMIQUES

## Objectifs

Connaitre et reconnaître les dangers des produits chimiques. Adopter les bons comportements (gestes et réflexes) face aux dangers des produits. Utiliser les bons EPI. Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident en limitant les conséquences.

## Pré-requis

Avoir suivi la formation Initiale sensibilisation

## Public

Toute personne utilisant des produits chimiques lors de tâches professionnelles, ou travaillant dans un environnement où ces produits sont présents.

## Durée

4 heures

## Programme

### Partie théorique

1. Connaissance des dangers chimiques
2. Statistiques accidents du travail (métropole et Polynésie)
3. Réglementation métropolitaine et polynésienne
4. Les différentes familles de produits chimiques
5. Comprendre la fiche toxicologique
6. Définition des préparations et substances dangereuses
7. Les maladies professionnelles déclenchées par les produits chimiques
8. Les produits chimiques dans tout leur état (solide, liquide, gazeux)
9. Définition des préparations et substances dangereuses
10. Les dangers (agressivité, toxicité, réactivité)
11. Définition de la valeur limite d'exposition (VLE) et valeur moyenne d'exposition (VME)
12. Les produits agressifs
13. Les produits toxiques et nocifs
14. Les produits inflammables et explosifs
15. Les produits cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.
16. L'utilisation et le stockage des produits en milieu domestique
17. Identifier les situations à risque
18. Analyse des risques liés aux opérations de stockage, transport, transvasement, mélange, utilisation, élimination
19. S'informer sur les produits utilisés
20. Savoir lire et comprendre une étiquette, un symbole, un pictogramme
21. Connaitre les fiches de données de sécurité (FDS)
22. Prévention et protection

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Partie pratique

1. Les bonnes pratiques de manipulation
2. Les équipements de protection collectives : (Rétention, aspiration, détection, alarmes, distribution automatique)
3. Les équipements de protection individuelle : gants, visière, lunettes, combinaison, tablier, masques.
4. Les différents accidents
5. Les déversements accidentels
6. Les fuites
7. Les brûlures
8. L'inhalation ou l'ingestion
9. Conduite à tenir en cas d'accident
10. Protéger la victime
11. Savoir passer une alerte

## Validation

QCM - Attestation de compétence Technique

## Description

La notion de « risques » en hygiène alimentaire

Comprendre le principe des 5 M (matières, méthode, main d'œuvre, matériel, milieu)

Les divers types de risques

## Objectifs

- Hygiène alimentaire et méthode HACCP
- Connaître les notions de base en microbiologie alimentaire
- Comprendre les origines des contaminations et les conséquences
- Connaître les bonnes pratiques d'hygiène
- Comprendre, commencer à mettre en place et valider la méthode HACCP

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tous personnel de salle, de plonge et de nettoyage, boulanger, boucher ; Personnel de cuisine

## Durée

12 heures; 1 jours 1/2 ou 3 demi-journées ou 4 x 3 heures

## Programme

1. La réglementation en vigueur et la responsabilité du chef d'établissement
  - 1.1. arrêté du 09/05/1995 : remise directe d'aliment au consommateur
  - 1.2. arrêté du 29/09/97 : restauration collective
  - 1.3. Le paquet hygiène 2006 (la nouvelle réglementation européenne)
2. Les guides de bonnes pratiques
3. Notions fondamentales en microbiologie
4. Les types de micro-organismes
5. Conditions de vie et de développement des micros organismes
6. Comprendre les dangers dus aux micros organismes (comment ça marche)
7. Les TIAC et les MIAC
8. Prévention : la maîtrise de l'hygiène
  - 8.1. objectif : éviter le "CMS" (Contamination, Multiplication, Survie)
  - 8.2. mettre en place des mesures préventives adaptées aux 5 M (matériel, Méthodes, Milieu, Matières, Main d'œuvre)
  - 8.3. Le nettoyage et désinfection : les produits, le matériel, la procédure, la sécurité
9. Présentation de la méthode HACCP
  - 9.1. Historique
  - 9.2. Les principes, les étapes
  - 9.3. Analyse et maîtrise des risques étapes par étapes en appliquant la méthode HACCP

- 9.4. Les procédures, les documents, les autocontrôles
- 10. Les contrôles sanitaires
  - 10.1. Le laboratoire
  - 10.2. le prélèvement d'échantillon
  - 10.3. l'analyse microbiologique
  - 10.4. les critères réglementaires
- 11. L'assurance qualité
  - 11.1. la qualité d'une denrée alimentaire et ses composantes : les 4 S
- 12. Participation à l'élaboration des documents du plan HACCP
  - 12.1. contrôle, réception des matières premières
  - 12.2. surveillance des températures (locaux, matériels)
  - 12.3. plan de nettoyage, désinfection
  - 12.4. auto-contrôle

## **Méthode**

vidéos, textes de loi (réglementation), guide des bonnes pratiques d'hygiène

## **Validation**

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# HACCP, L'HYGIÈNE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

## Objectifs

- Savoir détecter et maîtriser les risques de contaminations et de développements microbiens.
- Comprendre l'importance d'une méthode HACCP et pouvoir la mettre en pratique.
- Savoir bâtir un plan HACCP dans ses 12 étapes.
- Sensibiliser l'équipe Management
- Mettre en place la méthode HACCP et en assurer le suivi dans son établissement.
- Justifier auprès de la direction, des travaux de maintenance, de réfection

## Public

Cette formation s'adresse à toutes les personnes voulant comprendre ou mettre en place la méthode HACCP en fonction de son secteur d'activité : La direction, le management, les chefs de services

## Durée

8 heures (1 jour)

## Programme

1. La réglementation
  - 1.1. Les principes de la législation en vigueur en Polynésie française :
  - 1.2. Arrêté n°1115 CM + n°1116 CM du 6/10/2006 : Règlementation de l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale.
  - 1.3. Arrêté n°1119 CM du 9/10/2006 : durées maximales de conservation de certaines denrées alimentaires animales ou d'origine animale.
  - 1.4. Arrêté, °184/CM du 17/02/2010 : conditions d'hygiène applicables dans les Etablissements (entrepasage des denrées) + Arrêté 29/09/1997
  - 1.5. Arrêté 09/05/1995 : hygiène des aliments remis directement au consommateur
2. Connaître les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH).
3. Les facteurs à risques alimentaires
4. Les cinq principales sources de contaminations (« 5 M »).
5. Les principaux micro-organismes Les TIAC ( toxi-infections alimentaires)
6. Connaître les facteurs de multiplications des micro-organismes.
7. Les moyens demaitrise
  - 7.1. Le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication et d'Hygiène.
  - 7.2. Comment éviter les contaminations.
  - 7.3. Comment éviter les multiplications.
  - 7.4. Nettoyage et désinfection : Les produits, le matériel, les procédures, La traçabilité
  - 7.5. Les contrôles sanitaires : Prélèvements d'échantillons, Analyse microbiologique, réglementation.
  - 7.6. Principes de l'assurance qualité (4S)
8. Présentation de l'HACCP
  - 8.1. Définition de la méthode HACCP.
  - 8.2. Comprendre l'HACCP au cœur de l'entreprise.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



9. Les sept principes
10. Le plan de travail en 12 étapes
11. Présentation de la méthode HACCP
  - 11.1. Définitions
  - 11.2. HACCP et la réglementation européenne
  - 11.3. HACCP et la norme Iso 9000 ; la norme Iso 22000
12. Hygiène et risques microbiologiques
  - 12.1. Les différents types de risques
  - 12.2. L'hygiène du personnel
  - 12.3. L'hygiène du matériel
  - 12.4. L'hygiène des préparations
  - 12.5. L'hygiène des locaux
13. Les outils de maîtrise et de contrôle
  - 13.1. Méthodologie de la traçabilité
  - 13.2. Maîtrise de la chaîne du froid
  - 13.3. Maîtrise et contrôle des températures
  - 13.4. Détermination des autos contrôles

## **Méthode**

INTRA ENTREPRISE Analyse et diagnostic terrain (4 heures) Observation des cuisines, économats, service en salle. Analyse des points forts et points faibles Restitution des observations terrains, solutions à apporter. Mise en place des plans de nettoyage Vidéos, Textes de loi, guide des bonnes pratiques -- livret «La Méthode HACCP »

## **Validation**

Attestation de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvehosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# MAITRISER L'HYGIENE DES ALIMENTS EN CUISINE

## Objectifs

- Sensibiliser aux enjeux et responsabilités de la sécurité alimentaire
- Comprendre les raisons de la mise en place et du respect des règles de base
- Connaître les bonnes pratiques d'hygiène en cuisine

## Public

Personnel de cuisine

## Durée

8 heures ; 1 journée ou 2 demi-journées

## Programme

1. Rappels :
  - 1.1 Qu'est-ce que l'hygiène alimentaire ?
  - 1.2 L'hygiène du personnel
  - 1.3 L'hygiène des locaux
  - 1.4 L'hygiène du matériel
- 2 L'étape Réception
  - 2.1 La qualité initiale des denrées conditionne en grande partie la qualité des produits finaux
  - 2.2 Les contrôles à effectuer
- 3 L'étape Stockage
  - 3.1 La protection des produits et les températures de stockage
  - 3.2 Utilisation des chambres froides et gestion des stocks
- 4 L'étape Déconditionnement – Décongélation
  - 4.1 Préparer l'aliment en vue de son utilisation ultérieure ;
- 5 L'étape Préparations Froides : Une des étapes les plus sensibles
  - 5.1 Maîtriser les contaminations dues aux manipulations
  - 5.2 Maîtriser la multiplication microbienne
- 6 L'étape Cuisson, Maintien ou Remise en température : La seule étape qui permet d'assainir la denrée
  - 6.1 Multiplication des germes en cas de mauvaise gestion des couples temps-température
- 7 Gestion des Restes et Invendus
  - 7.1 La prise de décision de garder ou de jeter les aliments trop dangereux
  - 7.2 Durée de conservation des denrées entamées

## Méthode

Exposés, Echanges d'expériences, Présentation d'affiches, documents, supports... Remise d'une synthèse pédagogique (livret), et de supports HACCP Approche centrée sur les situations concrètes rencontrées par les participants

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# Validation

Attestation de compétences techniques

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# GESTION SÉCURITÉ STATION-SERVICE

## Objectifs

Connaître et respecter la Règlementation liée à la gestion d'une Station-service

Connaître et appliquer les mesures de prévention des risques professionnels dans une station-service

Etre capable de gérer la sécurité dans les phases de chargement, contrôle des quantités, livraison en station service.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Gérant, opérateur de Station-Service Responsable sécurité

## Durée

1 jour (8 heures) Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

## Programme

1. Caractéristiques, dangers et prévention
  - 1.1. Dangers et risques
  - 1.2. Principes de prévention
  - 1.3. Signalisation sécurité
  - 1.4. Les matières dangereuses
  - 1.5. Etats de la matière, Inflammabilité, Les liquides inflammables
  - 1.6. Les produits pétroliers
  - 1.7. Sources d'inflammation
  - 1.8. Les atmosphères explosives
  - 1.9. Le risque de pollution
  - 1.10. La Fiche de Données Sécurité
  - 1.11. Protection EPI
2. **Les produits**
  - 2.1. Les énergies fossiles; Production et Raffinage du pétrole
  - 2.2. Chimie des hydrocarbures
  - 2.3. Le fonctionnement du moteur
  - 2.4. Les supercarburants; le carburant diesel; les additifs; les biocarburants; bioéthanol et biodiesel
3. **Les réglementations**
  - 3.1. Station-Service, définitions
  - 3.2. 6 niveaux de classement

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

- 3.3. Les Rubriques 1432 / 1434 / 1435
  - 3.4. Déclaration et autorisation
  - 3.5. Les contrôles administratifs
  - 3.6. La réglementation ADR
  - 3.7. Classification et Identification
  - 3.8. Les panneaux oranges; Les étiquettes de Dangers; signalisation produits pétroliers
  - 3.9. Equipement des citernes pétrolières et des véhicules citernes
  - 3.10. Les extincteurs de bord; Les documents de bord; documents transports citernes
  - 3.11. Formation des intervenants; la formation des conducteurs
  - 3.12. Le conseiller à la sécurité
  - 3.13. Les entreprises concernées: Obligation de sécurité
  - 3.14. Coactivité : les Dangers
  - 3.15. Décret 92-158
4. **Gestion de la sécurité**
- 4.1. Textes et Dossiers ICPE
  - 4.2. Equipement de la Station
  - 4.3. La récupération des vapeurs
  - 4.4. Contrôle de maintenance
  - 4.5. Le plan de prévention
  - 4.6. Protocole de sécurité
  - 4.7. Permis de travail / d'intervention
  - 4.8. Le permis feu / le plan de chargement
  - 4.9. Le contrôle des quantités
  - 4.10. Livraison en station-service

## Méthode

Matinée théorique Mises en situation pratique l'après-midi : Livraison et extinction de feu

## Validation

Attestation de Compétence Technique

Conduite en sécurité

Habilitation électrique

Prévention des risques professionnels

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en hauteur

Aquatiques

# NETTOYAGE DES LOCAUX

## Objectifs

1. Etre capable d'appréhender le travail de façon raisonnée
2. Etre capable de réaliser l'entretien quotidien de locaux (professionnels ou non) : en utilisant les produits adaptés, en mettant en œuvre des techniques professionnelles

## Pré-requis

Aucun

## Public

Personnel chargé de l'entretien des locaux de l'entreprise

## Durée

2 jours (16 heures)

## Programme

1. Définitions
  - 1.1. Définition du terme « propreté », spécifique au métier des stagiaires
  - 1.2. Élaboration commune d'une grille unique de critères de propreté (ex : poussière, transparence des vitres, etc) et du niveau de qualité attendue
2. Pourquoi l'entretien ?
  - 2.1. Comment ?
  - 2.2. Avec quels produits ?
  - 2.3. Sur quels matériaux ?
  - 2.4. Avec quels matériels ?
  - 2.5. Avec quelles techniques ?
3. Les produits d'entretien et leur utilisation
4. Techniques de nettoyages utilisés en collectivités
  - 4.1. Dépoussiérage et Balayage humide
  - 4.2. Lavage
  - 4.3. Désinfection
  - 4.4. Entretien des vitres
  - 4.5. Notions de bio-nettoyage
5. Organisation et méthodes de travail
  - 5.1. L'entretien journalier, hebdomadaire, annuel
  - 5.2. La fiche de poste
6. Règles de sécurité
  - 6.1. Produits dangereux
7. Utilisation des appareils
  - 7.1. La mono brosse
  - 7.2. L'aspirateur : fonction air/eau

## Méthode

Méthodes et Moyens Apports théoriques et méthodologiques Travaux pratiques Échanges d'expériences, démonstrations Recommandations et conseils

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# Validation

Certificat de compétences techniques

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

---

# NUISSANCES SONORES

---

## **Objectifs**

Prévenir des risques encourus liés aux bruits en milieu de travail et de l'utilité de porter les protections auditives.

## **Pré-requis**

Aucun

## **Public**

Toute personne exposée au bruit dans le cadre de son travail

## **Durée**

1 journée

## **Programme**

1. Lutte contre le bruit en milieu de travail
2. Notions d'acoustique
3. les effets du bruit sur le système auditif
4. Les données réglementaires et normatives
  - 4.1. Les textes, directives ·
  - 4.2. Comment trouver l'information
  - 4.3. Les principes de protection
  - 4.4. Les obligations de l'employeur
5. La protection des personnes exposées au bruit
  - 5.1. Port des équipements de protection individuelle

## **Méthode**

- Exposés et débats
- Supports de cours et vidéo-projection.

## **Validation**

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

## Objectifs

- Former tous les acteurs d'établissements hospitaliers aux principes de la lutte contre les infections liées aux soins ou infections nosocomiales.
- En connaître les risques et les enjeux.
- Connaître les principes de la déclaration des IAS (infections associées aux soins).
- Respecter et mettre en place les mesures de prévention des AIS.
- En assurer la traçabilité.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Infirmier(e)s Cadres de Santé Sages-femmes Kinésithérapeutes Manipulateurs radio et autres professions paramédicales

## Durée

8 heures

## Programme

1. Les précautions standards :
2. 1 Les risques sanitaires :
3. Epidémiologie ; Risques et causes / Immunité / Personnes à risque
4. L'hygiène des mains :
  - 4.1. Produits hydro-alcooliques / Lavage simple / Lavage antiseptiques
5. Les Protections individuelles :
  - a. Les EPI= Equipements de protection individuelles
  - b. Gants / sur-blouses / Lunettes / Masques
6. Prévention des EAS (Accidents avec exposition au sang) :
  - a. Règles de prévention
  - b. CAT en cas de risque
  - c. CAT en cas d'AES
7. Gestion de l'environnement :
  - a) Les surfaces
  - b) Désinfection / Stérilisation
  - c) Bac de décontamination
  - d) Traçabilité du nettoyage
  - e) Prélèvements biologiques
  - f) Le circuit du linge
  - g) Le circuit des déchets
  - h) La restauration
8. infections Associées aux soins (IAS) :
9. 1 Les Infections nosocomiales :
  - 9.1. Le CLIN (Comité de lutte contre les Infections nosocomiales /

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psycho-sociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

- 9.2. Le COVIR (Comité des vigilances et des risques)
- 9.3. La déclaration des IN
- 9.4. L'incidence / La prévalence
- 9.5. Les types d'IN
- 10. Les responsables :
  - 10.1. Bactéries
  - 10.2. Virus
  - 10.3. Champignons et parasites
- 11. Les sources
  - 11.1. Rôle du patient
  - 11.2. Rôle de l'environnement
  - 11.3. Rôle des procédures

## **Validation**

Attestation de compétence technique

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PHYTOSANITAIRE : PRÉVENTION DES RISQUES

## Description

- La protection des cultures et des structures contre les parasites animaux ou végétaux est indispensable.
- Parmi les moyens de lutte, la mise en oeuvre de produits phytosanitaires (pesticides) est la plus importante.
- Le rôle de ces produits est en effet de détruire des parasites tels que certains insectes, champignons ou mauvaises herbes.
- Leur utilisation n'est pas sans conséquence sur les autres êtres vivants (dont l'homme) et sur l'environnement. Il convient de les manipuler avec soin, réflexion et organisation.
- Tous les utilisateurs sont exposés à des risques notables pour leur sécurité.
- Stockage, Préparation, manipulation des appareils permettant de répandre les produits phytosanitaires présentent des risques toxicologiques et/ou CMR pour les travailleurs.
- Cette formation a pour but d'aider les utilisateurs de produits phytosanitaires à définir quelques mesures de prévention simples permettant leurs mises en oeuvre sans risque.

## Objectifs

- Appréhender les risques liés aux produits phytosanitaires
- Adopter les bons comportements (gestes et réflexes) face aux dangers des produits.
- Utiliser les bons EPI.
- Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident en limitant les conséquences.
- Connaître les bases de stockage en sécurité

## Pré-requis

Aucun

## Public

Utilisateurs, vendeurs, référent sécurité, agents d'entretien et de traitement phytosanitaire, jardiniers, forestiers, employés de scierie

## Durée

1 jour (7 heures)

## Programme

1. Définitions : Qu'est qu'un produit phytosanitaire / Le risque chimique / Substances et Préparations Dangereuses (SPD)
2. Comment connaître la toxicité des produits
3. Les intoxications : Exemples d'accidents
4. Prévention des risques liés aux produits chimiques
5. Législation des produits chimiques
6. Influence des produits chimiques et SPD sur l'organisme

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

7. Les voies de contaminations
8. Les Fiches de Données Sécurité / Marquage des produits
9. Le stockage / la manipulation / Application
10. Prévention des accidents :
11. Avant : organiser son travail (préparation des produits de traitement)
12. Pendant : Traitement des sols et plantes par arrosage, traitement des murs (projections, injections)
13. Après : Nettoyage et rangement
14. Port des Equipements de Protection Individuelle
15. Mise en Rebut
16. Initiation aux premiers secours face à une brûlure par ingestion, inhalation ou projection de produits chimique
17. Conclusion

## **Méthode**

Apports théoriques en présentation Powerpoint et films Exercices de groupes de compréhension Travaux de groupe autour des FDS.

## **Validation**

Attestation de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

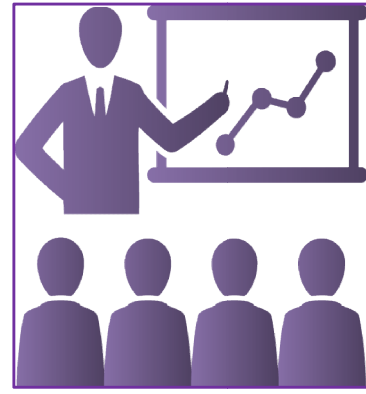
Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATION DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL



# MEMBRES DU CHSCT

## Description

Le CHSCT (Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de Travail) est un acteur incontournable de la prévention des risques en entreprise, il doit être consulté pour tous les domaines liés à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. Chacun des membres du CHSCT est donc l'interlocuteur privilégié et la référence en matière de sécurité dans l'entreprise.

Pour être pleinement opérationnel dans ses fonctions, CONFORM HSCT propose aux membres du CHSCT, la formation de trois jours réglementaires pour maîtriser les règles de fonctionnement, les missions du CHSCT et s'initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Trois jours de formation CHSCT où théorie et cas concrets se succéderont pour une appropriation progressive du fonctionnement de cette instance indispensable dans l'entreprise. Formation inter-entreprise proposée dans nos locaux et sur-mesure directement dans votre entreprise pour personnaliser au maximum les apports à votre contexte.

## Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire du CHSCT
- Maîtriser toutes les dimensions de la sécurité au travail
- Reconnaître les acteurs clés de la sécurité en entreprise
- Maîtriser les missions du CHSCT
- Intégrer le rôle, le fonctionnement du CHSCT
- Mettre en application ses nouvelles connaissances
- Développer son aptitude à déceler et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail

## Pré-requis

Aucun

## Public

Membres CHSCT nouvellement élus Délégués du personnel lorsque les fonctions du CHSCT lui sont dévolues en l'absence de ce dernier.

## Durée

3 jours (TPE secteur privé) ou 5 jours (FPE - FPT et PME + 300 Salariés)

## Programme

1. Le contexte réglementaire du CHSCT, Les dates clés
2. Le code du travail : Les principes généraux de la prévention
3. La sécurité au travail et CHSCT: Les principaux enjeux

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

4. Les grandes familles de risques
5. Le document unique : mise en place et évolution
6. Les responsabilités pénales et civiles
7. La faute inexcusable : définition et conséquences
8. Typologie des accidents du travail
9. Typologie des maladies professionnelles : approche et rôle du CHSCT
10. Les indicateurs de suivi
11. Les acteurs clés de la sécurité en entreprise
12. Les différentes parties prenantes dans une entreprise
13. Les principaux acteurs externes
14. L'inspecteur du travail
15. Les missions, le rôle du CHSCT
16. Les conditions et les modalités de mise en place d'un CHSCT
17. Champs d'intervention et réalisation des missions du CHSCT
18. Le règlement intérieur du CHSCT (comment le rédiger)
19. La compétence matérielle du comité, la compétence territoriale
20. La notion de danger grave et imminent
21. La réalisation des missions (enquêtes, campagne d'information, promotion de la prévention sécurité)
22. Le fonctionnement et les moyens des membres du CHSCT
23. Les types de réunions et les outils
24. La mise en application de ses nouvelles connaissances en tant que membre CHSCT
25. Développer sa capacité d'observation à partir de simulations vidéo d'accidents (Faits, opinions, sentiments)
26. Les outils dans l'analyse d'un accident : l'Arbre des causes
27. Le compte rendu d'accident

## **Méthode**

Étude de cas et jeux de rôles Échanges d'expériences entre participants et cas d'entreprises pour personnaliser les apports théoriques au contexte de travail. Tests et quiz pour introduire chaque thème de la formation

## **Validation**

Attestation de Compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PERFECTIONNEMENT DES MEMBRES DU CHSCT

## Description

Au-delà du fonctionnement de l'instance, il est indispensable que les membres du CHSCT acquièrent des connaissances suffisantes afin de développer leur valeur ajoutée. Utiliser efficacement les différents moyens prévus par les textes permet aux membres du CHSCT d'être de réelles forces de proposition pour la prévention des risques professionnels. Enfin être capable de communiquer efficacement lors des réunions permet aux membres du CHSCT de mieux dialoguer avec l'employeur.

## Objectifs

- Développer des connaissances sur des problématiques générales et spécifiques.
- Maîtriser les différents outils à la disposition du CHSCT.
- Communiquer efficacement lors de réunions.

## Pré-requis

Avoir déjà suivi la formation "Formation pratique des membres du CHSCT" ; ou avoir une expérience de plusieurs années en tant qu' élu du CHSCT.

## Public

Membre désigné représentant du personnel du CHSCT. • Secrétaire de CHSCT. • Cette formation est réservée aux membres du CHSCT (formation prévue à l'article Lp 4614-14 du code du travail. • Les présidents de CHSCT pourront suivre la formation "Présider efficacement le CHSCT"

## Durée

2 jours

## Programme

1. Les missions du CHSCT
  - 1.1 Rappels sur les rôles, les attributions et les moyens du CHSCT.
  - 1.2 Lister tous les documents et informations obligatoires en CHSCT.
2. Utiliser efficacement les moyens du CHSCT
  - 2.1 Savoir lire et analyser le document unique et le faire évoluer.
  - 2.2 Analyser les risques sur poste de travail (étude de cas documentée).
  - 2.3 Analyser l'exposition au facteur de pénibilité.
  - 2.4 Organiser des visites et des inspections sur les lieux de travail.
3. Identifier les obligations légales concernant certains thèmes spécifiques
  - 3.1 Les Troubles Musculo-Squelettiques.
  - 3.2 Les obligations en matière de temps de travail, de temps de déplacement, astreinte, télétravail.
  - 3.3 Les nuisances physiques
  - 3.4 travail sur écran ;
  - 3.5 bruit ;
  - 3.6 éclairage ;

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



- 3.7 ambiances thermiques...
- 3.8 Les équipements de protection individuelle.
- 3.9 Les manutentions.
- 3.10 Les produits chimiques dangereux.
- 3.11 Le risque routier.
- 3.12 L'ergonomie au poste de travail.
- 3.13 Les Risques Psychosociaux.
- 4. Communiquer efficacement et participer activement aux réunions du CHSCT
  - 4.1 Préparer la réunion en synthétisant tous les éléments recueillis.
  - 4.2 Prendre la parole en public.
  - 4.3 Construire et développer un argumentaire.
  - 4.4 Utiliser des techniques de communication adaptées (mises en situations).
- 5. Activité(s)
  - 5.1 Pour s'approprier les apports d'un expert sur un point théorique ou pratique : "La prévention juridique du harcèlement moral"

## **Validation**

Certificat d'entreprise de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# MEMBRE DU COMITÉ D'ENTREPRISE (CE)

## Description

Le CE a pour objet d'assurer une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts, dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Il formule à son initiative et examine, à la demande de l'employeur, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés ainsi que leurs conditions de vie dans l'entreprise.

Il exerce ses missions sans préjudice des dispositions relatives à l'expression des salariés, aux délégués du personnel et aux délégués syndicaux.

## Objectifs

- Maîtriser le champ d'application du membre du CE
- Connaître la réglementation applicable au CE
- Optimiser les pratiques de fonctionnement du CE
- Maîtriser les moyens d'exercice de son mandat
- Comprendre le rôle d'un membre du CE

## Pré-requis

Aucun

## Public

Les membres élus du Comité d'Entreprise

## Durée

2 jours

## Programme

1. Place du CE au sein des institutions représentatives du personnel
  - 1.1 Les différents acteurs des relations sociales (CE, DP, CHSCT, Délégués syndicaux)
  - 1.2 Les enjeux liés au mandat de CE
2. Organisation du CE
  - 2.1 Élaboration du règlement intérieur
  - 2.2 Désignation du secrétaire et du trésorier
  - 2.3 Commission formation, économique, logement... lesquelles mettre en place ?
  - 2.4 Un local, pourquoi faire ?
3. Exercer son mandat
  - 3.1 Combien d'heures de délégation ? Quel contrôle de l'employeur ?
  - 3.2 Liberté de déplacement des élus : ce qu'il faut savoir

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

- 3.3 Obligation de discrétion
- 4. Gérer ses budgets
  - 4.1 Budget de fonctionnement, budget des activités sociales et culturelles :  
quelles sont les obligations de l'employeur ?
  - 4.2 Que faire de son budget de fonctionnement ?
- 5. Se réunir avec l'employeur
  - 5.1 Établir l'ordre du jour : ce qu'il faut savoir
  - 5.2 Qui participe aux réunions : titulaires, suppléants, représentant syndical, représentants de la direction, invités...
  - 5.3 Déroulement d'une réunion : de l'ouverture des débats à la clôture de la séance
  - 5.4 Le procès-verbal, un monopole du secrétaire du CE ?
  - 5.5 Des attributions économiques essentielles
  - 5.6 Quels sont les pouvoirs du CE
  - 5.7 Situation de l'emploi, formation, durée du travail... l'étendue du domaine de compétence
- 6. Gérer ses activités sociales et culturelles
  - 6.1 Élaborer une bonne politique sociale et culturelle
  - 6.2 Quelles activités ? Quels critères d'attribution ?
  - 6.3 Responsabilité civile et pénale du CE et de ses membres
- 7. Communiquer avec les salariés
  - 7.1 Affichage, Internet, intranet, messageries électroniques, tracts, forum... :  
les limites
  - 7.2 Permanence du CE, questionnaire, sondage, enquête d'opinion, réunion  
du personnel

## Méthode

Apports théoriques et pratiques Études de cas Exemples tirés de cas concrets d'entreprise  
Support de cours formation membres du CE

## Validation

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# LES DÉLÈGUES DU PERSONNEL

## Description

Bien que le Code du travail ne prévoit pas de formation obligatoire des délégués du personnel élus, notre organisme a conçu une session de formation de 3 journées consécutives qui permet aux élus d'identifier, non seulement le fonctionnement de l'Instance, mais aussi leurs attributions individuelles et collectives, leurs relations prévues par la Loi avec le CE et le CHSCT et développer leur capacité à agir en sécurité au travail.

En l'absence de CHSCT, vos délégués du personnel (article Lp.2423-5, Lp.2423-7 et Lp. 4613-10 du Code du travail) exercent les attributions normalement dévolues au comité. Ils disposent des mêmes moyens et sont soumis aux mêmes obligations.

Lorsque les DP ne sont pas investis des missions du CHSCT, ils sont néanmoins en devoir d'exercer le mandat DP de base, qui comprend notamment des attributions en matière de santé et sécurité, même si un CHSCT existe.

Les DP, titulaires et suppléants, investis des missions et obligations du CHSCT doivent bénéficier dès leur première désignation d'une formation leur permettant d'assurer ces missions.

Cette formation théorique et pratique a pour objet de développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyser les conditions de travail, ainsi que d'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

## Objectifs

- connaître les rôles et attributions des Délégués du personnel
- identifier les attributions légales des délégués du personnel
- connaître les droits des délégués du personnel relatifs à la libre circulation dans l'entreprise
- apprendre les relations avec les autres Institutions Représentatives du Personnel
- acquérir les notions de base en prévention des risques professionnels et analyse des accidents du travail.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Les délégués du personnel élus, titulaires, suppléants.

## Durée

3 jours

## Programme

1. Introduction
  - 1.1. Accueil et présentation des participants, expression des attentes par chacun

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

- 1.2. Présentation du programme et de ses objectifs
2. L'institution de DP :
  - 2.1. Le champs d'application
  - 2.2. La composition des Délégués du Personnel
  - 2.3. Les conditions d'effectif
  - 2.4. La désignation
  - 2.5. Le mandat
3. Les droits des Délégués du Personnel : modalités d'exercice des missions
  - 3.1. Le crédit d'heures
  - 3.2. La liberté de circuler dans l'entreprise
  - 3.3. L'affichage
4. Les attributions des DP :
  - 4.1. Présentation des réclamations
  - 4.2. Formation professionnelle
  - 4.3. Protection de la santé mentale et physique des salariés
  - 4.4. Lutte contre les discriminations
  - 4.5. Les relations avec les autres IRP : CE et CHSCT
5. Les réunions des Délégués du Personnel :
  - 5.1. Leur fréquence
  - 5.2. Les questions et leurs réponses
  - 5.3. La communication avec le personnel
6. Le délit d'entrave et la protection de l'Elu DP
7. Rôle de l'inspection du travail
  - 7.1. Visites, conseils
  - 7.2. Application de la réglementation
  - 7.3. Demande de mesures
  - 7.4. Enquêtes après AT et MP
  - 7.5. Arrêt d'activité en cas de risques
8. Santé et sécurité au travail
  - 8.1. Obligations des employeurs et des salariés
  - 8.2. Analyse des risques,
  - 8.3. Évaluation des risques professionnels
  - 8.4. Le document unique
  - 8.5. Prévention des risques professionnels
  - 8.6. L'analyse d'un accident du travail : méthode de l'arbre des causes
9. Bilan de la session :
  - 9.1. Critiques de la session par les participants
  - 9.2. Contrôle de l'atteinte des objectifs initiaux
  - 9.3. Évaluation de la formation et du formateur

## Méthode

- apports techniques, supports pédagogiques apportés par le formateur
- documents de l'entreprise cliente.

## Validation

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



# SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

## Description

Cette sensibilisation s'adresse aux entreprises désireuses d'acquérir des connaissances sur la notion des Risques Psychosociaux (RPS), dans le cadre d'une démarche déjà en place ou non de prévention des RPS.

Nous pourrions associer votre médecin du travail à cette démarche.

## Objectifs

- Identifier les RPS en tant que risques professionnels
- Reconnaître et différencier les familles de RPS
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé des salariés et sur l'entreprise
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS
- Appréhender le cadre législatif et règlementaire de la prévention des RPS.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Employeurs, Cadres, responsables sécurité, membres élus CHSCT, DP, CE

## Durée

1 jour

## Programme

1. Les situations d'exposition, les différents types de RPS
2. Les causes ou les facteurs des RPS
3. Les mécanismes d'atteinte à la santé et les conséquences sur la santé
4. La dimension juridique et réglementation des RPS
5. La démarche globale de prévention des RPS

## Méthode

Les apports de connaissances reposeront sur des exercices en groupe à partir d'exemples ou de vidéos, exposés et échanges avec les participants

## Validation

Attestation de formation

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RÔLE DE L'ENCADREMENT DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## Objectifs

- Encadrer au quotidien en préservant la santé et en favorisant le bien-être au travail.
- Prévenir les RPS
- Constituer un réseau de managers pairs au sujet des RPS (production, prévention, gestion...)
- Partir du retour d'expérience des participants et créer une communauté de managers.

## Pré-requis

Avoir suivi le module de sensibilisation est un plus

## Public

Managers de proximité, Cadres supérieurs, Cadres dirigeants, Acteurs des ressources humaines

## Durée

1.5 jours minimum

## Programme

1. 1ère séquence : S'approprier les outils permettant aux encadrants de mettre en œuvre des actions de prévention pour prévenir le risque à sa source en agissant sur les causes (outils et méthodes)
  - 1.1. Rappeler les valeurs éthiques et le cadre juridique (responsabilité des employeurs et encadrants en matière de SST et prévention RPS)
  - 1.2. Connaître les composantes de la SST et des facteurs de risques pour la santé en situation de travail
  - 1.3. Identifier les contraintes issues de l'environnement professionnel et de l'organisation du travail
  - 1.4. Connaître les leviers d'amélioration de bien-être et de l'efficacité au travail (rapport Lachmann)
  - 1.5. S'approprier les clés d'analyse des situations de travail susceptibles de générer des RPS
  - 1.6. Connaître et savoir utiliser les outils de diagnostics et intégrer celui-ci dans le DUERP (indicateurs RPS)
2. 2ème séquence : Intégrer les principes de prévention des RPS dans les pratiques de management au quotidien
  - 2.1. Identifier les contraintes issues de l'environnement professionnel et de l'organisation du travail et leurs impacts potentiels
  - 2.2. Identifier les attitudes managériales générant des facteurs de risques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



- 2.3. Connaître et mettre en oeuvre les pratiques manageriales vertueuses en matière de SST
- 2.4. Veiller à donner du sens au travail, à l'organisation et aux collectifs de travail en lien avec son équipe
- 3. 3ème séquence : Identifier les modalités d'action de l'encadrant face aux alertes individuelles et collectives en matière de RPS
  - 3.1. Connaître le rôle du cadre dans les 3 niveaux de prévention
  - 3.2. Détecter les personnes en difficulté et savoir organiser leur prise en charge dans le cadre professionnel
  - 3.3. Coordonner son action en impliquant les différents acteurs en charge de la prévention.
- 4. 4ème séquence : Prévenir les RPS dans la conduite du changement
  - 4.1. Identifier les impacts du changement sur les individus
  - 4.2. Repérer les différents types de changements porteurs de risques
  - 4.3. S'approprier des clés d'analyse des situations de travail susceptibles de générer des RPS
  - 4.4. Mettre en oeuvre des actions de prévention pour accompagner le changement
- 5. Connaître et mettre en oeuvre les leviers de prévention pour accompagner le changement, dont l'amélioration du dialogue social.

## **Méthode**

Modalités favorisant l'induction et la prise de conscience (mises en situation, études de cas en sous-groupe et travail individuel pour transposer l'étude de cas dans sa situation professionnelle) Alternance entre apports théoriques et méthodologiques

## **Validation**

Certificat de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## Description

Identifier et prévenir et gérer ce que recouvrent les risques psychosociaux (Stress, burn-out, harcèlement moral ou sexuel, violence, absentéisme, addictions etc...)

## Objectifs

- Appréhender le cadre légal des risques psychosociaux
- Appréhender les différentes facettes de la souffrance au travail
- Mise en place d'une politique de prévention des risques psychosociaux
- Organiser l'accueil et la prise en charge de salariés en difficulté

## Pré-requis

Etre engagé dans une politique de prévention en entreprise

## Public

Dirigeants - DRH - Membres du CHSCT - Médecins du travail - Infirmiers(ères) - Représentants du personnel - IPRP - Inspecteurs du travail

## Durée

3 jours

## Programme

1. Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
2. Facteurs de risque psycho-sociaux.
3. La réglementation, les obligations et enjeux de prévention.
4. Auditer son entreprise en matière de risques psychosociaux.
5. Mise en place d'une démarche de prévention des risques
6. Le règlement intérieur
7. Outils de mesure et de surveillance
8. Organiser l'accueil et la prise en charge de salariés en difficulté
9. Conduire un entretien avec un salarié en situation de crise
10. Outils de médiation dans le processus de résolution de conflits
11. Le bien-être au travail : un choix stratégique.

## Méthode

Cours théoriques (Diapos et vidéos) Intervention d'un médecin - psychologue du travail - Exercices pratiques - Mises en situation.

## Validation

Attestation de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS AU TRAVAIL

## Objectifs

- Accompagner les entreprises dans un processus de gestion des risques liés aux addictions.
- Identifier les signes de l'addiction
- Mettre en place un plan de prévention des risques liés aux pratiques addictives
- Donner des outils simples de gestion de crise
- Former les participants à l'utilisation des différents tests
- Allier responsabilité, prévention, écoute

## Pré-requis

Être engagé dans une politique de prévention en entreprise

## Public

Equipes d'encadrement / Membres CHSCT/ Infirmières/ Assistantes sociales / ...

## Durée

2 jours

## Programme

1. Formation / Implication de l'encadrement :
  - 1.1 Audit social :
  - 1.2 Responsabilités :
2. Comment détecter les situations à risque :
  - 2.1 Reconnaître les addictions :
  - 2.2 Facteurs psycho-sociaux.
3. Mise en place d'une démarche de prévention collective :
  - 3.1 Les risques pour la santé et la sécurité
  - 3.2 Le règlement intérieur
  - 3.3 Liste des postes à risques, de sécurité ou de sureté
  - 3.4 Procédure de contrôles : drogue, alcool et médicaments. Les règles
  - 3.5 Procédure de gestion de crise
  - 3.6 Liste des sanctions graduelles après un contrôle positif
  - 3.7 Le rôle de chacun
  - 3.8 Les aides en dehors de l'entreprise
  - 3.9 Mesures pour limiter les risques
  - 3.10 Communication autour de la démarche de prévention
  - 3.11 Réflexion sur l'organisation de l'entreprise
  - 3.12 Bilan de l'état social de l'entreprise et des outils de gestion des ressources humaines existants
4. Comment utiliser les moyens de contrôle
  - 4.1 Matériels et méthodes
  - 4.2 Ethylo test pour l'alcool
  - 4.3 Test salivaire pour stupéfiants et certains médicaments

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

- 4.4 Mise en place de contrôles aléatoires.
- 5 Gérer une situation de crise :
  - 5.1 Comment aborder un entretien avec un salarié en difficulté
  - 5.2 Méthode d'approche
  - 5.3 Comment « faire réagir »
  - 5.4 Rappel du cadre institutionnel
- 6 La procédure face à un salarié dans l'incapacité d'assurer son travail
  - 6.1 Accompagnement d'un salarié addict

## **Validation**

Attestation de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

quatiques

# RÉDUIRE L'ABSENTÉISME AU TRAVAIL

## Objectifs

- Sécuriser ses pratiques RH
- Appréhender les effets néfastes de l'absentéisme pour cibler ses actions
- Diagnostiquer l'absentéisme au sein de son entreprise
- Mettre en œuvre un plan d'actions personnalisé et durable

## Pré-requis

Aucun

## Public

Cadre et dirigeant d'entreprise ; Membres du CHSCT ; Délégués du personnel ; Assistant ou conseiller de prévention ; IPRP (Intervenant Prévention des Risques Professionnels)

## Durée

8 heures (1 jour)

## Programme

1. Comprendre l'absentéisme
  - 1.1. Chiffres / Incidences / Enjeux
2. Les facteurs de risque
  - 2.1. Les arrêts maladie et les accidents du travail
  - 2.2. La pénibilité
  - 2.3. Les causes psycho-sociales
  - 2.4. La satisfaction au travail
3. Prévenir l'absentéisme
  - 3.1. - Le Diagnostique d'entreprise
  - 3.2. (Statistiques / Causes / Population à risque)
  - 3.3. - Maîtriser l'absentéisme
  - 3.4. (Organisation du travail / Politique RH / Bonnes pratiques / Usure professionnelle)
4. Les actions de prévention :
  - 4.1. Les actions de prévention primaire :
  - 4.2. Organisation du travail et du temps / management / Usure professionnelle
  - 4.3. Les actions de prévention secondaires :
  - 4.4. La formation / Les facteurs de risque pour la santé / Les réseaux internes
  - 4.5. Les actions d'urgence (Prévention tertiaire)
  - 4.6. L'entretien de retour / L'orientation vers une PEC psycho ou médicale
5. Mises en place d'une démarche de prévention
  - 5.1. - Engagement ; mobilisation
  - 5.2. - L'information sur le diagnostic d'entreprise
  - 5.3. - Les actions
  - 5.4. - L'évaluation
  - 5.5. Réussite d'une politique de prévention / Les enjeux

## Validation

Attestation de compétence technique

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# GESTION DES RISQUES D'AGRESSION DANS LA FONCTION D'ACCUEIL DU PUBLIC

## Description

L'accueil de public est une fonction stratégique et transversale au sein de la collectivité, concernant aussi bien les postes d'accueil, les standards téléphoniques, les postes liés à l'action sociale, l'aide à la personne, à l'insertion ou les agences postales...

L'exercice de missions d'accueil du public se complexifie. De nombreux professionnels déclarent être exposés aux agressions verbales ou aux violences physiques. Ces agressions peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé physique et psychologique, avec des prises en charges lourdes de conséquences pour l'agent et la collectivité.

**C'est pourquoi CONFORM HSCT a élaboré une formation courte sur la prévention des risques d'agression dans la fonction d'accueil de public.**

Cette action de formation contient :

- Des informations sur les différentes mesures de prévention pouvant être mises en place pour limiter efficacement le risque d'agression ou en diminuer les conséquences
- Des propositions d'action à destination de l'employeur sur l'accompagnement à mettre en place pour l'agent victime d'agression par un usager
- Une procédure d'action à destination de l'agent chargé de l'accueil de public, sur la conduite à tenir en cas d'agression

## Objectifs

Prévenir les agressions telles que :

- Comportement incorrect ou incivilités
- Agressions verbales, insultes, menaces
- Bousculades et violences physiques

Appliquer les mesures de prévention contre les risques d'agressions en s'appuyant sur une réflexion tant au niveau de l'organisation du travail que de la conception et l'aménagement des locaux avec 3 axes principaux :

- Eviter l'agressivité du public
- Renforcer la sécurité
- Améliorer la disponibilité des agents

## Pré-requis

Aucun

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## **Public**

Toutes personnes en situation d'accueil de publics ; Employeur ; Représentants du personnel...

## **Durée**

4 heures sur 1/2 journée

## **Programme**

1. La prévention des risques d'agression dans la fonction d'accueil du public
  - 1.1. Formation et information des agents
  - 1.2. Organisation du travail
  - 1.3. Conception et aménagement des locaux
  - 1.4. Lieux avec encaissement d'argent
  - 1.5. En cas d'agression
2. Employeur : Quel accompagnement pour l'agent victime d'agression par un usager
  - 2.1. Accompagnement médical
  - 2.2. Accompagnement psychologique
  - 2.3. Accompagnement social et juridique
  - 2.4. Conduite à tenir en cas d'agression
3. Agent chargé de l'accueil de public : Conduite à tenir en cas d'agression
  - 3.1. Faire face à une personne agressive
  - 3.2. Les démarches après une agression
  - 3.3. La déclaration d'agression

## **Méthode**

Face à face pédagogique Théorie Jeux de rôles

## **Validation**

Attestation de compétence

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# GESTION DES CONFLITS

## Objectifs

- Appréhender une situation de conflits,
- Utiliser les méthodes de résolution ajustées à chaque situation,
- Acquérir de nouvelles techniques de communication,
- Adopter une posture managériale adaptée

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tous public

## Durée

2 jours - 14h

## Programme

1. Différencier problème, tension, crise et conflit.
  - 1.1. Qu'est ce qu'un conflit ? L'importance d'identifier correctement la forme du conflit,
  - 1.2. L'impact du conflit sur l'activité et sur les personnes,
  - 1.3. Connaître les principales causes et éléments déclencheurs des conflits,
  - 1.4. Connaître la dynamique conflictuelle : du biais perceptuel à la rupture,
  - 1.5. Atelier sur les représentations des participants
2. Repérer les différents types de comportements pour mieux gérer le conflit
  - 2.1. L'impact des comportements dans les conflits : la confrontation, la conciliation, l'évitement, les compromis, la coopération...
  - 2.2. Les différents types de personnalités,
  - 2.3. Les jeux psychologiques,
  - 2.4. Les jeux d'acteurs et la gestion des émotions,
  - 2.5. Le triangle de Karpman.
  - 2.6. Autodiagnostic : Son comportement face à un conflit
3. Adopter des comportements efficaces pour sortir des conflits
  - 3.1. Comprendre l'autre et ses besoins : l'écoute active,
  - 3.2. S'adapter à son interlocuteur pour mieux communiquer : les outils de la PNL,
  - 3.3. Empathie, expression de ses émotions et assertivité,
  - 3.4. La communication non violente,
  - 3.5. Réguler grâce à l'outil DESC,
  - 3.6. Négociation et médiation : Etablir une relation gagnant-gagnant,
  - 3.7. Transformer la crise en nouveau partenariat.
  - 3.8. Mise en situation : Pratiquer la CNV
4. Prévenir et gérer les conflits
  - 4.1. Identifier au sein de sa structure les sources de conflits : causes organisationnelles, interpersonnelles, l'interdépendance des tâches, transformations de l'entreprise...

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



- 4.2. L'entretien de la cohésion d'équipe et des ressources internes,
- 4.3. Alerter les acteurs concernés.
- 4.4. Réflexion collective : Que mettre en place demain, au sein de ma structure, pour prévenir les conflits ?
- 5. Situer le rôle du manager face aux conflits
  - 5.1. Arbitre ou médiateur ?
  - 5.2. Mener un entretien individuel,
  - 5.3. Favoriser le dialogue et la cohésion au quotidien,
  - 5.4. Maitriser les techniques de communication : Savoir dire non sans agressivité, annoncer une mauvaise nouvelle, accueillir les demandes et les revendications,
  - 5.5. Encadrer l'après conflit et le transformer en vertus créatrices !
  - 5.6. Mise en pratique : A partir de situations types, définir son plan de sorti de crise.

## **Méthode**

Echanges, vidéos, Partage d'expériences, Ateliers de mise en situations concrètes et personnalisées, Adaptation du contenu au besoin du public

## **Validation**

Attestation de compétences

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# FORMATION À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

## **Description**

Le socle commun s'adresse à tous les agents ou salariés, quelles que soient leurs fonctions, il doit donc être utilisé comme base pour construire des formations à destination de tous..

## **Objectifs**

Faire connaître les définitions juridiques, le cadre et les obligations légales (administratives, civiles et pénales) en matière de prévention, de protection des victimes et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;

Faire prendre conscience de la responsabilité collective et individuelle relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;

Donner les moyens d'agir à chacun, chacune au regard de ses fonctions (encadrant, encadrante, professionnels, professionnelles RH, professionnel, professionnelles de santé, etc.) mais également aux personnes victimes ou témoins ;

Améliorer le repérage et l'accompagnement des victimes en renforçant la mobilisation des différents acteurs et faire cesser ces agissements.

## **Pré-requis**

Aucun

## **Public**

Tous

## **Durée**

7 heures sur 1 journée

## **Programme**

1. Cadre juridique des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes (définition juridique, sanctions disciplinaires et pénales, charge de la preuve, protection fonctionnelle et protection des témoins) ;
2. Prévenir les situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes;
3. Connaître les stratégies des agresseurs et leurs impacts psycho-traumatiques sur les victimes ;
4. Repérer les victimes de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes;
5. Réagir de façon adéquate aux situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes en adaptant sa pratique professionnelle (en tant que manager, professionnels RH et santé, témoin, collègue, responsable syndical etc.) ;

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

6. Faire cesser les situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
7. Orienter les victimes de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
8. Utiliser les procédures et dispositifs mis en place par l'employeur pour prévenir, traiter et lutter contre les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
9. Contenus spécifiques :
  - 9.1. Éléments de contexte : discours du Président de la République du 25 novembre 2017 qui fait de la prévention et de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes une priorité ; protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 8 mars 2013 ; circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique ; quelques chiffres clés (par exemple issus de l'étude IFOP pour le Défenseur des droits de 2014) ;
  - 9.2. Définition juridique de l'agissement sexiste, du harcèlement sexuel et des violences sexuelles et sexistes (agressions sexuelles et viols notamment) ; (différence entre « drague » et harcèlement, conflit et violence, etc.)
10. Cadre juridique
  - 10.1. Pénal, administratif et statut de la fonction publique (actes prohibés et sanctions encourues), obligations légales de l'employeur en matière de prévention ; obligations des agents, agentes (article 40 du code de procédure pénale) ;
  - 10.2. Stratégies des agresseurs, agresseuses et de l'impact des violences sexuelles et sexistes sur les victimes;
  - 10.3. Acteurs clé, outils et dispositifs de prévention et de traitement spécifiques à l'employeur ;
  - 10.4. Mesures de protection des victimes et des lanceurs, lanceuses d'alerte (protection fonctionnelle, procédure d'alerte, droit de retrait).

## Méthode

Les connaissances théoriques (définition et cadre juridique) seront délivrées sous forme de modules interactifs et comprenant des quizz favorisant le soutien des apprentissages. Ces modules devront permettre la mise oeuvre d'une pédagogie inversée afin d'enrichir les moments de présentiel. La formation comprendra des études de cas (mais sans mise en situation) permettant aux stagiaires de développer leur « savoir agir ». Support vidéo : court-métrage de la MIPROF et autres vidéos VSS

## Validation

Les livrables administratifs : Attestation individuelle de présence, évaluations à chaud de la formation et feuille de présence.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATIONS

## PRÉVENTION DES

## RISQUES LIÉS AUX

## ACTIVITÉS PHYSIQUES

### (P.R.A.P)

# GESTES ET POSTURES DU TRAVAIL

## Objectifs

- Prévenir les risques liés à la manutention manuelle de charges
- D'appréhender plus particulièrement les risques dorso-lombaires,
- D'appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour diminuer la fréquence des accidents et TMS,
- Atténuer la fatigue et améliorer les compétences professionnelles

## Prérequis

L'aptitude médicale du travail physique au port des charges doit être reconnue.  
(Responsabilité de l'employeur)

## Public

Toutes les personnes appelées à effectuer, au cours de leur travail, la manutention de charges.

## Durée

8 heures (1 jour)

## Programme

### Partie théorique :

1. Les risques d'accident par manutention :
2. Les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles liés à la manutention
3. Les aspects réglementaires
4. Les notions d'anatomie et de physiologie appliquée
5. Les notions d'effort, de fatigue
6. L'évolution des lésions

### Partie pratique :

1. préparation physique à l'effort (échauffement rituel)
2. principes d'économie d'effort
3. détermination des positions des différentes parties du corps pour une bonne préhension de la charge
4. choix des prises
5. manipulation de charges de nature diverses (charges spécifiques à l'établissement)
6. Correction des postures de travail
7. approche de l'organisation du poste de travail par le principe d'économie d'effort
8. Techniques de préparation et d'étirement musculaires
9. Gestes de 1er secours à appliquer ou à faire appliquer selon lésion.

## Validation

Attestation de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE GESTES ET POSTURES

## Objectifs

- Prévenir les risques liés à la manutention manuelle de charges
- D'appréhender plus particulièrement les risques dorso-lombaires,
- D'appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour diminuer la fréquence des accidents et TMS,
- Atténuer la fatigue et améliorer les compétences professionnelles

## Public

Toutes les personnes appelées à effectuer, au cours de leur travail, la manutention de charges.

## Durée

4 Heures

## Programme

### Partie théorique

1. Les risques d'accident par manutention :
2. Les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles liés à la manutention
3. Les aspects réglementaires
4. Les notions d'anatomie et de physiologie appliquée
5. Les notions d'effort, de fatigue
6. L'évolution des lésions

### Partie pratique

1. principes d'économie d'effort
2. détermination des positions des différentes parties du corps pour une bonne préhension de la charge
3. choix des prises
4. manipulation de charges de nature diverses (charges spécifiques à l'établissement)
5. les postures de travail
6. approche de l'organisation du poste de travail par le principe d'économie d'effort
7. Techniques de préparation et d'étirement musculaires

## Validation

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# TRAVAIL SUR ÉCRAN

## **Objectifs**

Définir les risques et les effets sur la santé liés au travail sur écran, - implanter un poste de travail sur écran.

## **Public**

Toute personne travaillant sur écran.

## **Durée**

7 heures

## **Méthode**

1. Santé et travail sur écran
  - 1.1. Définition.
  - 1.2. Effets sur la santé.
2. Activité et organisation du travail
  - 2.1. Analyse des tâches
  - 2.2. Matériel utilisé.
3. Ergonomie du poste
  - 3.1. Réglage des plans de travail.
  - 3.2. Réglage et qualité du siège.
  - 3.3. Repose pieds.
  - 3.4. Support document.
  - 3.5. Disposition du matériel.
  - 3.6. Réglage de l'écran (contraste, luminosité).
4. Environnement du poste
  - 4.1. Ambiance lumineuse.
  - 4.2. Ambiance sonore.
  - 4.3. Ambiance thermique
5. Les règles d'implantation
6. Le suivi médical
7. Étude de cas

## **Validation**

Attestation de formation en entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# MANUTENTION DES MALADES

## Objectifs

La répétition de mouvements et de postures inappropriés, la manutention des patients et des aides techniques, sont générateurs de nombreux accidents de travail. L'apprentissage et la maîtrise de gestes et postures adaptés permettent une réelle prévention des lombalgies et autres pathologies liées au surmenage physique.

## Durée

8 heures

## Programme

1. Connaître l'anatomie du dos et son fonctionnement :
  - 1.1 Comprendre les pathologies et les douleurs du dos ;
  - 1.2 Acquérir une éducation gestuelle spécifique ;
  - 1.3 Intégrer les positions correctes du dos et des notions d'ergonomie
- 2 Utiliser les techniques de manutention :
  - 2.1 Déterminer la limite du poids des charges
- 3 Pratiquer la manutention générale ;
  - 3.1 Pratiquer la manutention des patients au lit (translations couchées, roulements latéraux, réhaussements, redressements, couché - assis), transferts (assis - couché > fauteuil - lit), translations
- 4 Pratiquer la manutention au fauteuil : transferts assis – assis ; réhaussements ; positionnements au fauteuil ; redressements (assis - debout)
- 5 Maîtriser l'utilisation des lèves malades
- 6 Présentation des différentes aides techniques
  - 6.1 Intégrer ce travail dans les différents services : Analyse des gestes à risque du quotidien ; Utiliser des outils de facilitation pour la toilette et l'habillage ; Optimiser le confort et la sécurité du soigné et du soignant ; Utiliser des prises fermes et précises ; Stimuler la participation du patient
  - 6.2 Préserver son dos au quotidien : Maîtriser des exercices de soulagement articulaire et musculaire ; Rompre le cercle vicieux de la douleur

## Validation

En continu, diplôme d'attestation de stage en entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# SENSIBILISATION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES

## **Objectifs**

Prévenir et appréhender les risques dorso-lombaires,

Etre sensibilisé aux techniques de gestes et postures de travail adaptées pour diminuer la fréquence des accidents, Atténuer la fatigue et améliorer les compétences professionnelles.

## **Pré-requis**

L'aptitude médicale du travail au port des charges doit être reconnue.

## **Public**

Toutes les personnes appelées à effectuer, au cours de leur travail, la manutention manuelle de charges.

## **Durée**

4 heures

## **Programme**

### **Partie théorique :**

1. Les risques d'accident par manutention :
2. Les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles liés à la manutention
3. Les aspects réglementaires
4. Les notions d'anatomie et de physiologie appliquée
5. Les notions d'effort, de fatigue
6. L'évolution des lésions

### **Partie pratique :**

1. principes d'économie d'effort
2. détermination des positions des différentes parties du corps pour une bonne préhension de la charge
3. choix des prises
4. manipulation de charges de nature diverses (charges spécifiques à l'établissement)
5. les postures de travail
6. approche de l'organisation du poste de travail par le principe d'économie d'effort

## **Validation**

Attestation Sensibilisation Gestes et Postures du Travail

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# NOTION D'ERGONOMIE FONCTIONNELLE

## Objectifs

Connaître les fondements de l'Ergonomie, Acquérir les bases d'une démarche, Appliquer les connaissances aux situations de travail présentes et futures, Décliner la pratique de l'Ergonomie en lien avec sa fonction (R&D, maintenance, etc...) Connaître les limites et les difficultés rencontrées

## Public

Tout public

## Durée

2 jours

## Méthode

### Module 1

1. Apports théoriques :
2. Origines et définitions,
3. Concept,
4. Domaines d'application,
5. Vocabulaire,
6. Charge de travail,
7. Dimensionnement,
8. Démarches ergonomique.

### Module 2

1. Apports Théoriques et pratiques
2. Thématiques : de 1 à 3 au choix parmi :
3. Métrologie : connaissances, mesurage et normes concernant le bruit, éclairage, ambiances thermiques, etc...
4. Troubles Musculo-Squelettiques : Physiologie, principales pathologies, problématiques, prévention. Postures et travail : dimensionnement des postes, anthropométrie, limites angulaires, techniques de gestes et postures.
5. Outils de recueil des données pour l'étude des postes de travail : modèles existants, création d'outils, analyses quantitatives et qualitatives, exploitation.
6. Ergonomie et conception : intérêts et limites, champs d'action.

## Validation

Diplôme de qualification d'entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

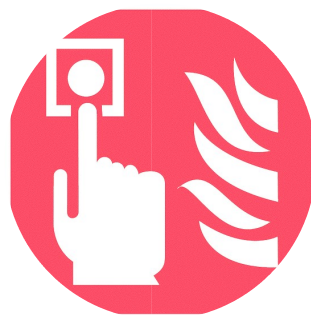
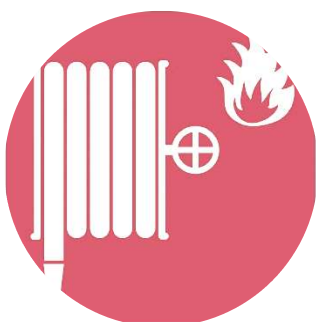
S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATIONS INCENDIE



Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

**Incendie**

P.R.A.P

Prévention des risques des risques nsychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# INITIATION À LA LUTTE CONTRE LE FEU (LCF)

## Objectifs

- Connaître les bases de la prévention en sécurité incendie
- Être capable d'utiliser tous les moyens de premiers secours incendie de l'entreprise pour lutter contre un départ de feu
- Savoir adapter son comportement en cas d'évacuation d'urgence.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout personnel de l'entreprise

## Durée

4 heures

## Méthode

### Partie théorique

- 1 Présentation des risques quotidiens dans l'entreprise :
- 2 Danger de l'incendie Le feu
- 3 la combustion
- 4 La théorie du triangle du feu
- 5 Les différentes classes de feux
- 6 Les agents extincteurs
- 7 L'alerte
- 8 Téléphone
- 9 Interphone
- 10 T.A.S.A.L.
- 11 Donner l'alerte
- 12 Provoquer l'alarme
- 13 L'intervention
- 14 Combattre le début d'incendie
- 15 Éviter la propagation

### Partie pratique

- 1 Démonstration d'efficacité des agents extincteurs sur différentes classes de feux
- 2 Extinction par les stagiaires sur feux réels

## Validation

Diplôme de formation en entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE LUTTE CONTRE LE FEU (LCF)

## Objectifs

- Réactualisation des connaissances
- Exercice pratique d'extinction sur feux réels

## Pré-requis

Une tenue adaptée aux exercices est obligatoire

## Public

Tout personnel de l'entreprise

## Durée

2 heures

## Méthode

### Partie théorique

- 1 Présentation des risques quotidiens dans l'entreprise
- 2 Danger de l'incendie
- 3 L'alerte
- 4 L'intervention

### Partie pratique

- 1 Démonstration d'efficacité des agents extincteurs sur différentes classes de feux
- 2 Extinction par les stagiaires sur feux réels

## Validation

Attestation de compétences techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PERMIS DE FEU – TRAVAUX PAR "Point Chaud"

## Objectifs

- Savoir analyser les risques générés par les travaux par points chauds
- Savoir prendre des mesures de prévention
- Savoir établir un permis de feu

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tous les personnels chargés de sécurité, travaux, ESI et toute autre personnes désignées par le chef d'établissement.

## Durée

3 heures

## Programme

### Partie théorique

- 1 Cas de sinistres causés par des points chauds
- 2 Les travaux par points chauds :
  - 2.1 Définition, travaux concernés
  - 2.2 Les dangers de l'acétylène
- 3 Le risque incendie :
  - 3.1 Le triangle du feu
  - 3.2 Les feux couvants
  - 3.3 Les modes de propagation
- 4 Obligations règlementaires du Code du travail
- 5 Le permis de feu :
  - 5.1 Intérêt à établir un bon de feu
  - 5.2 Obligations, responsabilités, validité
  - 5.3 La rédaction
- 6 Les mesures de prévention : Avant, pendant, après les travaux

### Partie pratique :

1. Présentation d'un spécime
2. Elaboration d'un permis de feu
3. Etudes de cas sur le site de l'établissement

## Méthode

Vidéo projecteur, Supports de formation et Travail en groupe

## Validation

Certificat de compétence technique

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

---

# AGENTS D'ÉVACUATION GUIDES ET SERRE-FILES

---

## **Objectifs**

Être capable d'organiser une évacuation sûre et rapide, afin de prévenir les risques de panique.

## **Pré-requis**

Il est souhaitable que les agents d'évacuation aient suivi le module LCF (maniement des équipements d'extinction incendie)

## **Public**

Tout personnel de l'entreprise.

## **Durée**

4 heures.

## **Programme**

1. Bases du règlement de sécurité incendie antipanique.
2. Visite de l'établissement et repérage des itinéraires d'évacuation.
3. Evacuation de l'établissement.
4. Organisation de l'évacuation.
5. Rôle du chef de file.
6. Rôle du serre-file
7. Alarme
8. Alerte.
9. Risques d'une évacuation.
10. Exposé et Débat

## **Méthode**

Théorique et Pratique

## **Validation**

Diplôme de qualification d'entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# EXERCICES D'ÉVACUATION (petits et grands espaces)

## Objectifs

Tester le personnel, les consignes de sécurité et le matériel incendie par un exercice nécessitant l'évacuation de l'ensemble du personnel. Permet un retour d'expérience utile pour l'amélioration de votre organisation interne de sécurité. Possibilité de faire participer les acteurs de la sécurité publique (pompiers, gendarmerie, services municipaux) Pour chaque exercice vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé et adapté à votre site et à vos besoins, suivi d'un débriefing avec le personnel concerné.

## Durée

Entre 1h et 2h selon le scénario

## Programme

### Scénario 1

Exercice d'évacuation avec fumigène sans victime pour départ de feu non maîtrisable.

- Permet de tester la réactivité du personnel et son comportement face à la fumée.
- Permet aussi de tester le matériel incendie (SSI).
- Les Services de secours incendie de la commune seront prévenus.

### Scénario 2

Exercice d'évacuation générale avec fumigène sans victime et manipulation réelle d'extincteur (CO2) pour départ de feu non maîtrisable.

- Permet de tester la réactivité du personnel d'évacuation face à la fumée et leur aptitude à utiliser un moyen d'extinction dans un environnement de stress.
- Participation active des services de secours incendie de la commune, selon disponibilité.

### Scénario 3

Exercice d'évacuation générale avec fumigène et avec victime et/ou élément perturbant le cheminement habituel de l'évacuation pour départ de feu non maîtrisable.

- Permet de tester la capacité d'adaptation et de réaction du personnel formé face à une situation non prévue dans les consignes de sécurité.
- Participation active des services de secours incendie de la commune, selon disponibilité.

## Méthode

Prise de contact avec le responsable, visite du site et préparation du scénario de l'évacuation. Exercice en temps réel de l'évacuation. Débriefing avec l'ensemble des intervenants. Validation du registre de sécurité Notification du rapport détaillé de l'évacuation.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# ÉVACUATION DES E.R.P (Etablissements Recevant du Public)

## Objectifs

- Savoir déclencher l'alarme
- Donner l'alerte
- Organiser l'évacuation

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout personnel de l'entreprise

## Durée

Une durée de 3 h

## Programme

1. **Présentation des risques quotidiens dans l'entreprise**
  - 1.1. Danger de l'incendie
2. **Le rôle préventif des chargés d'évacuation**
  - 2.1. Connaissance de l'établissement
  - 2.2. Encombrement des circulations et issues de secours
3. **L'évacuation**
  - 3.1. L'alarme
  - 3.2. Interdire l'utilisation des ascenseurs et des monte-charges
  - 3.3. Guider l'évacuation du secteur
  - 3.4. S'assurer de l'évacuation totale du niveau
  - 3.5. Comptage du personnel au point de rassemblement
  - 3.6. Buts des exercices d'évacuation
  - 3.7. Difficultés liées à l'état de certains occupants

## Méthode

Enseignements théoriques

## Validation

Diplôme de qualification d'entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## E.P.I (Equipiers de Première Intervention)

### Objectifs

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.

### Pré-requis

Une tenue adaptée aux exercices est obligatoire

### Public

Tout personnel de l'entreprise

### Durée

8 h

### Programme

#### Références réglementaires et Code du travail

Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche. (...) Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné. (...) Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie

#### Partie Théorique

1. Missions de l'E.P.I.
2. La réglementation
3. Conséquences et causes d'un incendie dans la société
4. Le triangle du feu
5. L'alerte et alarme
6. Les modes de propagation du feu
7. La différence entre un feu et un incendie
8. Les classes de feu
9. Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
10. L'effet des produits extincteurs sur un feu
11. Les règles de sécurité sur les extincteurs
12. Distances d'attaque du feu
13. Le permis feu

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Partie Pratique

- 1 Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation. (bac à gaz)
- 2 Exercice de modes de propagation des fumées dans un local, à l'aide d'un fumigène

## Méthode

Apports théoriques sur vidéo projecteur

Démonstrations par le Formateur (Bouteille de gaz, Bac à gaz, Extincteurs et Fumigène)

## Validation

Certificat de compétence technique

## Objectifs

Réactualisation des connaissances et exercice pratique d'extinction sur feux réels

## Pré-requis

Avoir suivi la formation initiale

## Public

Tout personnel de l'entreprise

## Durée

4 heures

## Programme

### Partie théorique

1. Rappel des risques dans l'entreprise:
  - 1.1. Danger de l'incendie et statistiques.
2. **Le feu et l'incendie:**
  - 2.1. La théorie du feu
  - 2.2. Les classes de feu moyens et procédés d'extinction
  - 2.3. Une séquence vidéo récapitulative
  - 2.4. QCM de 20 questions.
3. **La prévention dans l'entreprise:**
  - 3.1. Connaissance de l'entreprise et des points à risque
  - 3.2. Connaissance des moyens de secours dans l'entreprise.
4. **L'alarme et l'alerte:**
  - 4.1. Description et manipulation du SSI
  - 4.2. Donner l'alerte.
5. **L'intervention:**
  - 5.1. Intervenir sur un départ de feu.
6. **L'évacuation et la translation:**
  - 6.1. Déroulement d'une évacuation ou translation dans l'entreprise,
  - 6.2. Les difficultés liées à l'état des occupants
  - 6.3. Une séquences vidéo récapitulative
  - 6.4. QCM de 20 questions.

### Partie pratique

1. Manipulation des extincteurs sur feu de classe A, B, C suivant les possibilités offertes par le site
2. Utilisation des RIA si présents sur le site
3. Exercices d'évacuation ou de translation, grâce à des mises en situation des stagiaires.

## Validation

Certificat de compétence technique

## E.S.I (Equipiers Seconde Intervention)

### Objectifs

- Permettre à une équipe désignée d'intervenir efficacement sur un incendie, de prendre le relais des E.P.I. et devenir les Agents d'incendie de l'entreprise, aptes à mettre en œuvre et à utiliser efficacement le matériel dont dispose l'établissement.
- Savoir utiliser les différents moyens de secours sur un feu
- Comment gérer un incendie ainsi que les notions de prévention.
- Connaître la technique d'évacuation du bâtiment et le rôle du guide, du serre-file, et du chargé d'évacuation.

### Public

Personnels désignés devant remplir une mission particulière en complément de l'action du 1er témoin et en attendant l'arrivée des secours publics.

### Durée

16 h

### Programme

#### Partie théorique

1. Missions de l'E.S.I.
2. La réglementation
3. Les textes réglementaires (code du travail, ICPE...)
4. Le rôle de la prévention
5. Conséquences et causes d'un incendie dans la société
6. La combustion (triangle du feu, énergie d'activation...)
7. Les modes de propagation
8. Les explosions
9. Les classes de feu
10. La réaction et résistance au feu des matériaux
11. Agents extincteurs
12. Le matériel de sécurité incendie (extincteurs, R I A, lances et tuyaux incendie)
13. Les installations fixes d'extinction automatique à gaz et à eau (selon installation de la société)
14. Le désenfumage
15. Le Système Sécurité Incendie Partie Pratique
16. Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par la mise en situation (bac à gaz)
17. Exercice des modes de propagation des fumées dans un local, à l'aide d'un fumigène
18. Techniques d'évacuation par rapport au bâtiment
19. La définition et missions d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité
20. Acteurs internes et externes de la société
21. Mesures de prévention (formation, information, consignes de sécurité incendie, interdiction)

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Partie pratique

1. Visite du site
2. Le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos

## Méthode

Apports théoriques sur vidéo projecteur

Démonstrations par le Formateur (Bouteille de gaz, Bac à gaz, Extincteurs et Fumigène)

## Validation

Certificat de compétence technique

# RECYCLAGE E.S.I

## Objectifs

Recyclage à la prévention incendie de 2ème niveau, pour le personnel désigné par le Chef d'Etablissement devant remplir les missions conservatoires d'extinction et de sauvetage en cas de sinistre, en attendant l'arrivée des secours

## Pré-requis

Avoir participé à la formation initiale d'Equipier de Seconde Intervention. Etre apte médicalement au port de l'ARI

## Public

Le personnel désigné par le Chef d'Etablissement devant remplir les missions conservatoires d'extinction et de sauvetage en cas de sinistre, en attendant l'arrivée des secours.

## Durée

8 h

## Programme

- 1 Rappel sur l'utilisation de l'ARI
- 2 Description et technicité de l'ARICO
- 3 Apprécier les risques liés au gaz
- 4 S'équiper d'appareils respiratoires isolants
- 5 Se déplacer dans une atmosphère dangereuse.
- 6 Mesure préparatoire lors d'une intervention sous ARI. (règle du binôme) et rôle de l'équipe de secours
- 7 Exercices pratiques avec utilisation de l'ARI en atmosphère enfumée.

## Méthode

Apports théoriques sur vidéo projecteur

Démonstrations par le Formateur (Bouteille de gaz, Bac à gaz, Extincteurs et Fumigène)

## Validation

QCM

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# ATMOSPHERE EXPLOSIVE

## Objectifs

- Informer et sensibiliser les différents intervenants des risques liés à la présence d'atmosphères explosives
- Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles de sécurité
- Obtenir son habilitation ATEX niveau 0

## Pré-requis

Aucun

## Public

Toute personne susceptible d'être exposée aux atmosphères explosives dans le cadre de son activité professionnelle

## Durée

4 heures

## Programme

### Contexte réglementaire de l'ATEX 94/9/CE

- 1 Appréhender le domaine d'application de la directive
- 2 Classification des équipements en groupes et catégories;
- 3 Respecter les exigences essentielles de sécurité
- 4 S'approprier le marquage : le panneau ATEX

### Qu'est-ce qu'une ATEX ?

- 1 Définition d'une atmosphère explosive
- 2 Retour sur la notion de zone explosive ATEX et les mécanismes d'une explosion
- 3 Se représenter les risques et les effets d'une explosion
- 4 Panorama des substances inflammables

### Quand peut-on être en présence d'une ATEX ?

### Comment éviter l'explosion d'une ATEX ?

- 1 Les gestes, pratiques et attitudes à éviter en zone ATEX : les consignes de sécurité
- 2 Passage en revue des produits et matériels interdits et autorisés en zone ATEX
- 3 Appréhender la notion de choc accidentel
- 4 Visualiser les modes de protection ATEX : EPI, outillage
- 5 Appréhender les règles d'intervention en ATEX
- 6 Connaître et mettre en place les consignes de sécurité spécifiques
- 7 Incorporer le principe d'information et de communication auprès de ses accompagnant

## Validation

Attestation de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# SENSIBILISATIONS AU PORT DES APPAREILS DE PROTECTION

## RESPIRATOIRE (APR)

### Description

Toutes les situations de travail où il existe un risque d'altération de la santé par inhalation d'un air pollué par des gaz, vapeurs, poussières, aérosols ou d'un air appauvri en oxygène vont nécessiter de la part des opérateurs, le port d'un Appareil de Protection Respiratoire.

En dehors des situations de travail habituelles, il peut être nécessaire de fournir également des APR spécifiques pour assurer l'évacuation des personnels dans une zone où l'air est soudainement et accidentellement devenu dangereux pour la vie.

L'utilisation d'un APR inadapté au risque, ou la mauvaise utilisation de celui-ci, est très dangereuse.

### Objectifs

- Bien évaluer le danger
- Comprendre le fonctionnement des APR
- Choisir l'APR en fonction du danger et de sa destination
- Intégrer les procédures d'utilisation, d'entretien et de stockage

### Pré-requis

Aucun

### Public

Toutes personnes travaillant dans un environnement où il est nécessaire de porter un APR.

### Durée

1/2 journée de 4 heures

### Programme

- 1 Les différentes familles d'APR (filtrants, isolants)
- 2 Fonctionnement des différents types d'appareils filtrants
- 3 Marquage réglementaires sur les APR
- 4 Les critères de choix d'un APR et leurs limites d'utilisation : (Filtrants ou Isolants)
- 5 Ventilation libre ou assistée
- 6 Casques
- 7 Cagoules
- 8 Demi-masques
- 9 Masques complets
- 10 Filtres anti gaz/anti aérosols/combinés
- 11 Conditions d'utilisation, d'entretien, de stockage
- 12 Information sur les Appareils Respiratoires Isolants
- 13 -Mise en pratique
- 14 -Evaluation à chaud de la formation

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Méthode

Présentation Powerpoint, exposé interactif, travail de groupe et exercices pratiques.

## Validation

Attestation de compétences techniques.

# UTILISATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

## Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du système de sécurité incendie et en maîtriser parfaitement son utilisation.
- Adopter dans les plus brefs délais la conduite à tenir selon l'alarme reçue.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Toutes personnes désignées par l'employeur, ayant une responsabilité générale ou particulière de sécurité incendie dans l'établissement.

## Durée

7 heures

## Programme

- 1 Réglementation
- 2 Les éléments du SSI (DM, DAI, ECS, CMSI, DAC, DAS...)
- 3 Les équipements d'alarmes
- 4 Les alarmes
- 5 Les niveaux d'accès
- 6 Mises en situations

## Méthode

Cours théoriques : PowerPoint, projections de vidéos (4 heures),

Cours pratiques : Mises en situations diverses (3 heures).

## Validation

Attestation de compétence technique

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PERFECTIONNEMENT INCENDIE APPLIQUÉ À L'ÉQUIPIER / CHEF D'ÉQUIPE

## Objectifs

- Permettre à chaque équipier et chef d'équipe l'acquisition des réflexes pour une intervention efficace dès le début d'un sinistre Incendie dans l'entreprise.
- Obtenir une bonne coordination entre les membres de l'équipe, ainsi qu'une structure de qualité.
- Connaître parfaitement les moyens et matériels de l'entreprise, ainsi que leur utilisation.
- Faciliter l'intervention des pompiers extérieurs par leur connaissance de l'entreprise et de ses risques.

## Pré-requis

SSIAP 1 (pour les agents) ou SSIAP 2 (pour les chefs d'équipe ou certificat de formation sapeur-pompier)

## Public

Toute personne appelée à exercer les fonctions d'équipier de sécurité incendie dans l'entreprise.

## Durée

1 jour soit 8 heures

## Programme

### **Cadre général d'intervention**

- 1 Les opérations d'extinction
- 2 La reconnaissance
- 3 Les sauvetages
- 4 La sécurité
- 5 Le binôme

### **Établissement et règles de base**

- 1 Avant les opérations
- 2 Le matériel de base
- 3 Les établissements de tuyaux
- 4 Précautions et devoirs du binôme

### **Procédure opérationnelle**

- 1 Avant l'engagement
- 2 Pendant l'engagement
- 3 Après l'engagement

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# Méthode

Apports théoriques sur vidéo - Exercices pratiques

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

**Incendie**

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# E.P.I HÉLISTATION

## Objectifs

- Etre capable d'appliquer les règles de sécurité lors du stationnement et des phases de décollage et atterrissage et d'intervenir sans risque avec un maximum d'efficacité en cas d'incendie.
- Connaître les bases de la réglementation des hélistations
- Apprendre les règles de sécurité pour accueillir des hélicoptères
- Mettre en pratique les principes de base de prévention du risque incendie sur aéronef.

## Pré-requis

Formation de base incendie.

## Public

Toute personne appelée à exercer les fonctions d'agent de sécurité incendie sur les aires de pose d'hélicoptères.

## Durée

1 jour et demi soit 12 heures

## Programme

- 1 L'hélicoptère et son fonctionnement
- 2 Les hélicoptères sanitaires – description / capacité / mission
- 3 Présentation de l'hélistation
- 4 Les risques spécifiques à l'hélicoptère
- 5 Procédures de sécurité et d'urgence
- 6 Intervention en cas de crash
- 7 Communication radio sol équipage
- 8 Exercices d'extinction sur feu

## Méthode

Apports théoriques sur vidéo

Démonstrations par le Formateur

Exercice pratique sur feu

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

---

# RECYCLAGE EPI HÉLISTATION

---

## **Objectifs**

Maintenir et actualiser ses compétences afin d'être capables d'appliquer les règles de sécurité lors du stationnement et des phases de décollage et atterrissage et être capable d'intervenir sans risque avec un maximum d'efficacité en cas d'incendie.

## **Pré-requis**

Attestation de formation initiale E.P.I Hélistation impérative

## **Public**

Toute personne appelée à exercer les fonctions d'agent de sécurité incendie sur les aires de poser d'hélicoptères.

## **Durée**

8 heures - 1 journée

## **Programme**

- 1 Retour d'expérience
- 2 Evolutions techniques
- 3 L'hélicoptère et son fonctionnement
- 4 Les risques spécifiques à l'hélicoptère
- 5 Procédures de sécurité et d'urgence
- 6 Intervention en cas de crash
- 7 Communication radio sol équipage
- 8 Exercices d'extinction sur feux

## **Méthode**

Apports théoriques sur vidéo

Démonstrations par le Formateur

Exercice pratique sur feu

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PORT D'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

## Description

Les appareils respiratoires isolants (ARI) sont des dispositifs de protection respiratoire permettant d'évoluer en toute sécurité dans les environnements hostiles où la concentration en oxygène est inférieure à 19,5 % du volume mais aussi en cas de concentrations de gaz toxiques et/ou asphyxiant dangereusement élevées.

## Objectifs

- Former les salariés en leur enseignant l'utilisation du port de l'Appareil Respiratoire Isolant
- Savoir s'équiper et se déplacer avec l'ARI
- Connaître les règles de sécurité
- Connaître les procédures à tenir en cas d'accident

## Pré-requis

- ✓ Formation à la lutte contre le feu
- ✓ Aptitude médicale du travail ou certificat médical
- ✓ Une tenue adaptée aux exercices est obligatoire

## Public

L'ensemble du personnel de l'entreprise pouvant être amené à se servir d'un appareil respiratoire isolant dans le cadre de son activité professionnelle

## Durée

12 h soit 1 journée et demie

## Programme

### Partie théorique

- 1 Présentation du matériel.
- 2 Règles d'engagement
- 3 Comment s'équiper, le « R.A.P.A.C.E »
- 4 Contraintes physiologiques liées au port de l'ARI.
- 5 Calculs d'autonomie.

### Partie pratique :

- 1 Parcours d'aisance.
- 2 Test de consommation.
- 3 Reconnaissance en milieu hostile.
- 4 Sauvetage de victime.

## Méthode

Présentation pédagogique par vidéo projection, Utilisation de fumée froide, non toxique et Mise en situations pratiques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# Validation

Tests théoriques et pratique

Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

**Incendie**

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# RECYCLAGE PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

## Objectifs

- Savoir s'équiper et se déplacer avec l'ARI
- Connaître les règles de sécurité
- Connaître les procédures à tenir en cas d'accident

## Pré-requis

- ✓ Formation initiale au port de l'ARI
- ✓ Aptitude médicale du travail ou certificat médical
- ✓ Une tenue adaptée aux exercices est obligatoire

## Public

Personnel de l'entreprise pouvant être amené à se servir d'un appareil respiratoire isolant dans le cadre de son activité professionnelle ayant déjà reçu une formation initiale.

## Durée

8 heures - 1 journée

## Programme

### Partie théorique:

- 1 Règles d'engagement
- 2 Comment s'équiper, le « R.A.P.A.C.E »
- 3 Calculs d'autonomie.

### Partie pratique

- 1 Reconnaissance en milieu hostile.
- 2 Sauvetage de victime.

## Méthode

Présentation pédagogique par vidéo projection, Utilisation de fumée froide, non toxique et Mise en situations pratiques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# ESPACES CONFINÉS

## Objectifs

- Permettre aux participants d'identifier les différents risques inhérents au travail à l'intérieur des espaces confinés
- Connaître les différentes mesures de prévention et de sauvetage.

## Pré-requis

- ✓ 18 ans minimum
- ✓ Aptitude médicale au travail en milieu confiné
- ✓ SST conseillé

## Public

Toute personne travaillant totalement ou partiellement dans des espaces confinés (bâtiment, ouvrage, équipement, installation, bateau...).

## Durée

8 heures

## Programme

### Partie théorique

- 1 Les aspects réglementaires liés aux espaces confinés
- 2 Rôles et responsabilités des différents intervenants
- 3 Reconnaissance d'un espace clos
- 4 Les risques et dangers liés aux espaces clos
- 5 Les mesures de contrôle des différents risques
- 6 Procédure de travail en espace clos

### Partie pratique :

- 1 Les équipements de protections individuelles dans les espaces clos
- 2 Les appareils de contrôle des gaz
- 3 Les appareils de ventilation
- 4 Les procédures d'interventions dans un espace clos
- 5 Le sauvetage et secours à personne

## Méthode

Présentation pédagogique par vidéo projection, Cours en salle et sur le terrain

## Validation

Certificat de Compétences Techniques

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

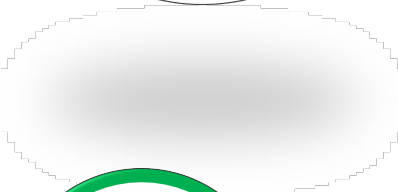
Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATIONS

# SECOURISME



Aquatiques

Travaux en hauteur

S.S.I.A.P

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# ALERTER MASSER DEFIBRILLER

## Objectifs

Savoir mettre en œuvre en sécurité un défibrillateur lors d'une réanimation cardio-pulmonaire.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tous publics équipés nouvellement d'un DAE

## Durée

3 heures à 4 heures selon groupe

## Programme

- 1 Savoir reconnaître l'arrêt cardiaque; définition
- 2 L'Alerte aux services de secours adaptés
- 3 La Fibrillation et la défibrillation
- 4 Présentation d'un DAE
- 5 L'utilisation d'un DAE associé à une réanimation cardio-pulmonaire

## Validation

Contrôle continu - Certificat de compétence technique

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est conseillée tous les 2 ans. **Durée : 2 heures**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES Niveau 1 (PSC1)

## Objectifs

Cette formation de base aux premiers secours, d'une durée de 8 heures, a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout public

## Durée

7 à 8 heures (généralement sur 1 jour)

## Programme

1. Protection, l'alerte et protection des populations
2. Alerte
3. Hémorragies externes
4. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
5. Plaies
6. Brûlures
7. Traumatismes
8. Malaise
9. Perte de connaissance
10. Arrêt cardiaque.

## Validation

Contrôle continu ; Un certificat est délivré aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est **obligatoire tous les ans**. **Durée : ½ journée (4h)**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# FORMATION CONTINUE PSC1

## Description

Cette formation est dispensée par le CDF987-TNC-Affilié au CNF de la FNMNS

## Objectifs

- Maintenir au plus haut niveau les compétences acquises.
- Réactualiser les techniques de premiers secours et prendre en compte les dernières recommandations scientifiques.

## Pré-requis

Cet enseignement s'adresse au personne ayant déjà suivi la formation initiale.

## Public

Toute personne dont la connaissance des gestes de premiers secours a déjà été acquise lors d'une formation initiale aux premiers secours.

## Durée

4 heures

## Programme

1. La protection
2. L'alerte
3. La victime s'étouffe
4. La victime saigne abondamment
5. La victime est inconsciente
6. La victime ne respire pas (RCP) - La défibrillation automatisée externe
7. La victime se plaint d'un malaise
8. La victime se plaint après un traumatisme

## Méthode

Conforme au Référentiel National de compétences de sécurité civile, la formation continue de mise à niveau PSC 1 est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques.

## Validation

Contrôle continu ; Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# PASSERELLE FORMATEUR PAE FPSC VERS FORMATEUR SST

## **Objectifs**

Former les personnes titulaires de l'unité d'enseignement PAE3 afin de devenir formateur SST et d'encadrer des stages de formation initiale ou de maintien et d'actualisation des compétences des personnels déjà formés Sauveteurs Secouristes du Travail.

## **Pré-requis**

- ✓ Etre titulaire du PAEPSC (ou PAE3) et du certificat de SST, à jour de formation continue.
- ✓ Il faut avoir suivi une formation préalable de prévention des risques professionnels.

## **Public**

Cette formation s'adresse aux moniteurs de secourisme qui souhaitent devenir formateur SST.

## **Durée**

4 jours

## **Programme**

1. Présentation de la formation de formateur SST.
2. Le sauvetage secourisme du Travail ;
3. Aspect réglementaire et administratif ;
4. Connaître l'entreprise, son organisation des secours et ses risques ;
5. Les aides pédagogiques spécifiques ;
6. La démarche pédagogique spécifique pour l'enseignement du SST ;
7. Les situations d'accident simulé liées aux risques inhérents ;
8. L'évaluation des SST ;
9. Le dispositif de validation des formateurs SST

## **Validation**

Evaluations certificatives. Grille de certification INRS

## **Formation continue**

Voir Formation Continue Formateur SST : obligatoire tous les 3 ans

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## Objectifs

- Accompagner l'entreprise dans sa demande de formation de SST, intégrée à sa démarche prévention des risques professionnels
- Concevoir, organiser, animer, et évaluer une action de formation SST.

## Pré-requis

- ✓ Certificat de sauveteur secouriste du travail valide au préalable
- ✓ Une attestation valide des compétences de base en prévention des risques professionnels.

## Public

Cette formation est ouverte à tout salarié titulaire d'un certificat de sauveteur secouriste du travail valide et désireux de devenir formateur SST. Elle nécessite cependant d'acquérir au préalable des compétences de base en prévention (formation gratuite en ligne proposée par l'INRS).

## Durée

56 heures de formation de face à face pédagogique, sur 2 semaines non consécutives

## Programme

1. Présentation de la formation de formateur SST.
2. Formation générale à la prévention
3. Connaître l'entreprise, son organisation des secours et ses risques
4. Appropriation des documents de références et des aides pédagogiques
5. Préparation d'une session de formation de SST
6. Appropriation d'une stratégie pédagogique spécifique au Sauvetage Secourisme du travail
7. Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du SST
8. Conduire l'évaluation des SST
9. Le dispositif de validation des formateurs SST

## Validation

Evaluations certificatives. Grille de certification INRS

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est **obligatoire tous les 3 ans**.

**Durée : 3 jours**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

## Objectifs

Être capable, dans un environnement professionnel, de protéger les lieux d'un accident, de porter assistance à un malade ou un blessé en attendant les secours publics. Mener une action de prévention des risques dans l'entreprise. Permettre à l'entreprise de se conformer aux obligations du Code du Travail Polynésien (art Lp.4622-9 du code du travail).

## Pré-requis

Aucun

## Public

Tout salarié, désigné par le chef d'établissement, dont la fonction ou le poste de travail nécessite de connaître les gestes de premiers secours

## Durée

2 jours

## Programme

1. Adaptée aux procédures et moyens internes de l'entreprise, cette formation s'articule autour des thèmes suivants :
2. Réaliser une protection adaptée ;
3. Examiner la (les) victimes(s) avant / pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;
4. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
5. Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée ;
6. Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.

## Validation

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est **obligatoire tous les 2 ans**. **Durée** : 1 journée

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

---

## MAC FORMATEURS SST

---

### **Description**

Formation MAC Formateur SST dite Maintien et Actualisation des compétences est un recyclage qui doit être réalisé tous les 36 mois. Sans cette formation MAC Formateur SST, le formateur ne pourra plus exercé en tant que tel si la date de fin de validité de son certificat est dépassée.

### **Objectifs**

Maintenir le formateur SST en capacité de former des SST et d'assurer le maintien et l'actualisation de leurs connaissances en tenant compte des évolutions des conduites à tenir.

### **Pré-requis**

Etre titulaire du Certificat de formateur SST

### **Public**

Tous les salariés qui désirent maintenir et actualiser leurs compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail.

### **Durée**

21 heures réparties sur 3 jours

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Description

### Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

Le " Maintien et Actualisation des Compétences" anciennement dénommé "recyclage" a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

D'une façon générale, il doit comprendre une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.

La périodicité du "Maintien et Actualisation des Compétences" est fixée à 24 mois.

Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place des formations continues plus fréquentes.

## Objectifs

- Favoriser l'action efficace des Sauveteurs Secouriste du Travail en réactualisant leurs connaissances.
- Se conformer aux exigences de recyclage annuel.

## Pré-requis

Être titulaire de l'attestation de Formation SST et dont le dernier recyclage (ou formation initiale) date de 2 ans au plus.

## Public

Toute personne volontaire salariée dans une entreprise et disposant de la qualification de sauveteur Premiers Secours du Travail (SST).

## Durée

1 jour

## Programme

1. Rechercher les risques pour protéger
2. Examiner pour faire alerter
3. Alerter ou faire alerter
4. Secourir

## Validation

Les sauveteurs ayant participé activement à la totalité de l'action se voient délivrer une attestation de recyclage annuel.

# PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE Niveau 1 (PSE1)

## Objectifs

Porter secours, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

## Prérequis

Être âgé de 16 ans minimum

## Public

Toutes personnes qui souhaitent participer aux missions de secours dévolues aux sapeurs-pompiers et aux associations de secourisme agréent. Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention.

## Durée

38 heures

## Programme

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
5. Victime d'une obstruction des voies aériennes ;
6. Victime d'un saignement abondant ;
7. Ayant perdu connaissance ;
8. En arrêt cardiaque ;
9. Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
10. Présentant un malaise ;
11. Présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
12. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou debrancardage.
13. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

## Validation

Contrôle continu

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est **obligatoire tous les ans**. Le programme et la durée sont imposés par le ministère de l'intérieur

**Durée de 6 heures**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE Niveau 2 (PSE2)

### Objectifs

Porter secours, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

### Pré-requis

Etre âgé de 16 ans minimum et titulaire du PSE 1.

### Public

Toutes personnes qui souhaitent participer aux missions de secours dévolues aux sapeurs-pompiers et aux associations de secourisme agréées. Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention.

### Durée

29 heures

### Programme

- Prendre en charge une personne :
  - 1.1. Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
  - 1.2. Victime d'une atteinte circonstancielle ;
  - 1.3. Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
- Assurer, au sein d'une équipe :
  - 2.1. L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
  - 2.2. Le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.
- Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

### Validation

Contrôle continu

### Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est **obligatoire tous les ans**. Le programme et la durée sont imposés par le ministère de l'intérieur

**Durée : 6 heures**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## FORMATION CONTINUE PSE 1 ET PSE 2

### Description

Cette formation est dispensée par le CDF987-TNC-Affilié au CNF de la FNMNS

### Objectifs

- Le maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques
- L'actualisation et le perfectionnement des connaissances
- L'acquisition de nouvelles techniques

### Pré-requis

PSE 1 (ancien AFCPSM ou CFAPSE) (Pour ceux qui ont obtenu le DSA à part, en fournir une copie)

### Public

Pour les titulaires du PSE 1 ou PSE 2 ou AFCPSM, CFAPSE, BEESAN. Souvent appelée "recyclage DSA" cette remise à jour de 6h est à effectuer tous les ans.

### Durée

6 heures

### Programme

#### SUIVANT LE REFERENTIEL NATIONAL EN COURS

1. Le secouriste, la chaîne des secours
2. La sécurité, l'alerte
3. -L'obstruction brutale des voies aériennes
4. Les hémorragies externes
5. L'inconscience
6. L'arrêt cardio-respiratoire
7. La défibrillation automatisée externe
8. Les détresses vitales
9. Les malaises et la maladie
10. Les accidents de la peau
11. Les traumatismes des os et des articulations
12. La noyade
13. La surveillance et l'aide au déplacement

*Le plan de formation continue étant réparti sur plusieurs années, le programme doit être révisé partiellement une fois par an.*

### Méthode

Une révision active du programme du PSE 1 sera faite à travers de nombreux cas concrets et l'utilisation du défibrillateur. Cette formation permet de répondre à vos questions de terrain. Une attestation de formation continue est délivrée à l'issue des 6 heures

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psycho-sociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# FORMATEURS PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE PSE 1 ET PSE 2

## Description

Cette formation est dispensée par le CDF987 - TNC - Affilié au CNF de la FNMNS. Cette formation de formateur s'articule autour de deux modules:

- La formation à la Pédagogie Initiale Commune de Formateur( PIC F).
- La formation à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours ( PAE PS).

## Objectifs

À l'issue de la formation le participant sera capable, à partir de référentiels interne de formation et de certifications, de dispenser l'enseignement des procédures et des techniques relatives au premiers secours en équipe. Il sera entre autre en mesure:

- D'organiser une séquence de formation.
- De réaliser, commenter et justifier les gestes et conduite à tenir de la formation aux premiers secours.
- De mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer un module de formation.
- De réaliser une évaluation formative des participants.

## Pré-requis

Avoir 18 ans. PSE2 à jour de sa formation continue.

## Public

Formation ouverte à toute personne désirant devenir formateur PSE.

## Durée

76 heures de formation de face à face pédagogique, sur 2 semaines non consécutives : 16h pour la PICF et 60 h pour la PAEF PS

## Programme

1. Évaluer le niveau de connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants.
2. Apporter des connaissances structurées.
3. Organiser l'apprentissage des apprenants.
4. Réussir à placer les apprenants dans une situation proche de la réalité.
5. Placer les apprenants dans une situation de travail de groupe.
6. Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités.
7. Évaluer l'apprenant en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents.
8. S'auto-évaluer, dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation.
9. Établir une communication dans le cadre d'une formation, en agissant sur les différents éléments de communication.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



10. Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique, ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi.
11. Gérer la mise en place d'une formation.
12. Positionner le groupe en situation d'apprentissage.
13. Gérer les comportements et les attitudes.
14. Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés.

## **Méthode**

- Auto-évaluation des participants
- Évaluation formative élaborée par l'équipe pédagogique nationale de la FNMNS.
- Évaluation continue réalisée sous forme d'une fiche de suivi élaboré par l'équipe pédagogique nationale de la FNMNS
- Évaluation certificative réalisée en fin de formation.

## **Validation**

Certificat de compétence " Formateur aux Premiers Secours". Formation continue annuelle de 6H en face à face pédagogique.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

**Secourisme**

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# ASSISTANT SANITAIRE

## Objectifs

Pour être assistant sanitaire sur un centre de vacances le PSC 1 est la plupart du temps le seul diplôme exigé par l'organisateur (et parfois le BAFA mais pas toujours), ce qui en pratique n'est pas toujours suffisant. - Un grand nombre de problèmes qui ne sont pas abordés lors de la formation PSC 1 peuvent se poser lors d'un séjour. Cette formation tente donc de répondre à un certain nombre de questions que vous pouvez vous poser si vous travaillez avec des enfants.

## Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans et titulaire du PSC 1

## Public

Tout public

## Durée

2 jours

## Programme

1. S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux (...)
2. Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies (...)
3. Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical (...) et s'assurer de la prise des médicaments
4. S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant
5. Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux
6. Tenir à jour les trousse de premiers soins
7. EXTRAIT de l'article 2 de l'arrêté du 20 février 2003

## Validation

Contrôle continu

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est conseillée tous les 2 ans. **Durée : 1 jour**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



**FORMATIONS.SERVICE**

**SÉCURITÉ INCENDIE ET**

**ASSISTANCE À**

**PERSONNES (S.S.I.A.P)**



Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Description

Le SSIAP 1 (Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) est une formation diplômante.

Le SSIAP 1 est une formation encadrée par la loi et les programmes sont conçus afin d'apporter au candidat des bases solides en matière de prévention et de sécurité.

L'examen final est lui commun à tous les instituts de formation. Après l'obtention du diplôme, le stagiaire peut postuler dans n'importe quel service de sécurité incendie ou d'assistance à la personne.

## Objectifs

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens. Notamment par :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- l'exploitation du PC de sécurité incendie.

## Pré-requis

- ✓ Etre titulaire soit du PSC1, du SST ou du PSE1 en cours de validité.
- ✓ Etre apte physiquement conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 Mai 2005.
- ✓ Satisfaire à une évaluation de la capacité du candidat à réaliser les tâches inhérentes au poste de SSIAP1.

## Public

Toute personne trouvant le besoin d'obtenir un diplôme de SSIAP pour l'emploi d'agent de service de sécurité incendie.

## Durée

67 heures hors examen et temps de déplacement.

## Programme

1. Le feu et ses conséquences : Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement (6h)
2. Sécurité incendie : Connaître les principes de la réglementation incendie dans les E.R.P. et les I.G.H. (17h)

3. Installations techniques : Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir, effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie (9h)
4. Rôles et missions des agents de sécurité incendie : Connaître les limites de son action, effectuer l'extinction des feux naissants (18h)
5. Concrétisation des acquis : Visites applicatives, mise en situation d'intervention (9h).

## Méthode

Théorie, pratique, visites de sites, découverte/manipulation des différents organes participant à la mise en sécurité d'un bâtiment.

## Validation

L'examen validant la formation d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1) se compose d'une épreuve écrite et d'une épreuve pratique, évaluées par un jury indépendant du centre de formation.

# REMISE À NIVEAU SSIAP1

## Objectifs

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).

## Pré-requis

- ✓ Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1.
- ✓ Qualification de secourisme en cours de validité
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service.

## Public

Agents SSIAP n'ayant pas eu d'activité en tant qu'agent pendant plus de 1 607 heures sur les 36 derniers mois.

## Durée

21h soit 3 x 7h

## Programme

1. Fondamentaux de sécurité incendie
2. Prévention
3. Moyens de secours
4. Mises en situation d'intervention
5. Exploitation du PC sécurité
6. Rondes de sécurité et surveillance de travaux

## Méthode

Exposés, exercices pratiques.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE SSIAP1

## Objectifs

- Exploiter les évolutions réglementaires et techniques liées à la fonction SSIAP1.
- Consolider sa capacité d'intervention.

## Pré-requis

- ✓ Titulaire de la qualification SSIAP 1 pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité SSIAP1 durant les 36 derniers mois.
- ✓ Titulaire d'un titre de secourisme en cours de validité.

## Public

Agents de sécurité incendie qualifié SSIAP 1 ayant régulièrement exercé la fonction au moins 1607 heures durant les 3 dernières années.

## Durée

14h soit 2 x 7h

## Programme

1. Prévention
2. Moyens de secours
3. Mises en situation d'intervention

## Méthode

Exposés, échanges autour des retours d'expériences des stagiaires.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# SSIAP 2 –CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE

## Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens. Notamment par :

- ✓ le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie
- ✓ le management de l'équipe de sécurité
- ✓ la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- ✓ la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...)
- ✓ l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- ✓ l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- ✓ la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

## Pré-requis

En plus des pré-requis demandés pour le SSIAP1, le candidat doit avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois.

## Public

Toute personne trouvant le besoin d'obtenir un diplôme de SSIAP2 pour l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité incendie.

## Durée

70 heures hors temps d'examen et temps de déplacements.

## Programme

1. Rôle et missions du Chef d'équipe : Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe (40h)
2. Manipulation des systèmes de sécurité incendie : Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux (10h)
3. Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (4h)
4. Chef du poste central de sécurité en situation de crise : Connaître les procédures et les consignes, gérer les intervenants, prendre les décisions adaptées, connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers (16h).

## Méthode

Théorie, pratique, manipulation des différents organes participant à la mise en sécurité d'un bâtiment.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



## Validation

L'examen validant la formation de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP2) se compose d'une épreuve écrite, d'une épreuve orale et d'une épreuve pratique, évaluées par un jury indépendant du centre de formation.

Aquatiques

Travaux en hauteur

**S.S.I.A.P**

Secourisme

Incendie

P.R.A.P

Prévention des risques psychosociaux

Instances représentatives du personnel

Prévention des risques professionnels

Habilitation électrique

Conduite en sécurité

# REMISE À NIVEAU SSIAP2

## Objectifs

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).

## Pré-requis

- ✓ Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 2.
- ✓ Qualification de secourisme en cours de validité
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service.

## Public

Chef d'équipe SSIAP n'ayant pas eu d'activité en tant qu'agent pendant plus de 1 607 heures sur les 36 derniers mois.

## Durée

22h sur 3 jours

## Programme

1. Fondamentaux de sécurité incendie
2. Mise en situation d'intervention
3. Prévention
4. Moyens de secours
5. Gestion du PC Sécurité
6. Organisation d'une séance de formation
7. L'équipe de sécurité incendie

## Méthode

Exposés, exercices pratiques.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE SSIAP2

## Objectifs

- Exploiter les évolutions réglementaires et techniques liées à la fonction SSIAP2.
- Consolider sa capacité d'intervention et de gestion d'équipe.

## Pré-requis

- ✓ Titulaire de la qualification SSIAP 2 pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité SSIAP2 durant les 36 derniers mois.
- ✓ Titulaire d'un titre de secourisme en cours de validité.

## Public

Chef d'équipe de sécurité incendie qualifié SSIAP 2 ayant régulièrement exercé la fonction au moins 1607 heures durant les 3 dernières années.

## Durée

14h soit 2 jours

## Programme

1. Prévention
2. Moyens de secours
3. Gestion du PC Sécurité
4. Organisation d'une séance de formation
5. L'équipe de sécurité incendie

## Méthode

Exposés, échanges autour des retours d'expériences des stagiaires.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## SSIAP 3 – CHEF DE SERVICE

### **Objectifs**

Acquérir une instruction technique spécialisée en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours dans les établissements recevant du public.

### **Pré-requis**

En plus des pré-requis demandés pour le SSIAP 2, le candidat doit justifier de trois ans d'expérience dans la fonction de SSIAP 2 et disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum.

### **Public**

Toute personne trouvant le besoin d'obtenir un diplôme de SSIAP 3 pour l'emploi de chef de service de sécurité incendie.

### **Durée**

216 heures hors temps d'examen et temps de déplacements.

### **Programme**

1. Le feu et ses conséquences
2. La sécurité incendie et les bâtiments
3. La réglementation Incendie
4. Gestion des risques
5. Conseil au chef d'établissement
6. Correspondant des commissions de sécurité
7. Le management de l'équipe de sécurité
8. Le budget du service Sécurité

### **Méthode**

Théorie, pratique, visites de sites, manipulation des différents organes participant à la mise en sécurité d'un bâtiment.

### **Validation**

L'examen validant la formation de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3) se compose de 2 épreuves écrites et d'une épreuve orale, évaluées par un jury indépendant du centre de formation.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
nsvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# REMISE À NIVEAU SSIAP3

## Objectifs

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).

## Pré-requis

- ✓ Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 3.
- ✓ Qualification de secourisme en cours de validité
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service.

## Public

Chef de service sécurité incendie et d'assistance à personnes n'ayant pas eu d'activité pendant plus de 1 607 heures sur les 36 derniers mois.

## Durée

38h sur une semaine

## Programme

1. Documents administratifs
2. Commissions de sécurité
3. Réglementation
4. Notions de droits civil et pénal
5. Fonction maintenance
6. Etude de cas
7. Accessibilité des personnes handicapées
8. Analyse des risques
9. Moyens de secours
10. Organisation d'un service de sécurité incendie

## Méthode

Exposés, exercices pratiques.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE SSIAP3

## Objectifs

- Exploiter les évolutions réglementaires et techniques liées à la fonction SSIAP 3.
- Consolider sa capacité d'intervention et de gestion d'équipe.

## Pré-requis

- ✓ Titulaire de la qualification SSIAP 3 pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité SSIAP 3 durant les 36 derniers mois.
- ✓ Titulaire d'un titre de secourisme en cours de validité.

## Public

Chef de service de sécurité incendie qualifié SSIAP 3 ayant régulièrement exercé la fonction au moins 1607 heures durant les 3 dernières années.

## Durée

21h soit 3 jours

## Programme

1. Réglementation
2. Notions de droits civil et pénal
3. Fonction maintenance
4. Etude de cas
5. Accessibilité des personnes handicapées
6. Analyse des risques
7. Moyens de secours

## Méthode

Réglementation, Management de l'équipe de sécurité, Commissions de sécurité et Etudes de cas

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATIONS TRAVAUX

## EN HAUTEUR



Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# ECHAFAUDAGES

## Objectifs

Acquérir les compétences techniques de montage, démontage, réception et vérification des échafaudages.

## Pré-requis

Aucun.

## Public

Toutes personnes devant intervenir sur un échafaudage.

## Durée

1 journée

## Programme

1. La recommandation R 408 (échafaudages)
2. Code du travail polynésien,
3. Obligation contractuelle des employeurs, salariés, fabricants
4. Différents types d'échafaudages (fixes et roulants)
5. Les différents éléments des échafaudages
6. Montage, démontage, réception, vérification des échafaudages
7. Equipements de Protection Individuelle contre les Chutes de Hauteur
8. Efforts sur les structures (notice de calcul)
9. Mise en pratique

## Validation

Attestation de compétence technique

## Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire chaque fois que nécessaire et conseillée tous les 2 ans (cf code du travail : A.4322-1).

**Durée** : 4 heures

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# PORT DU HARNAIS Niveau 1

## Objectifs

Acquérir les connaissances techniques au travail en hauteur et accès sur des sites préalablement sécurisés (ancrages, lignes de vie, supports d'assurages.) Etre capable d'évaluer et d'analyser un risque de chute de hauteur Savoir utiliser correctement les harnais et des systèmes anti-chutes pour être parfaitement autonome.

## Pré-requis

Être apte médicalement aux travaux en hauteur.

## Public :

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur des sites sécurisés.

## Durée :

1 journée

## Programme

### Partie théorique :

1. Statistiques des accidents
2. Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
3. Les différents types de matériel
4. Technologie des structures existantes
5. Les mesures de prévention
6. Protection collective
7. Protection individuelle
8. Sensibilisation sur le facteur de chute

### Partie pratique :

1. Faire l'adéquation du matériel / travaux à effectuer
2. Baliser le chantier
3. Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
4. Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
5. Contrôler les équipements de protection collective
6. Progression en hauteur sur site équipé
7. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
8. Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
9. Savoir porter secours et alerter les secours
10. Contrôle et utilisation d'un système d'arrêt de chute :
11. Ligne de vie :

## Validation

Attestation de compétence technique

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## **Formation continue**

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire chaque fois que nécessaire (cf code du travail : A4322-1), mais fortement conseillé tous les ans vu le caractère dangereux et accidentogène des travaux en hauteur. **Durée : 1 journée**

# RECYCLAGE PORT DU HARNAIS Niveau 1

## Objectifs

- Réactualiser ses connaissances techniques au travail en hauteur et accès sur des sites préalablement sécurisés (ancrages, lignes de vie, supports d'assurages.)
- Etre capable d'évaluer et d'analyser un risque de chute de hauteur
- Savoir utiliser correctement les harnais et des systèmes antichutes pour être parfaitement autonome.

## Pré-requis

Être apte médicalement aux travaux en hauteur, avoir déjà été certifié en PDHN1 (recommandé tous les deux ans)

## Public

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur des sites sécurisés.

## Durée

1 jour

## Programme

### Partie théorique :

9. Statistiques des accidents
10. Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
11. Les différents types de matériel
12. Technologie des structures existantes
13. Les mesures de prévention
14. Protection collective
15. Protection individuelle
16. Sensibilisation sur le facteur de chute

### Partie pratique :

12. Faire l'adéquation du matériel / travaux à effectuer
13. Baliser le chantier
14. Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
15. Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
16. Contrôler les équipements de protection collective
17. Progression en hauteur sur site équipé
18. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
19. Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
20. Savoir porter secours et alerter les secours
21. Contrôle et utilisation d'un système d'arrêt de chute :
22. Ligne de vie

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Méthode

- Cours en salle - Vidéo projection PPT et films - Application en situations pratiques ; - Livret de formation.

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence Travaux en hauteur Port du Harnais niveau 1

## PORT DU HARNAIS Niveau 2

### **Objectifs**

Acquérir les connaissances techniques relatives au travail en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes antichute, mise en place d'une ligne de vie temporaire et des cordes de travail et de sécurité sur façade ou talus.

### **Pré-requis**

Être apte médicalement aux travaux en hauteur.

### **Public**

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur façade ou talus.

### **Durée**

2 jours

### **Programme**

#### **Partie théorique :**

1. Statistiques des accidents
2. Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
3. Les différents types de matériel
4. Technologie des structures existantes
5. Les mesures de prévention
6. Protection collective
7. Protection individuelle
8. Facteur de chute

#### **Partie pratique :**

##### **1<sup>er</sup> jour**

1. Faire l'adéquation du matériel / travaux à effectuer
2. Baliser le chantier
3. Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
4. Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
  - Contrôler les équipements de protection collectif
5. Progression en hauteur sur site équipé
6. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
  - Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
7. Savoir porter secours et alerter les secours
8. Ligne de vie
9. Sur cordes : descente sur cordes

##### **2<sup>ème</sup> jour**

1. Utilisation des bloqueurs

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

2. Conversion (bloqueur sur descendeur)
3. Mise en place des cordes de travail sur talus (corde de travail et corde de sécurité)
4. Gestion des frottements des cordes sur talus avec déplacements

### **Validation :**

Attestation de compétence technique

### **Formation continue**

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire chaque fois que nécessaire (cf code du travail : A4322-1), mais fortement conseillé tous les ans vu le caractère dangereux et accidentogène des travaux en hauteur.

**Durée :** 1 journée

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE PORT DU HARNAIS Niveau 2

## **Objectifs**

Réactualiser ses connaissances techniques relatives au travail en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes antichutes, mise en place d'une ligne de vie temporaire et des cordes de travail et de sécurité sur façade ou talus.

Recommandé tous les 2 ans.

## **Pré-requis**

Visite médicale sur l'aptitude à travailler en hauteur ; Si possible être titulaire du PSC 1 ; Etre titulaire du Port du harnais niveau 2

## **Public**

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur façade ou talus

## **Durée**

1 jour : 7 heures

## **Programme**

### **Programme**

#### **Partie théorique : 2 heures**

- 1 Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
- 2 Technologie des structures existantes
- 3 Les mesures de prévention
- 4 Protection collective
- 5 Protection individuelle
- 6 Facteur de chute

#### **Partie pratique : 5 heures**

- 1 Baliser le chantier
- 2 Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
- 3 Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
- 4 Contrôler les équipements de protection collectif
- 5 Progression en hauteur sur site équipé
- 6 Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
- 7 Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
- 8 Savoir porter secours et alerter les secours
- 9 Ligne de vie
- 10 Sur cordes : descente sur cordes
- 11 Sue terrain

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## Méthode

Cours en salle - Vidéo projection PPT et films - Application en situations pratiques - Livret de formation.

## Validation

Délivrance d'une attestation de compétence « Travaux en hauteur Port du Harnais Niv 2 »



## PORT DU HARNAIS Niveau 3

### **Objectifs**

Acquérir les connaissances techniques relatives au travail en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, mise en place d'une ligne de vie temporaire et des cordes de travail et de sécurité sur façade, pylône ou talus. Mise en place d'un système de levage de charges.

### **Pré-requis**

Être apte médicalement aux travaux en hauteur.

### **Public**

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur cordes.

### **Durée**

3 jours

### **Programme**

#### **Partie théorique :**

1. Statistiques des accidents
2. Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
3. Les différents types de matériel
4. Technologie des structures existantes
5. Les mesures de prévention
6. Protection collective
7. Protection individuelle
8. Facteur de chute
9. Les déplacements de charges légères

#### **Partie pratique :**

##### 1<sup>er</sup> jour

1. Faire l'adéquation du matériel / travaux à effectuer
2. Baliser le chantier
3. Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
4. Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
5. Contrôler les équipements de protection collective
6. Progression en hauteur sur site équipé
7. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
8. Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
9. Savoir porter secours et alerter les secours
10. Ligne de vie :

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## 2<sup>ème</sup> jour

1. Sur cordes : remonter sur corde :
  - 1.1. Utilisation des bloqueurs (ventral et poignée ascension)
  - 1.2. Conversion (bloqueur sur descendeur)
2. Sur terrain :
  - 2.1. Mise en place des cordes de travail sur talus (corde de travail et corde de sécurité)
  - 2.2. Gestion des frottements des cordes sur talus avec déplacements

## 3<sup>ème</sup> jour

1. Les déplacements de charges légères
2. L'effet poulie
3. Poulie bloqueur
4. Les mouflages
5. Les mouflages simples et double
6. Les mouflages simple et double démultiplié

## **Validation**

Attestation de compétence technique

## **Formation continue**

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire chaque fois que nécessaire (cf code du travail : A4322-1), mais fortement conseillé tous les ans vu le caractère dangereux et accidentogène des travaux en hauteur.

**Durée : 2 jours**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

## **Objectifs**

Réactualisation des connaissances techniques relatives au travail en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, mise en place d'une ligne de vie temporaire et des cordes de travail et de sécurité sur façade, pylône ou talus.

## **Pré-requis**

Être apte médicalement aux travaux en hauteur

## **Public**

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur cordes

## **Durée**

2 jours

## **Programme**

### **Partie théorique :**

- 1 Statistiques des accidents
- 2 Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
- 3 Les différents types de matériel
- 4 Technologie des structures existantes
- 5 Les mesures de prévention
- 6 Protection collective
- 7 Protection individuelle
- 8 Facteur de chute
- 9 Les déplacements de charges légères

### **Partie pratique :**

#### **1<sup>er</sup> jour**

- 1 Faire l'adéquation du matériel / travaux à effectuer
- 2 Baliser le chantier
- 3 Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
- 4 Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
- 5 Contrôler les équipements de protection collective
- 6 Progression en hauteur sur site équipé
- 7 Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
- 8 Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
- 9 Savoir porter secours et alerter les secours
- 10 Ligne de vie

11 Sur cordes : remonter sur corde :

2<sup>ème</sup> jour

- 1 Les déplacements de charges légères
- 2 L'effet poulie
- 3 Poulie bloqueur
- 4 Les mouflages
- 5 Les mouflages simples et double
- 6 Les mouflages simple et double démultiplié

### **Méthode**

- Cours en salle - Vidéo projection PPT et films - Application en situations pratiques ; - Livret de formation.

### **Validation**

Une attestation de compétence technique est délivrée aux stagiaires

# PRÉVENTION DES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR

## Objectifs

- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
- Mettre en place les moyens de protection efficaces, (EPC/EPI)
- Maitriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacements en hauteur

## Pré-requis

Aucun.

## Public

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à encadrer des travaux en hauteur. Tout opérateur intervenant en hauteur.

## Durée

4 heures

## Programme

1. Prévention des travaux en hauteur
2. Les 9 principes de la prévention
3. La pyramide de Bird
4. Références réglementaires (code du travail polynésien, décret 924/2004, R430)
5. Responsabilité de l'encadrement.
6. Les obligations du fabricant, de l'employé, de l'employeur
7. Les différentes protections et leurs caractéristiques
8. Les protections collectives fixes ou mobiles (gardes corps, échafaudage, crinoline. PEMP.)
9. Les protections individuelles contre les chutes de hauteur : (harnais, longe, système anti chute)
10. Les échelles : réglementation et condition d'utilisation
11. Analyse des risques.
12. Choix d'un dispositif de protection.
13. Présentation des EPI Contre les chutes de hauteur.
14. (Utilisation, contrôle, stockage)
15. Etude de cas sur 5 accidents
16. Film « les EPI Contre les chutes de hauteur » et « organisation d'une intervention en hauteur »

## Validation

Attestation de compétence technique

## Formation continue

Formation à renouveler chaque fois que nécessaire

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# BUCHERONNAGE et/ou ÉLAGAGE

## Objectifs

Acquérir les compétences techniques et les procédures de sécurité pour les bûcherons et/ou pour les élagueurs

## Durée

Bûcheronnage **ou** élagage : 3 jours (21 heures)

Bûcheronnage **et** élagage : 5 jours (35 heures)

## Programme

### Partie théorique

1. Présentation des objectifs de la formation
  - 1.1. Statistiques et coût des accidents du travail
  - 1.2. Maladies professionnelles et les morts au travail
2. Règlementation et recommandations des travaux et des procédures de bûcheronnage ou d'élagage
  - 2.1. Code du travail métropolitain
  - 2.2. Code du travail polynésien
  - 2.3. Les protections individuelles
3. Obligation contractuelle
  - 3.1. Les Employeurs
  - 3.2. Les salariés
  - 3.3. Les fabricants
4. Différents types de tailles et coupes
5. Éclaircissage
6. Réduction de couronne
7. Taille architecturée
8. Abattage
9. Estimation du cubage d'un arbre et des bois abattus
10. Les EPI contre les chutes de hauteur
  - 10.1. Définition d'une EPI contre les chutes de hauteur
  - 10.2. Différents moyens d'EPI contre les chutes de hauteur
  - 10.3. Stockage et entretien des EPI
  - 10.4. Mode de vérification des EPI
11. Présentation du matériel de coupe
  - 11.1. Scies
  - 11.2. Tronçonneuses
12. Les normes en vigueur
  - 12.1. Vérification et utilisation
  - 12.2. Entretien et petit dépannage
13. Analyse des risques spécifiques aux activités de bûcheronnage et d'élagage
14. Balisage et organisation des chantiers par l'opérateur
15. Attitudes accidentogènes

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

16. Circonstances accidentogènes
17. L'élévation des petites charges

### Partie pratique

01. Pratique des nœuds
02. Procédures d'amarrage et mise en sécurité dans les arbres
03. Techniques d'accès
04. Procédures d'élagage
05. Procédures de secourisme suite à un accident chez un opérateur
06. Bilan de fin de formation

### Validation

Une attestation de compétences techniques est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation.

### Formation continue

Afin d'actualiser les connaissances et de maintenir les compétences du stagiaire, une formation continue est obligatoire chaque fois que nécessaire (cf code du travail : A4322-1), mais fortement conseillé tous les ans vu le caractère dangereux et accidentogène des travaux en hauteur.

**Durée :** Bûcheronnage **ou** élagage uniquement : 2 jours

Bûcheronnage **et** élagage : 3 jours

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# VÉRIFICATEUR EPI CONTRE LES CHUTES

## **Objectifs**

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la vérification des Equipements de Protection individuelle contre les chutes, afin d'effectuer le contrôle périodique obligatoire en interne. Elaboration du registre de sécurité, entretien et suivi des EPI

## **Pré-requis**

Compréhension de la langue française

## **Public**

Magasinier, membre du CHSCT, chef de service, chef d'établissement.

## **Durée**

1 jour

## **Programme**

### **Partie théorique**

1. Sensibilisation aux chutes de hauteur. Accidents survenus en Polynésie Française
2. Textes réglementaires décret 2004-924, recommandation, code du travail polynésien
3. Les Protections Individuelles (types, normes, obligation)
4. Les définitions : Facteur de chute, force choc, tirant d'air
5. Suivi et entretien des EPI et le stockage
6. Procédures de vérification
7. Présentation de fiches de vérification

### **Partie pratique**

1. Présentation des EPI : (harnais, antichute, ancrage)
2. Pathologie des EPI
3. Les différents points de contrôle
4. Atelier pratique de vérification des EPI
5. Comment remplir une fiche de contrôle
6. Enregistrement sur le registre de sécurité de l'entreprise

## **Validation**

Attestation de compétence technique

## **Formation continue**

Formation à renouveler chaque fois que nécessaire

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



## **Objectifs**

Acquérir les connaissances techniques relatives à tous travaux en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, mise en place d'une ligne de vie temporaire et des cordes de travail et de sécurité sur façade ou talus. La progression sur cordes, les déplacements de charges légères et le secours. Préparer une formation CQP cordiste.

## **Pré-requis**

Être titulaire du Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ; être apte médicalement aux travaux en hauteur.

## **Public**

Tous publics voulant effectuer des travaux en hauteur sur cordes

## **Durée**

5 jours

## **Programme**

### **Partie théorique**

1. Statistiques des accidents
2. Législation, réglementation et recommandations du code du Travail
3. Les différents types de matériel
4. Technologie des structures existantes
5. Les mesures de prévention
6. Protection collective
7. Protection individuelle
8. Facteur de chute
9. Les déplacements de charges légères
10. La progression sur cordes
11. Le secours sur cordes

### **Partie pratique**

#### 1er jour :

1. Faire l'adéquation du matériel / travaux à effectuer
2. Baliser le chantier
3. Contrôler ses équipements de protection individuelle (EPI)
4. Porter ses équipements de protection individuelle (EPI)
5. Contrôler les équipements de protection collective
6. Progression en hauteur sur site équipé
7. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
8. Tenir compte de la co-activité sur les chantiers

9. Savoir porter secours et alerter les secours
10. Ligne de vie
  - 10.1. Nommer les éléments constituant un dispositif de ligne de vie
  - 10.2. Travail en hauteur avec ligne de vie temporaire (plein-vide)
  - 10.3. Utilisation des descendeurs

#### 2ème jour :

1. Sur cordes : remonter sur corde
  - 1.1. Utilisation des bloqueurs (ventral et poignée ascension)
  - 1.2. Conversion (bloqueur sur descendeur)
2. Sur terrain
  - 2.1. Mise en place des cordes de travail sur talus (corde de travail et corde de sécurité)
  - 2.2. Gestion des frottements des cordes sur talus avec déplacements

#### 3ème jour :

1. Les déplacements de charges légères :
2. L'effet poulie
3. Poulie bloqueur
4. Les mouflages
5. Les mouflages simples et double
6. Les mouflages simple et double démultiplié

#### 4ème jour :

1. Déplacement sur cordes avec changement de cordes (travail et sécurité)
2. Le secours sur cordes

#### 5ème jour :

1. Test théorique
2. Évaluation pratique progression et sauvetage
3. Bilan de fin de formation

### **Méthode**

Cours en salle, Vidéo projection PPT et films et Application en situations pratiques

### **Validation**

Délivrance d'une attestation de compétence de technicien cordiste

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

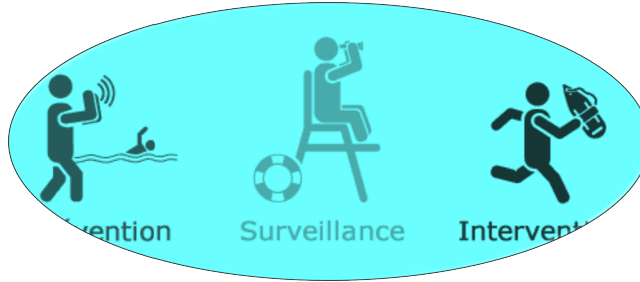
Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques



# FORMATIONS

# AQUATIQUES

**BSA (Brevet de Surveillant Aquatique)**

**BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique)**

**RECYCLAGE PLONGEURS PROFESSIONNELS**

**PLAGISTE D'HÔTEL**

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# BSA (Brevet de Surveillant Aquatique)

## Objectifs

- Organiser et surveiller des baignades accueillant un public de mineurs, dans des conditions optimales de sécurité
- Intervenir en cas d'accident par la mise en œuvre de technique de sauvetage et de secourisme

## Pré-requis

Etre titulaire du PSC 1 ou équivalent. Avoir 18 ans le jour de l'examen

## Public

Toute personne désirant surveiller des baignades de mineurs en CVL (Centre de vacances et de loisirs)

## Durée

De 20 à 28 heures

## Programme

1. Apnée, plongeon, utilisation de palmes, masque et tuba, ramener un mannequin, donner les premiers secours.
2. Réglementation Nationale et Territoriale.
3. Entraînements en piscine et en milieu naturel

## Méthode

Cours en salle, en piscine et en milieu naturel.

## Validation

Examen organisé par l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie Française (IJSPPF)

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psvchosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique)

## Objectifs

Le BNSSA a pour objet de faire acquérir aux stagiaires le diplôme nécessaire pour assurer la surveillance des piscines et des lieux de baignade.

## Pré-requis

Etre titulaire du PSE 1 ou équivalent à jour de la formation continue. Avoir 18 ans le jour de l'examen. Satisfaire aux tests de pré-sélection

## Public

Etre nageur confirmé

## Durée

50 heures

## Programme

1. Apnée, plongeon, utilisation de palmes, masque et tuba, ramener un mannequin, donner les premiers secours.
2. Réglementation Nationale et Territoriale.
3. Entraînements en piscine et en milieu naturel

## Méthode

Cours en salle, en piscine et en milieu naturel.

## Validation

Examen organisé et sanctionné par la Protection Civile

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

# RECYCLAGE PLONGEURS PROFESSIONNELS

## **Objectifs**

Réactualiser ses connaissances et sa technique de plongeur professionnel en sécurité.

## **Pré-requis**

Titulaire d'une certification de plongée professionnelle.

## **Public**

Tout plongeur professionnel

## **Durée**

24 heures

## **Méthode**

Mise en condition physiologie et physique, tables de plongée et procédures de décompression, matériels et équipements, sécurité et procédures d'urgence, séances pratiques, interventions avec progression en profondeur suivant des exercices développant l'aquaticité et la sécurité en scaphandre autonome, qualification à l'aptitude à l'hyperbarie variable en fonction de la mention, procédures d'interventions, d'urgence, connaissance et entretien des équipements, etc. Sous tutelle d'un BEES1 plongée subaquatique minimum

## **Validation**

Contrôle continu. Obtention d'un Certificat de Capacité Technique d'Entreprise option Plongée professionnelle.

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques

---

## PLAGISTE D'HÔTEL

---

### **Objectifs**

Etre capable de réagir en sécurité en cas d'accident aquatique. Mettre en œuvre les moyens de secours ; passer un message d'alerte.

### **Pré-requis**

Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours

### **Public**

Plagiste d'hôtel, surveillant aquatique, animateur nautique

### **Durée**

16 heures

### **Programme**

1. Apnée, plongeon, utilisation de palmes, masque et tuba, ramener un mannequin, donner les premiers secours.
2. Réglementation sur l'organisation des baignades.
3. La noyade
4. Le poste de secours
5. Le matériel de secours

### **Méthode**

Cours en salle ; Entraînements en piscine et en milieu naturel

### **Validation**

Contrôle continu, QCM et test pratique de sauvetage, Obtention d'un Certificat de Capacité Technique d'Entreprise

Conduite en  
sécurité

Habilitation  
électrique

Prévention des  
risques  
professionnels

Instances  
représentatives  
du personnel

Prévention  
des risques  
psychosociaux

P.R.A.P

Incendie

Secourisme

S.S.I.A.P

Travaux en  
hauteur

Aquatiques